500 nouvelles places au Cégep

Le cégep de Saint-Hyacinthe comptera bientôt 3 000 étudiants puisque Québec vient d'annoncer que 500 nouvelles places seront attribuées à l'institution maskoutaine. Déjà, on prévoyait une augmentation de la clientèle mais cette décision du gouvernement d'ouvrir en quelque sorte les cadres des collèges afin d'y accueillir un plus grand nombre d'étudiants pour le secteur professionnel constitue une bonne nouvelle. Il faudra de nouveaux locaux pour accueillir tout ce monde. Comme toute médaille possède son revers, ce "succès" remarquable viendra compliquer davantage la circulation autour de l'institution. **(Page A-4)**

40e année

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE

140e ANNÉE NUMÉRO 40 MARDI 19 JANVIER 1993 68 PAGES 1$

Une famille d'Acton décimée sur la route

Un accident de la route survenu le vendredi 15 janvier, sur la route 139 à Saint-André d'Acton, a provoqué le décès de trois membres de la même famille. Nathalie et Benoît Casavant et le jeune Olivier Gardner ont péri alors que la grand-mère Michèle Pommerleau, qui conduisait le véhicule, a été blessée grièvement.

(Page A-11)

Maison soufflée par une explosion

Sauvées par micracle!

Les trois personnes présentes dans la maison au moment de l'explosion s'en tirent indemnes par miracle, le bâtiment étant littéralement soufflé par une explosion imputable à une fuite de gaz naturel.

(Pages A-8 et A-9)

À LIRE

Le terminus reprendra vie mais avec des changements

Les abonnés de Limocar ont constaté qu'en dépit des diverses annonces, le terminus au centre-ville est toujours fermé. Le dossier a connu d'autres développements et une solution.

(Page A-6)

La population passe de 40 500 à 39 262 selon le gouvernement

Le décret du gouvernement de Québec qui détermine, année après année, la population de la ville, indique une baisse considérable de près de 3% dans le chiffre officiel des dernières années.

(Page A-12)

ING Canada va chapeauter le Groupe Commerce

La nouvelle compagnie, avec un chiffre d'affaires de 600 millions$, est présidée par Yves Brouillette, de Saint-Hyacinthe, et entraîne une mise en commun des services.

(Page A-13)

100 ans D'ENGAGEMENT

Pages A-12, A-19 à A-22, et B-1

En attendant autre chose...

L'année débute difficilement non seulement pour les Irakiens, mais pour aussi pour l'auteur de cette chronique. En effet, en parlant des aspirations politiques du conseiller Barré, une malencontreuse confusion a fait en sorte qu'il soit prénommé "Claude" dans cette chronique. Et c'est "Bernard" son prénom. Sans doute que la présence dans le même texte du nom du maire Claude Bernier a exercé une influence indue...

***

Étrange rumeur que celle qui soutient que les frères Dupré, Maurice (ancien député péquiste) et Jacques, couperont officiellement les ponts avec le Bloc québécois. Les raisons de cette nouvelle approche n'auraient aucun lien avec la politique mais seraient plutôt liées à une volonté de mettre une certaine distance entre la vie politique et la vie privée.

***

Tant et si bien que pour la région de Saint-Hyacinthe, le Bloc québécois pourra compter sur Bertrand Desrosiers comme candidat aux prochaines élections fédérales. À moins que d'ici là, d'autres organisations se fassent connaître. Normalement, les élections fédérales seront les premières en lice, au cours des prochains mois.

***

Le prochain déjeuner "Les affaires - Plus" organisé au profit de la Fondation Aline-Letendre, aura lieu le mardi 26 janvier, à compter de 8 heures du matin, au Restaurant Bar Le Plus, à Saint-Hyacinthe. Pour l'occasion, c'est M. Serge Rémillard, 1er vice-président de la Caisse de placements et de dépôts qui sera le conférencier. Deux autres déjeuners sont au calendrier, le prochain devant recevoir M. Pierre Bibeau, président et directeur général de la Régie des installations olympiques. Les dates des autres déjeuners seront confirmées plus tard.

***

Un service 911 pour tout le territoire? C'est le projet qui a été présenté à la MRC des Maskoutains par la compagnie Bell Canada. Déjà plusieurs centres urbains et des municipalités avoisinantes bénéficient du service comme étant une extension des services municipaux. Mais là, il est question de charger des frais (pouvant atteindre 1$ par mois au total), à tous les usagers du téléphone. L'évaluation doit être faite entre un service qui a fait ses preuves et les coûts minimes qu'il représente pour chacun. Mais qui décidera à la fin?

***

À combien d'images s'élève l'inventaire de la Librairie Saint-Antoine à Saint-Hyacinthe? Grâce à un travail de bénédictin, on vient de l'établir à 704 887, pas une de plus, pas une de moins. Et il faut dire que tout le martyrologe chrétien est représenté dans ce qui constitue certainement une des collections les plus importantes au pays de l'imagerie religieuse. Il fut un temps où les images saintes étaient bien en demande et la mode pourraitrevenir un jour...

***

Dans le merveilleux monde du sport, il faut bien peu de choses pour que la machine à rumeurs s'emballe. Mais qui s'en plaindra vraiment, cela constitue pour certains autant de sujets à discuter. Après une série de défaites assez impressionnantes, huit en ligne, la question du remplacement de l'instructeur est au coeur des débats. Le premier concerné Pierre Pétroni a beau dire qu'il reste calme, le président Michel Gaudette a beau parler de confiance renouvelé, les rumeurs persistent...

Et au coeur des échanges, on parle de Clément Jodoin, actuellement à l'emploi des Nordiques de Québec, dans un rôle sujet à interprétation. Jodoin, c'est le cas de la région maskoutaine qui s'est fait connaître avec les Citoyens, les Lauréats et l'UQTR, comme un as derrière le banc. Reste à savoir si le même M. Jodoin est disposé à quitter un poste dans la Ligue Nationale, aussi menu soit-il, pour devenir instructeur à Saint-Hyacinthe. À moins que ne s'applique, là aussi, le vieux dicton qui dit que: "il vaut mieux être un curé à la campagne que vicaire en ville".

***

Autre développement possible, dans le monde de la course automobile. Il s'agit cette fois du Grand National, présenté depuis 22 ans à Sanair. Il était question que la 23e édition soit présentée les 9-10-11 juillet, avec un changement de commanditaire (une autre agence de bière). Mais voilà que des changements interviennent là aussi. Les dates sont maintenues selon Jacques Guertin, mais une fois encore le commanditaire n'est pas annoncé. Et c'est l'argent qui est le nerf de la guerre là aussi. Alors, il faut attendre pour savoir si la 23e édition aura vraiment lieu que ce nom sorte du chapeau de M. Guertin.

***

Une excellente semaine pour les sports extérieurs

■ **Michel Morissette**

La période du 19 au 23 janvier débutera dans l'air froid et sec, ce qui nous laissera du soleil en abondance pour quelques jours.

Par la suite, de l'air doux et humide s'installera pour des probabilités de neige à la hausse.

En résumé, une excellente semaine pour les sports extérieurs.

***

La semaine du 11 au 17 janvier a connu des températures près de la moyenne saisonnière, sauf durant le dernier week-end. La température moyenne de la semaine fut de -9,5° C, ce qui devenait la semaine la plus froide depuis le début de l'hiver. Plusieurs journées ont reçu des précipitations mesurables, toutes sous forme de neige. L'accumulation totale fut de 17 cm de neige, soit la meilleure accumulation de neige depuis la fin de février dernier. Trois journées ont enregistré des précipitations acides. Les 4 cm de neige du 17 janvier étaient 20 fois plus acides que la normale.

Malgré une absence de trois jours, le soleil a brillé durant près de 20 heures. La vitesse du vent fut de 9 km/h. Seulement deux journées ont enregistré des rafales supérieures à 40 km/h. Le vent dominant a soufflé durant 39 heures du secteur Nord-Est.

***

Voici le portrait du mois de janvier après 15 jours: La température moyenne enregistrée fut de -8,9° C soit 0,6° de plus que la normale qui se situe à -9,5° C. Un total de 50 mm de pluie est tombé sur la région ce qui représente 38 mm de plus que la normale qui est de 12 mm. Un total de 22 cm de neige est par ailleurs tombé durant cette même période ce qui représente 4 cm de moins que la normale qui est de 26 cm. Un total de 47 heures d'ensoleillement fut enregistré ce qui nous a donné 7 heures de plus d'ensoleillement que la normale qui se situe à 40 heures.

MARDI

Ensoleillé et froid
-20° C et -10° C

MERCREDI

Plutôt ensoleillé
-16° C et -3° C

JEUDI

Ennuagement, doux
-9° C et 0° C

VENDREDI

Possibilité de neige, doux
-6° C et 1° C

SAMEDI

Quelques averses de neige
-6° C et -1° C

Lever et coucher du soleil

19 janv.:	**7 h 26 - 16 h 40**
20 janv.:	**7 h 25 - 16 h 41**
21 janv.:	**7 h 24 - 16 h 43**
22 janv.:	**7 h 23 - 16 h 44**
23 janv.:	**7 h 23 - 16 h 45**
24 janv.:	**7 h 22 - 16 h 47**
25 janv.:	**7 h 21 - 16 h 48**

Température normale: -15° C et -6° C

Durant cette période on gagnera 13 minutes de clarté.
La nouvelle lune est prévue pour le 22 janvier à 13 h 28.

Sommaire

Agriculture ..... p. B-10
Annonces classées et section commerciale ..... pp. B-12 à B-31
Art et culture ..... p. B-37
Carnet de l'âge d'or ..... p. B-5
Carrières et professions ..... pp. B-27 et B-28
CLSC des Maskoutains ..... p. B-20
Économie ..... p. A-12
Éditorial ..... p. A-38
Histoire d'ici ..... p. B-6
Horaire TV ..... pp. B-35 et B-36
Horoscope ..... p. B-14
Justice et faits divers ..... p. A-8
Lettres Ouvertes ..... p. A-39
Loisirs ..... p. A-26
Loteries ..... p. A-20
Nécrologie ..... pp. B-32 et B-33
Recettes ..... p. B-2
Sports ..... p. A-22

Fondé en 1853

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Le Courrier de Saint-Hyacinthe
Hebdomadaire publié par
DBC COMMUNICATIONS INC.
655 Avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G4. Tél.: 773-6028; télécopieur: 773-3115.
Imprimé par: Imprimerie Transmag, 12900 boul. Métropolitain Est, Montréal (Québec) H1A 4A7.
"Société canadienne des postes - Envois de publications canadiennes - Contrat de vente de produit no 421898"

Le Courrier
DE SAINT-HYACINTHE
Le doyen des journaux français d'Amérique

Dr Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
• Examen de la vue
• Verres de contact
1530, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

L'édifice Croteau transformé en un guichet unique de services para-municipaux?

Le déménagement du chef-lieu de la Municipalité régionale de comté les Maskoutains (MRC) pourrait emboîter le pas aux déménagements d'autres organismes para-municipaux. Tous pourraient se regrouper sous un seul et même toit et ainsi créer un guichet unique de services para-municipaux.

Les 25 maires de la MRC doivent décider le 10 février prochain de la nouvelle localisation du chef-lieu.

■ **Jacqueline Voghel**

Ayant ses assises actuellement dans les locaux exigus du 2 200 avenue Pratte, la MRC veut déménager ses pénates dans un endroit plus spacieux.

Parmi les scénarios envisagés, on mentionne la location avec option d'achat de la bâtisse logeant l'ancien commerce Croteau.

Dans un premier temps, la MRC louerait le premier étage de cet immeuble. La Corporation de développement économique et industrielle de la région de Saint-Hyacinthe, actuellement située sur l'avenue Hôtel-de-Ville, à côté de l'hôtel de ville, a été approchée par la MRC pour partager le premier étage de cet immeuble.

Toutefois, la Corporation n'a pas encore pris de décision à ce sujet. Ce point devait être abordé à la réunion du conseil d'administration tenue ce soir (mardi).

Précisons qu'à l'instar de la MRC, le principal bailleur de fonds de la Corporation est la Ville de Saint-Hyacinthe. Toutefois, d'après ses statuts, la Corporation pourrait décider d'elle-même, c'est-à-dire sans l'accord de la Ville, de déménager ses pénates.

À la Ville ce déménagement serait sans doute accueilli avec soulagement par certains services très à l'étroit dans les locaux actuels puisque la Corporation laisserait derrière elle un immeuble vacant.

Cette bâtisse pourrait loger, par exemple, le Service juridique qui lui, en déménageant, libérerait certains locaux à l'hôtel de ville qui pourrait être comblés par la rapatriement du Service du personnel, présentement situé dans l'immeuble du Grand Hôtel, et du Service récréatif et communautaire qui lui a pignon sur rue à la Providence.

Avant de prendre toute décision, le conseil d'administration de la Corporation et les 25 maires de la MRC doivent évaluer la pertinence d'un tel déménagement et calculer les coûts reliés à cette opération.

Invitation

Advenant un déménagement, la MRC inviterait dans un deuxième temps d'autres organismes para-municipaux à loger sous le même toit qu'elle. Parmi ceux-ci, on pense à la Régie des déchets et à la Sidac.

Si les maires de la MRC donnent leur aval à la création d'une cour municipale, peut-être que cette dernière aura elle aussi pignon sur rue dans une partie des locaux de l'immeuble logeant l'ancien commerce Croteau.

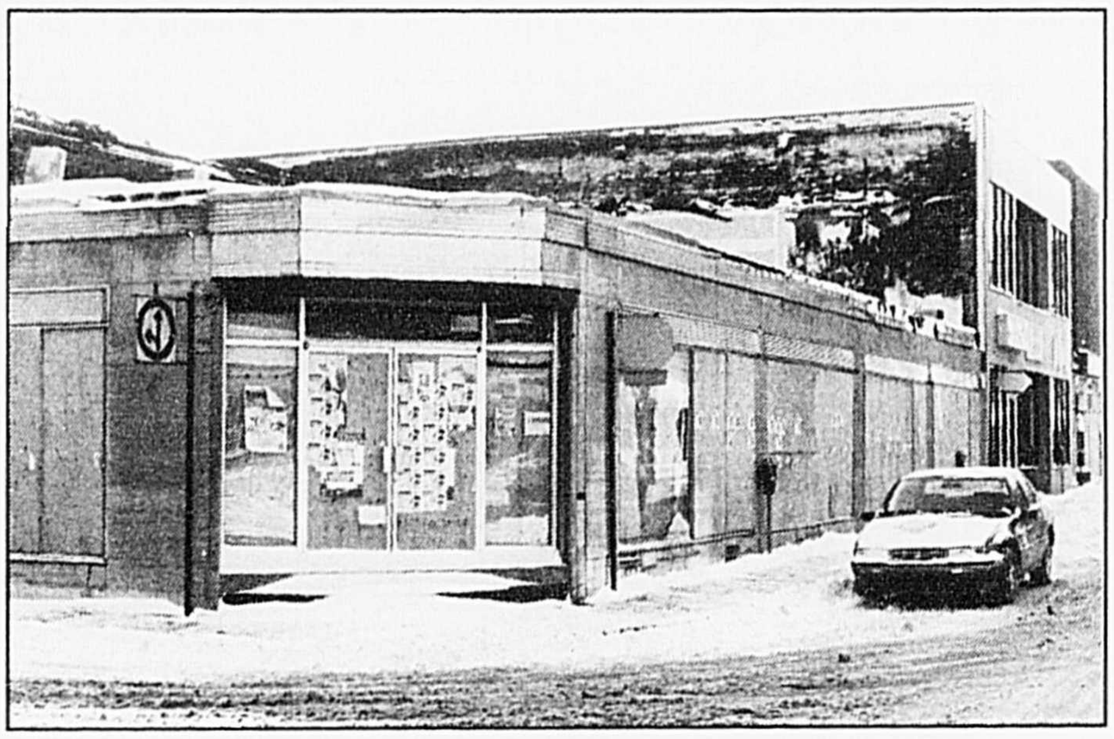

La Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val-Monts entend se défaire de l'ex-édifice Croteau d'ici la fin de la présente année scolaire.

L'ex-édifice Croteau

Une facture qui atteindrait les 550 000$

Les dépenses causées par l'incendie de l'ex-édifice Croteau, survenu le 3 août dernier, s'élèveront à quelque 550 000$.

La Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val-Monts avait acquis cet édifice pour le convertir en salles de cours pour l'Éducation des adultes. Lors de la réunion du comité exécutif mardi dernier, la commission scolaire a en effet adressé une demande d'allocation au ministère de l'Éducation du Québec pour rembourser les dépenses occasionnées par l'incendie.

■ **Roger Lafrance**

Ces frais incluent la relocalisation des élèves, le nettoyage des lieux ainsi que la réparation des murs mitoyens avec les propriétés voisines.

À la table du comité exécutif, on a tout d'abord évalué les déboursés à 525 000$ mais le directeur des ressources matérielles, M. Roch Gauthier, a confié que ceux-ci pourraient grimper à 550 000$ lors de la réception finale des factures. Des travaux étaient d'ailleurs effectués sur les lieux au cours des derniers jours.

Le directeur général de la Commission scolaire, M. Jacques Dupré, a expliqué que ces dépenses seraient entièrement comblées par le ministère de l'Éducation grâce à son régime d'indemnisation des immeubles gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Selon ce programme, toutes les écoles sont en effet assurées matériellement par le ministère de l'Éducation. Les commissions scolaires doivent par contre contracter une assurance pour leurs responsabilités civiles.

L'édifice toujours en vente

L'ex-édifice Croteau est toujours à vendre, a confié M. Dupré. L'automne dernier, la commission scolaire avait publié deux avis publics pour la mise en vente du terrain situé au coin des rues Saint-Antoine et Saint-François mais la procédure n'avait donné aucun résultat concret.

Il n'y avait eu qu'un seul soumissionnaire conforme, proposant un montant de 36 000$. Les commissaires avaient alors rejeté cette offre, la jugeant insuffisante.

"Nous avions l'idée de recevoir autour de 90 000$ pour le terrain, a informé M. Dupré. Il est sûr que nous n'étions pas intéressés à le laisser aller pour 36 000$. Alors plutôt que de retourner en appel d'offres pour une troisième fois, ce qui est assez dispendieux, nous avons préféré attendre que des acheteurs intéressés se manifestent d'eux-mêmes."

Cependant, les commissaires ne veulent pas traîner ce dossier en longueur et entendent se défaire du terrain d'ici la fin de l'année scolaire.

Même si des acheteurs se manifestaient, la commission scolaire est tenue de lancer un appel d'offres public pour la vente du terrain, à moins qu'elle ne le vende à une municipalité ou à un gouvernement supérieur.

Construction du Centre des technologies textiles

La subvention provinciale de 900 000$ ne devrait pas tarder à arriver

Au Centre des technologies textiles, on déborde d'optimisme. Ce centre, situé dans les entrailles du Cégep de Saint-Hyacinthe, devrait recevoir sous peu la rondelette somme de 900 000$. Le généreux donateur se nomme: gouvernement du Québec.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science doit apporter une contribution d'environ 650 000$ par l'entremise du fonds de développement technologique alors que la Société montérégienne de développement (SMD) fournira la balance, soit 250 000$.

L'octroi de ces montants est pour le moment "officieux". Ce n'est qu'au cours de prochains jours que la nouvelle devrait être annoncée officiellement. Le Centre attend depuis trois ans cette subvention du gouvernement provincial.

■ **Jacqueline Voghel**

On sait cependant d'ores et déjà que le comité exécutif du CTT, formé de représentants de l'industrie, ainsi que les dirigeants du Cégep de Saint-Hyacinthe ont rencontré le député Charles Messier en début de semaine dernière pour faire le point sur le dossier.

Rappelons que si le CTT ne reçoit pas la subvention de 900 000$ du gouvernement du Québec, il se verra dans l'obligation de restituer au gouvernement fédéral une subvention de 750 000$ octroyée pour la construction de la nouvelle bâtisse destinée à accueillir les activités du Centre.

Le conseil exécutif de la SMD tenait une réunion vendredi dernier. Le Centre des technologies textiles figurait à l'ordre du jour. À la prochaine séance du comité exécutif, les membres débattront plus amplement du projet du CTT. La SMD remplace l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) en matière de développement régional.

Du côté du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, le projet occuperait déjà une place de choix sur le bureau de la ministre Lucienne Robillard. Il ne lui resterait plus qu'à le signer.

Actuellement, le CTT loge dans une des ailes du cégep de Saint-Hyacinthe et ses locaux sont trop petits pour accueillir tous les intervenants en textile. Il lui faut donc une nouvelle bâtisse pour que ses utilisateurs respirent d'aise.

Le MESS crée 500 places additionnelles au Cégep

Dès septembre prochain, le cégep de Saint-Hyacinthe recevra 500 places-élèves additionnelles, ce qui portera la clientèle d'étudiants réguliers de 2 500 actuellement à 3 000.

La création de ces nouvelles places-élèves au Cégep s'inscrit dans la foulée du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science de doter le réseau des cégeps de 10 000 places-élèves supplémentaires.

■ **Jacqueline Voghel**

Pour ce faire, le MESS octroie une enveloppe budgétaire de 92 millions $ dont 42 millions serviront à l'agrandissement ou au réaménagement de collèges, 15 millions seront dévolus à l'aménagement de laboratoires et à l'achat d'équipements pour la formation technique, 28 millions serviront à l'achat du collège Marie-Victorin et 7 millions seront octroyés pour le réaménagement de terrains et bâtiments ainsi que pour le renouvellement du mobilier et de l'équipement.

Le cégep de Saint-Hyacinthe connaîtra les montants des subventions qui lui sont allouées au cours des prochaines semaines. Les fonctionnaires du MESS terminent présentement les documents destinés à chacun des collèges pour les informer de leur allocation et des programmes visés par ces subventions. La direction du Cégep doit rencontrer les fonctionnaires du MESS à ce sujet le 28 janvier.

Le gouvernement du Québec croit que les 10 000 places additionnelles permettront d'accueillir les nouveaux étudiants de plus en plus nombreux en plus de favoriser les inscriptions en formation technique.

Agrandissement

On sait d'ores et déjà que la direction du Cégep prévoyait une augmentation de 350 places-élèves pour septembre prochain mais avec l'annonce de la ministre Lucienne Robillard effectuée vendredi dernier, c'est 500 nouveaux étudiants qui fréquenteront le collège maskoutain à l'automne.

La direction du Cégep avait déjà signifié au MESS l'an dernier qu'elle prévoyait une augmentation marquée de sa clientèle en septembre 1993 et qu'indubitablement elle aurait de la difficulté à loger les nouveaux étudiants. Aussi, avait-elle demandé des subventions pour construire un bloc supplémentaire à l'institution collégiale. Pour remédier aux problèmes d'espace, le MESS a accordé le montant d'argent nécessaire pour procéder à la construction du bloc "H".

Les travaux de ce bloc de 24 000 pieds carrés doivent débuter le 15 mars prochain et devraient être terminés pour le mois d'août 1993. Ce nouveau bloc logera la Clinique d'hygiène dentaire, la Coopérative étudiante et l'imprimerie au rez-de-chaussée, les bureaux d'environs 20 professeurs et neuf classes ainsi qu'une classe laboratoire en mécanique du bâtiment, au 1er étage.

Cet agrandissement permettra de libérer quelques locaux dont les roulottes. Toutefois, les espaces récupérés restent très limités. La bibliothèque reprendra les salles converties en bureaux de professeur et la Clinique d'hygiène dentaire, située au centre hospitalier Honoré-Mercier, devra être relocalisée à l'intérieur des murs du Cégep.

Les architectes engagés par le Cégep ont élaboré un concept permettant plusieurs agrandissements successifs, à même l'édifice existant. Lorsqu'achevé, ce concept ajouterait un mail intérieur tout autour du Cégep.

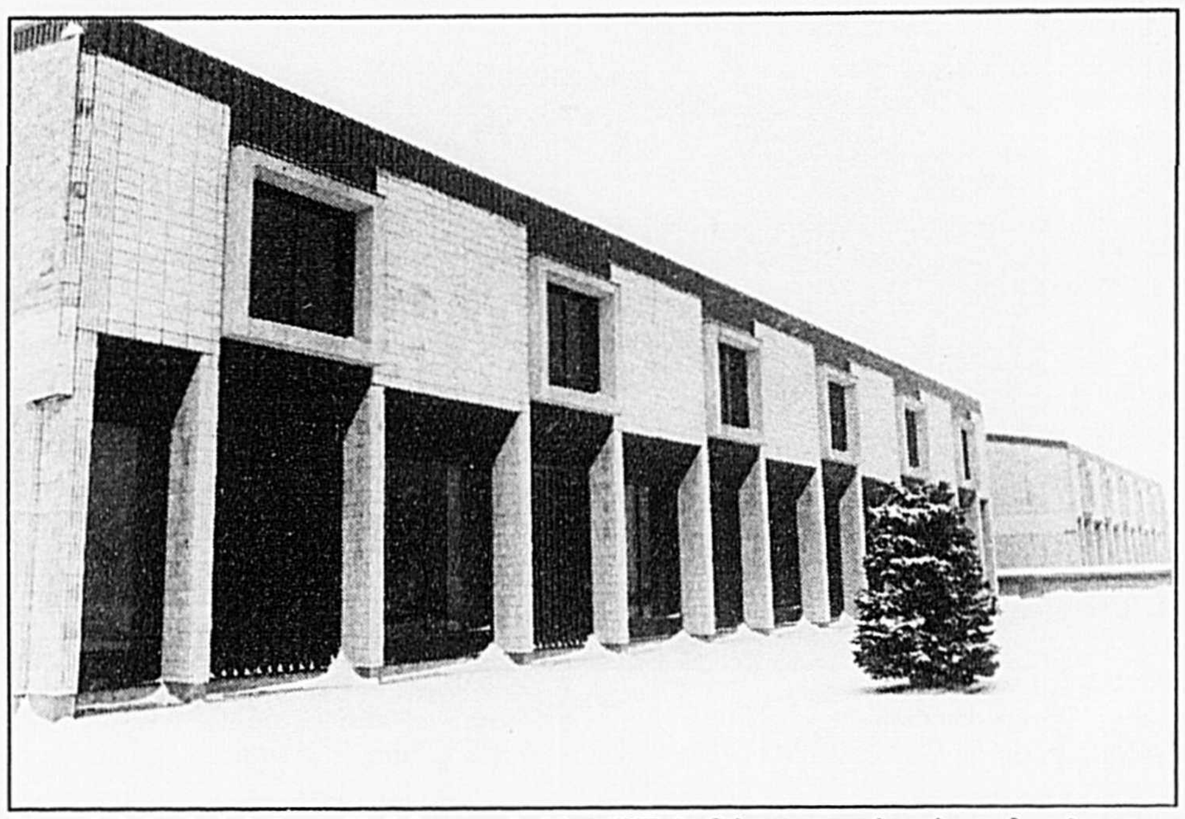

C'est ici, à côté de la cafétéria, que le bloc "H" du Cégep prendra place. Les travaux doivent débuter en mars prochain et se terminer en août.

Nouveau bloc

Afin d'accueillir la vague de 500 places additionnelles, la direction du Cégep entend procéder à la construction d'un bloc supplémentaire d'ici janvier 1994. Si l'argent débloqué par le gouvernement est suffisant, le sous-sol de ce nouveau bloc pourrait loger une partie de l'équipe d'Option Théâtre qui actuellement a pignon sur la rue des Vétérinaires. Faute de place, le Cégep loue environ 8 000 pi carrés dans une bâtisse de cette rue pour les élèves d'Option Théâtre. Le Cégep aimerait bien rapatrier ces élèves et leur offrir des locaux plus "pédagogiques".

Les problèmes de circulation ne sont pas réglés pour autant!

Il n'y a pas seulement la clientèle qui augmentera au cégep de Saint-Hyacinthe en septembre prochain, les problèmes de circulation seront eux aussi à la hausse.

Alors que le cégep de Saint-Hyacinthe éprouve déjà des problèmes de circulation avec ses 2 500 étudiants réguliers, quelle sera la situation avec l'arrivée des 500 étudiants additionnels?

"Je ne sais pas", de commenter M. Ray-Marc Dumoulin, directeur général du Cégep.

■ **Jacqueline Voghel**

"Ce que je sais, de poursuivre le directeur général, c'est que nous n'avons pas de problème de stationnement. Si nous manquons de place, nous allons agrandir le stationnement. C'est tout."

"Le problème, dit-il, c'est que qu'il n'y a qu'un seul accès au Cégep." Cette seule voie d'accès est la mère de bien des maux les matins d'école. Elle cause bien des ennuis à la clientèle estudiantine, aux professeurs ainsi qu'aux employés du Cégep. Actuellement, le scénario quotidien tourne essentiellement autour d'un seul et même phénomène: le bouchon de circulation.

"Le conseil d'administration a déposé un demande de création d'une deuxième voie d'accès à la Ville de Saint-Hyacinthe. Nous attendons des développements à ce sujet", d'indiquer M. Dumoulin.

La Ville, de son côté, indique que cette demande sera à l'ordre du jour de la rencontre du 29 janvier prochain sur les orientations et les priorités qu'entend prendre le conseil dans les prochaines années. Deux hypothèses d'une deuxième voie d'accès seront alors étudiées.

Pré-maternelle
La Coccinelle
3 1/2 à 5 ans
mardi et jeudi
• Jardinière-éducatrice diplômée
• Secteur Bourg-Joli
Pour inscription: 773-7182

AVIS aux personnes de 50 ans et plus
Réunion d'informations
Manoir
La Clé du Bonheur Phase II
Mercredi 27 janvier 93
à 19 h 30
"Construction prévue pour juillet 93"

C'est un rendez-vous à ne pas manquer
au Manoir La Clé du Bonheur phase I
3480, rue Pratte, Saint-Hyacinthe
Les Constructions ROBIN inc.
770, BOUL. CASAVANT
773-8358

Jardi fruit
Spéciaux du 18 au 24 janvier
bien plus qu'une fruiterie
2190 DESSAULLES
ST-HYACINTHE
778-7770
LUN - MAR: .....9h00 à 18h00
MER: .....9h00 à 19h00
JEU - VEND: .....9h00 à 21h00
SAM: .....9h00 à 17h00
DIM: .....10h00 à 17h00
Clémentines Espagne 79¢ lb 1.74$/kg
Pommes McIntosh 3 lbs de Rougemont 99¢ chaque
Bananes Turbana 49¢ lb 1.08$/kg
Laitue Iceberg Californie, grosseur 24 69¢ chaque
Céleri E.U. grosseur 24 1.39$ chaque
Chou-fleur Californie grosseur 12 1.79$ chaque

Mouvement pour abolir le décret sur la coiffure en Montérégie

Le secteur de la coiffure en Montérégie vit présentement un débat qui pourrait changer de façon importante ses structures. L'objet du litige: le décret qui régit ce secteur doit-il oui ou non disparaître?

La Corporation des coiffeurs et coiffeuses du Québec, qui dit rassembler quelque 2 000 propriétaires de salons de coiffure au Québec, réclame du ministre du Travail, Normand Cherry, l'abolition du décret en Montérégie.

■ **Roger Lafrance**

Son président, M. Jacques Leblanc, estime que le décret n'a plus sa place et qu'il empêche les salons d'agir comme de véritables commerces. Le décret fixe le prix minimal exigé par les coiffeurs en Montérégie ainsi leurs heures d'ouverture. Il interdit aussi le droit d'association, les promotions et spéciaux, ainsi que le droit pour les coiffeurs de louer une chaise dans un salon.

Les décrets de la coiffure sont disparus dans plusieurs régions au cours des années 1980. Il n'en reste que dans trois régions, soit la Mauricie, l'Outaouais et la Montérégie. Le débat refait surface alors que les commerces ont maintenant le droit d'ouvrir le dimanche. Certains salons voudraient en effet pouvoir opérer le dimanche.

Le président de la Corporation des coiffeurs et coiffeuses déclare avoir consulté quelque 300 coiffeurs de la Rive-Sud et soutient qu'une majorité des propriétaires de salons sont mécontents de l'administration du décret. Ils ne sont pas les seuls à se questionner comme le témoigne un rapport du ministère du Travail (voir autre texte).

La Montérégie est l'une des trois seules régions au Québec à avoir un décret pour régir le secteur de la coiffure.

La Corporation accuse le Comité paritaire de harceler les propriétaires de salons de coiffure, tout en négligeant de s'occuper du travail au noir qui afflige ce secteur.

La Corporation propose au ministre Cherry l'adoption d'une loi, comme il en existe pour de nombreuses autres professions, qui régirait la coiffure dans l'ensemble du Québec.

Mais avant l'abolition du décret, l'organisme propose au ministre de tenir en Montérégie "des audiences publiques sur la question, pour que ce soit démocratique et que chaque partie puisse exprimer leur position," a déclaré M. Leblanc.

Une position non partagée

Cette position semble loin d'être partagée par l'ensemble des coiffeurs. Même s'ils souhaitent des changements au décret, plusieurs ne veulent pas perdre cet outil qui réglemente tout ce secteur.

L'Association des coiffeurs de la Montérégie, qui réunit de nombreux propriétaires de salons à Saint-Hyacinthe, ne partage pas cette position. L'organisme a d'ailleurs tenu une réunion d'urgence de son exécutif la semaine dernière pour traiter du dossier.

Selon son trésorier, M. Jeannot Jafrate de Saint-Hyacinthe, l'organisme entend rendre public sa position dans les prochains jours.

Le Comité paritaire pointé du doigt

(RL) - Un rapport confidentiel sur le Comité paritaire de la coiffure en Montérégie soulève de nombreuses questions sur son administration.

Rédigé par deux enquêteurs du ministère du Travail, ce rapport de vérification fait état du grand nombre d'accusations portées par le Comité paritaire.

Ainsi, au cours de la dernière année, celui-ci a déposé 7 920 chefs d'accusation contre 80 salons de coiffure de la Montérégie. Depuis trois ans, on parle de 12 312 chefs d'accusation contre 157 salons. Et ces chiffres n'impliquent qu'une partie du territoire de la Montérégie.

Dès qu'un propriétaire de salon de coiffure expédie un document en retard, celui-ci recevrait automatiquement 99 chefs d'accusation, chacun le rendant passible d'une amende de 50 à 200 $.

Selon les informations divulguées par les médias, plusieurs poursuites se règleraient hors cours entre le Comité paritaire et les propriétaires concernés.

Le Comité paritaire connaîtrait aussi des problèmes d'administration alors qu'il n'aurait pas produit de rapports financiers vérifiés pour l'année 1991.

Consultez
Les Maîtres Cuisinistes

ÉBÉNISTERIE
JC CORDEAU inc.

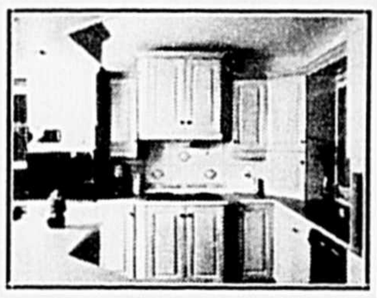

- Armoires de cuisine
- Vanités
- Boiseries
- Meubles commerciaux

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE

Concept, plan par ordinateur, permet de visualiser en 3 dimensions
ESTIMATION GRATUITE

VOUS CHERCHEZ UNE IDÉE SPÉCIALE ET GÉNIALE?
Un service de design à votre disposition
Venez nous rencontrer

261 Rang Pointe du Jour
St-Thomas d'Aquin
796-2341

Développement Bourg-Joli

OUVERT
SAMEDI ET DIMANCHE
13h30 à 16h30
1725 Vézina

Nouveau concept domiciliaire

Les Villas Bois-Joli

Pour informations
Rendez-vous au
1725 Vézina

Les Constructions ROBIN inc.
770, BOUL. CASAVANT
773-8358

Nouveau rebondissement

Le Terminus ouvrira au plus tard demain; c'est maintenant décidé

Nouveau rebondissement dans le dossier du Terminus d'autobus. M. Roland Lavigne, propriétaire du Dépanneur Françoise, qui "dépannait" depuis quelques semaines les usagers du transport en commun par la vente des billets, vient de se voir octroyer la gérance du Terminus.

"Nous ouvrirons l'établissement mardi (aujourd'hui) ou mercredi au plus tard", a lancé au journal M. Lavigne.

■ **Vianney Théberge**

Le bail est déjà signé, les accords conclus avec les différentes compagnies d'autobus qui font escale à Saint-Hyacinthe.

"Il ne manque que la confirmation de la Ville de Saint-Hyacinthe pour la vente des billets de la Compagnie de transport maskoutaine; je l'attends d'un moment à l'autre", ajoute M. Lavigne.

Celui-ci prend soin de noter que l'incertitude qui régnait dans ce dossier a joué en sa faveur: "Une journée, on ouvrait, le lendemain, on n'ouvrait pas; personne ne semblait branché; alors j'ai pris ma décision, j'ai appliqué et je l'ai eu."

Dans un premier temps, M. Lavigne opérera les deux établissements; son dépanneur et le Terminus.

Dans un avenir prochain, il procédera au déménagement de son dépanneur dans les murs du Terminus, pour ne tenir qu'un commerce.

Les heures d'ouverture demeureront les mêmes, soit de 7 heures à 23 heures, sept jours par semaine.

Que les usagers se le disent: au Terminus, c'est terminé!

La vie reprendra son cours normal au grand soulagement des clients qui devaient attendre dehors par temps froid l'arrivée de l'autobus.

Dîner spaghetti

Neuf jeunes de la région maskoutaine partiront en février pour la mission de Cururupu au Brésil. Les profits de ce dîner spaghetti serviront au financement de leur périple de 19 jours.

C'est un rendez-vous de solidarité le dimanche 31 janvier, de 10 h 30 à 14 h, au sous-sol de l'église de Saint-Simon.

Les billets sont en vente au coût de 5$ pour les adultes et de 3,50$ pour les enfants de 12 ans et moins.

Pour plus d'informations, composer le 773-4334.

Lotto 6/49 et Célébration 93

Des gagnants à Saint-Hyacinthe et Saint-Pie

L'année 1993 s'est amorcée de belle façon pour des adeptes de Loto-Québec de Saint-Hyacinthe et Saint-Pie de Bagot. Ainsi, Mme Pauline Delage et son conjoint, M. Raymond Vandevelde, de Saint-Hyacinthe, ont eu le bonheur de remporter un lot de 112 358$ (5/6 plus) au tirage du Lotto 6/49 du 2 janvier dernier. "Je criais tellement fort que Raymond croyait que le feu était pris dans la maison!", a raconté Mme Delage, qui entend en profiter pour libérer l'hypothèque de la maison. La mise fructueuse a été jouée au Dépanneur Robidoux, de Saint-Hyacinthe.

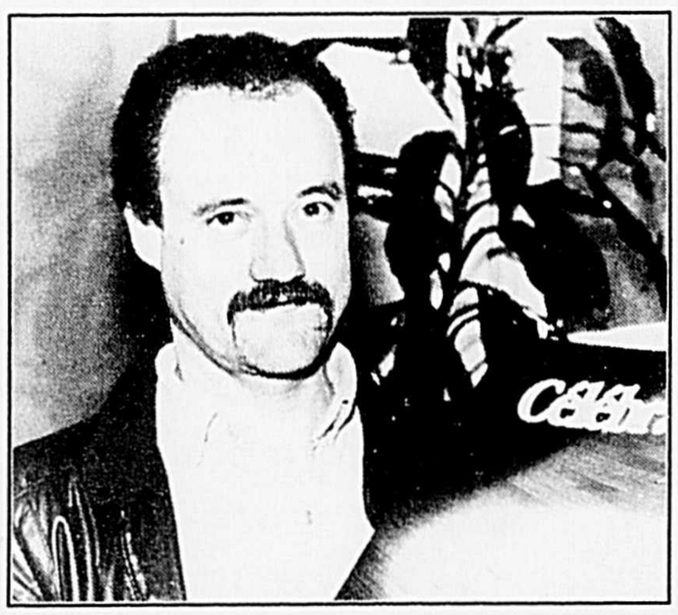

La chance a également souri à M. Serge Harnois et à 14 de ses employés du marché d'alimentation qu'il exploite à Saint-Pie de Bagot. Le groupe a remporté une Ford Explorer au tirage de Célébration 93 du 1er janvier. Les gagnants ont réclamé la valeur de la voiture en argent, soit 25 000$.

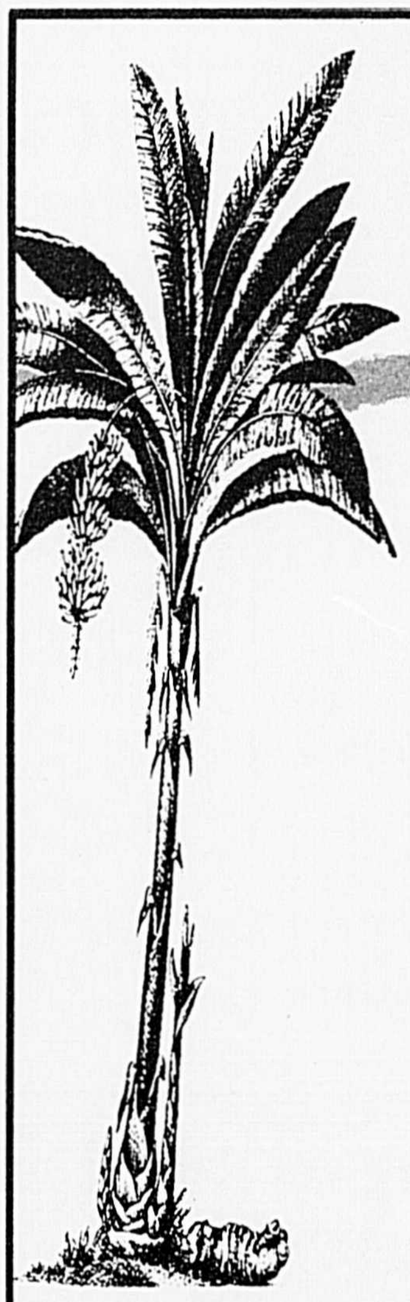

Le réseau CLUB VOYAGES a choisi les VOYAGES AGENA.

CLUB VOYAGES AGENA est la seule agence de Saint-Hyacinthe à offrir les produits CLUB VOYAGES

CLUB VOYAGES®

C'est le temps des vacances!

DÉPARTS EN FÉVRIER

• Valide pour certains départs entre le 29 janvier et le 10 février 1993 •

PRIX À PARTIR DE	1 sem	2 sem
CIENFUEGOS		
Club Costasur (formule Club)	699$	959$
VÉNÉZUELA		
Doral Beach	589$	799$
Punta Palma Resort & Marina (formule club)	789$	1179$
CANCUN		
El Pueblito (100$ US crédit boisson, par chambre, par semaine)	599$	799$
Calinda Viva	829$	1129$
MARTINIQUE		
Marine Diamant	739$	1259$
La Pagerie	879$	1369$
ACAPULCO		
Radisson	719$	969$
PUERTO VALLARTA		
Tropicana	569$	679$
Ramada (100$ US crédit boisson, par chambre, par semaine)	699$	929$

PARIS

**399$** + 42$ TAXES

GROS PORTEUR

FORT LAUDERDALE 149$

entre le 19 janvier et le 12 février — Vol aller-retour (les jeudis)

Vol du vendredi: supplément 20$

air transat vacances

Pour l'ensemble des produits: Prix minimaux par personne en occupation double, sauf mention contraire, pour des départs de Montréal. Toutes taxes incluses. En vigueur pour certains départs entre le 29 janvier et le 10 février 1993. Places limitées selon la disponibilité des vols et/ou des hôtels au moment de la réservation. Des conditions relatives quant aux durées minimales et maximales, à l'achat de billets à l'avance ou autres peuvent être applicables. Prix sujets à changements sans préavis. CLUB VOYAGES n'est pas responsable pour les erreurs et omissions du contenu de cette publicité

CLUB VOYAGES®

CLUB VOYAGES AGENA

2 670, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R5 (514) 773-5557

APPELLEZ SANS FRAIS: 1-800-66-ENVOL

Après vingt ans de magistrature

Le juge Michel Dumaine tire sa révérence

Le vendredi 15 janvier, M. le juge Michel Dumaine, de la Cour du Québec, à Saint-Hyacinthe, a mis fin à ses opérations, prenant ainsi une retraite après vingt ans de magistrature

C'est son collègue, M. le juge Denis Robert, qui a dressé le bilan de sa carrière.

■ **Vianney Théberge**

Voici ce qu'il en a dit: Le 15 janvier 1973, l'honorable Michel Dumaine a été assermenté dans cette même salle d'audience comme juge puîné de la Cour provinciale par l'honorable juge Alan B. Gold en présence d'une assistance aussi nombreuse que celle qui se manifeste aujourd'hui; je reconnais d'ailleurs dans cette salle plusieurs personnes qui s'y trouvaient lors de son assermentation et qui s'y retrouvent encore aujourd'hui; c'est une preuve d'amitiés fidèles.

L'honorable juge Dumaine a exercé sa magistrature principalement dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe durant toutes ces années dans les champs de compétence et juridiction qui lui étaient dévolus par la Loi, tant en matière civile, criminelle que pénale; il a même agi comme juge de la Cour de la Citoyenneté.

Au cours de cette période de temps, la société a évolué rapidement et le monde judiciaire s'est transformé.

Qu'il suffise de rappeler que les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés n'existaient pas, que la Cour des petites créances n'existait pas, que l'Aide juridique commençait, que la juridiction de la Cour provinciale n'excédait pas 3 000$, que la Loi sur l'assurance automobile n'existait pas, que la plupart des juridictions d'appel n'existaient pas, qu'en outre les règles du cautionnement en matière criminelle étaient fort différentes.

Que de changements auxquels il a fallu s'adapter alors que le nombre des dossiers à examiner par la Cour a presque triplé en matières pénale et criminelle, et doublé en matière civile.

Lorsque le législateur a modifié la Loi sur les Tribunaux judiciaires pour créer la Cour du Québec, le changement de statut n'a diminué en rien les attributions du juge Dumaine; il a accepté d'agir pendant deux ans comme juge coordonnateur pour la Rive-Sud.

Durant ces vingt dernières années, il a toujours exercé sa fonction avec assiduité, disponibilité et compétence, presque toujours avec calme, patience et sérénité.

Il était absolument essentiel, de conclure le juge Robert, de souligner sa dernière journée d'audience pour qu'il sache tout le respect et l'estime dont il est entouré et dont il jouit au sein de la collectivité juridique.

Le juge Dumaine a profité de l'occasion pour livrer un témoignage emprunt de sincérité. Il a voulu laisser l'image "de quelqu'un qui vous a beaucoup aimés et qui n'est pas prêt de vous oublier."

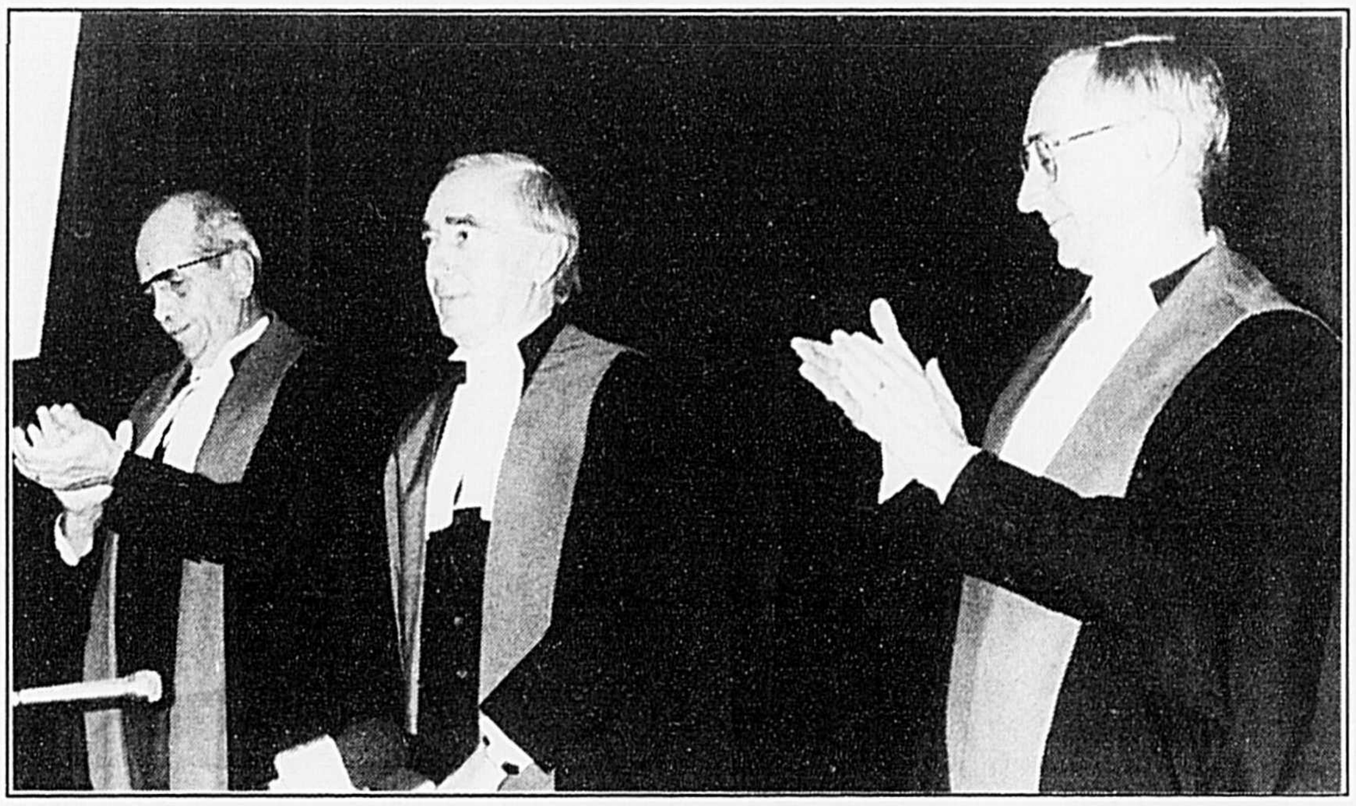

Après vingt ans de magistrature, M. le juge Michel Dumaine (au centre) tire sa révérence. À gauche, on aperçoit le juge Louis Vaillancourt, juge en chef associé de la Cour du Québec (Montréal), et le juge Denis Robert qui a partagé avec lui l'exercice de la juridiction au cours des douze dernières années.

Formation des cinq comités de la MRC

(JV) -Les 25 maires de la Municipalité régionale de comté les Maskoutains (MRC) ont procédé dernièrement à la formation des cinq comités de l'organisme, à savoir le comité d'aménagement et d'urbanisme; le comité des finances, du personnel et de l'évaluation foncière; le comité de gestion des déchets; le comité ad hoc sur la cour municipale; le comité de la voirie et des cours d'eau.

Les maires siégeant sur le comité d'aménagement et d'urbanisme sont: Henri-Paul Forest (président), Jacques Beaudoin, Robert Hébert, Gaétan Lavallée, Lucien Ménard, Denis Messier et René Roy.

Le comité des finances, du personnel et de l'évaluation foncière est composé de André Cyr (président), Jean-Paul Dion, Hermel Giard, Jean-Guy Guillet, Germain Lagacé, Léon Plante et Maurice Saint-Pierre. Le comité de gestion des déchets est formé de Gaétan Lavallée (président), Michel Daviau, Germain Lagacé, Lucien Ménard et Jean-Réal Nichols.

Prennent place sur le comité ad hoc de la cour municipale: Jacques Beaudoin (président), Claude Bernier, André Cyr, Gaétan Lavallée, Ludovic Pelletier.

Tandis que le comité de la voirie et des cours d'eau est constitué de Michel Daviau (président), Bernard Benoît, Simon Lacombe, Raynald Leblanc, Jean-Réal Nichols, Jean Overbeek et Clément Robert.

MONTURE ET LENTILLES AU COMPLET
2 POUR 1
OU UNE SEULE PAIRE
À PRIX AVANTAGEUX

Lucien Martel
GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
Galeries ST-HYACINTHE 773-2210

À VOTRE TAILLE!
CANTEL PAGING

TÉLÉPHONE CELLULAIRE

VENTE SERVICE INSTALLATION SUR PLACE PAR NOS EXPERTS
Consultez les spécialistes
JE SALON DE L'ÉLECTRONIQUE INC.
2783 rue NICHOLS, SAINT-HYACINTHE
Par le Boulevard Choquette entre les rues Dessaulles et Girouard
774-7896
CANTEL AGENT AUTORISÉ

LMB
SUPER MARCHÉ DU MOBILIER DE BUREAU INC.
BUREAUX • CHAISES • CLASSEURS
NEUFS ET USAGÉS
SALLE DE MONTRE
1380 Des Cascades Est
773-5102

Jean-Louis Lemieux
Lemieux
mobilier de bureau inc.
2260, Martel, St-Hyacinthe J2T 1Y2
tél.: (514) 773-2251 467-4878

49¢

Une bien petite annonce pour une si grande offre!
Pour un temps limité, vous obtenez le hamburger à 49¢† et le hamburger avec fromage à 59¢† au restaurant Burger King suivant:
Saint-Hyacinthe: 2955, rue Picard
†TAXES DE VENTE EN SUS * MC DE BURGER KING CORPORATION © 1992
LIMITE DE 3 HAMBURGERS PAR CLIENT
POUR UN TEMPS LIMITÉ
BURGER KING «Mets-en que c'est bon!»

JUSTICE

Un immeuble de 4 logements est soufflé par une explosion

Une borne géodésique est à l'origine de la conflagration

"Miracle" est le mot qui revenait le plus régulièrement dans les conversations des badauds et des autorités, après que l'immeuble de 4 logements du 15280 et 15290 eut été soufflé par une explosion et n'ait fait aucune victime. Mme Yvonne Cadorette, MM Raymond Lussier et Magella Lapointe occupaient l'immeuble lors de l'explosion et ils s'en sont tirés indemne. L'enquête a démontré qu'une borne géodésique était à l'origine de cette conflagration.

"La bonne nouvelle de la journée a été qu'il n'y ait pas de blessé", a admis M. Pierre Durand, de Gaz Métropolitain.

■ **Jean-Marie Fontaine**

"Nous étions couchés et on sentait comme une odeur de gaz. Immédiatement après l'explosion, on a composé le 911 avant même de nous habiller", révélait la voisine, Mme Céline Lussier.

Le couple Lussier a notamment dû ouvrir les fenêtres de leur résidence durant plusieurs minutes, afin que les odeurs se dégagent et il s'est porté au secours des voisins.

"Nous cherchions où se trouvait Mme Cadorette et elle nous est finalement apparue sur le seuil de la porte", poursuivait M. Yvon Lussier.

Ce dernier a mentionné qu'à la suite de l'explosion, la brique de la résidence jonchait le sol. "L'immeuble m'est apparu comme gonflé", reprenait M. Lussier.

Le personnel d'Hydro-Québec est intervenu sur la rue Saint-Louis, jeudi dernier, peu de temps après l'explosion.

M. Jean-Claude Patenaude, directeur du Service de protection publique de Saint-Hyacinthe, M. Jacques Desrosiers, du Service des incendies et M. Pierre Durand, de Gaz Métropolitain, ont répondu en conférence de presse aux questions des nombreux représentants des médias qui s'étaient déplacés.

L'appel au Service des incendies a été reçu à 6 h 24. Moins de trois heures plus tard, suite à l'explosion et au feu, il ne restait plus de l'immeuble de 4 logements de la rue Saint-Louis que des ruines.

Plusieurs résidents du secteur Saint-Joseph n'ont pas ressenti le choc de l'explosion, mais des résidentes du secteur Christ-Roi, sur les lieux, ont raconté qu'elles croyaient la guerre déclarée.

L'appel a été logé au Service de protection publique à 6 h 24 et à 6 h 28 la première équipe était sur place. L'immeuble était déjà la proie des flammes, les 3 occupants ayant déjà été évacués. Des résidents de 4 immeubles voisinant ont également été évacués, car de fortes odeurs de gaz se dégageaient.

Ils sont 21 policiers-pompiers qui ont combattu le sinistre, sous contrôle à 7 h 45. Des employés d'Hydro-Québec et de Gaz Métropolitain sont également intervenus, ainsi que les enquêteurs pour les premières constatations.

"Nous n'avons reçu aucun appel dans la nuit pour nous souligner des odeurs de gaz. Nous savons que c'est une explosion, mais la cause n'est pas identifiée. Tout est sous enquête", précisait M. Jean-Claude Patenaude, directeur du Service de protection publique de la Ville de Saint-Hyacinthe, dans les minutes qui ont suivies.

"L'explosion a réveillé les occupants. Portes et fenêtres ont été pulvérisées, une porte se retrouvant de l'autre côté de la rue. Sur le pont, les pompiers ont constaté que le bâtiment était en flamme. On savait après enquête que le gaz était en cause. Ça tient du miracle qu'il n'y ait pas de blessé. C'est relativement nouveau, le gaz naturel, et c'est la première fois qu'il y a un incendie d'une telle envergure. Nous n'avons pas encore localisé l'épicentre de l'explosion", affirmait M. Jacques Desrosiers, directeur du Service des incendies.

"Nous dégageons la conduite pour savoir dans quel état elle est. Il y a une borne géodésique tout près de cette conduite et nous devrons être fixés rapidement. Des conflagrations du genre se produisent peu souvent. Des lectures prises dans les environs localiseront la fuite. Des maisons ont été ventilées et les gens ont été invités à réintégrer leur résidence", commentait pour sa part le porte-parole de Gaz Métropolitain, M. Pierre Durand.

Plus tard dans la journée, on apprenait qu'une conduite de gaz avait été installée en 1986 et qu'une borne géodésique avait été posée en juin 1988. Les enquêteurs en sont arrivés à la conclusion que c'est la tête de cette borne qui a été soulevée accidentellement par le préposé privé au déneigement ce qui a provoqué la fuite de gaz et éventuellement l'explosion.

Au moment d'aller sous presse, M. Pierre Durand, a recommandé aux citoyens de faire montre de vigilance. "Il n'y a pas de chance à courir. Le principe le plus élémentaire est de ne pas prendre pour acquis qu'il n'y a rien en dessous. La marche à suivre lorsqu'on effectue des travaux est de loger un simple appel et notre personnel se rendra sur place pour localiser la conduite.

"Nous travaillons présentement de concert, entre autres, avec Hydro-Québec pour un centre d'appels unique. Le projet arrive à terme", dévoile M. Durand.

Une conflagration qui aura causé beaucoup d'émois, mais dont le dénouement aura été miraculeux, car il n'y a pas eu de blessé.

Une épaisse fumée se dégageait du brasier dans les premières minutes de ce feu qui était sous contrôle à 7 h 45.

Ils sont 21 policiers-pompiers qui ont combattu les flammes. Devant l'ampleur de l'incendie, ceux-ci se sont également préoccupés de sauver la pharmacie, située en face de la résidence qui a été soufflée par l'explosion.

À l'extrême gauche, on aperçoit un membre de Gaz Métropolitain qui est à localiser la conduite de gaz naturel, sous les yeux des sapeurs-pompiers.

Yvonne Cadorette:

"Je pensais à un tremblement de terre"

(J.-M.F.) -Propriétaire de l'immeuble qui a été soufflé par l'explosion, Mme Yvonne Cadorette était complètement remise de ses émotions vingt-quatre heures plus tard. C'est de la résidence de sa soeur, Mme Lemonde, où elle a trouvé refuge dans les minutes qui ont suivi la conflagration que la sinistrée a livré ses impressions.

"J'étais dans mon lit et tout craquait dans la maison. Tout à coup, j'ai entendu un 'boum'. Je pensais que c'était un tremblement de terre", révélait Mme Cadorette.

Cette dernière a ainsi vécu des choses tout à fait bizarres. "Assise dans mon lit, j'ai vu les meubles de la chambre se promener jusqu'à mon lit. Il y avait plein de vitres brisées partout dans la chambre. J'avais peur que le plafond me tombe dessus", se remémorait la propriétaire qui a eu à raconter sa mésaventure à plusieurs occasions.

Mme Yvonne Cadorette est d'avis qu'elle a disposé de quelques secondes après l'explosion, avant que le feu consume l'immeuble.

"Je suis parvenue à voir un trou et j'ai été chercher mon manteau dans la garde-robe. Je n'étais qu'en pantoufles. Déjà, il y avait des flammes dans la salle de bain et dans le passage qui conduit à la sortie en avant. J'ai alors sorti par l'arrière", laissait entendre l'ex-résidente de la rue Saint-Louis qui composait très bien dans le contexte, même si de nombreux événements ont perturbé sa quiétude.

Prévenu de la catastrophe, M. Gaston Cadorette qui séjournait en Floride, rentrait à Saint-Hyacinthe dès le lendemain.

Incendie criminel!

Appelés sur les lieux d'un incendie qui faisait rage dans le vestibule du 280 rue Saint-François, à 7 h 46, jeudi matin, les sapeurs-pompiers maîtrisaient l'élément destructeur à 7 h 54. Entre-temps, les enquêteurs avaient procédé et avaient confirmé que ce feu était d'origine criminelle, un second en autant de semaines en sol maskoutain.

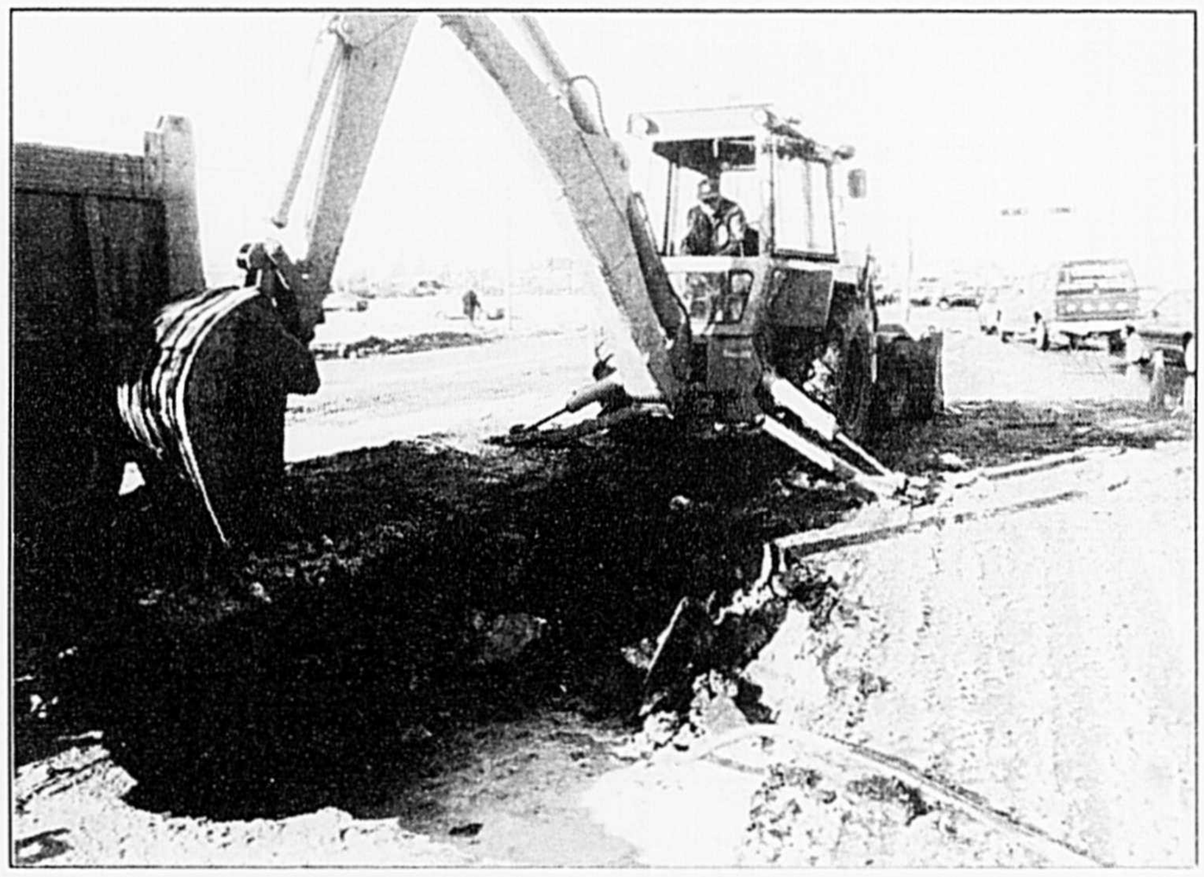

Après le feu, une conduite d'eau éclate

Une conduite d'eau en fonte de 30 cm (12 po) a éclaté jeudi matin dernier vers 8 h. Cette "explosion" est survenue peu après que les pompiers aient commencé à éteindre le feu qui consumait un bâtiment de quatre logements à Saint-Joseph. Les autorités municipales croient que l'augmentation de pression d'eau requise pour éteindre les flammes a provoqué l'éclatement de la conduite. Les riverains du boulevard Laframboise ont été privés d'eau pendant cinq heures, le temps que les employés municipaux colmatent la fuite.

Steak Boston Canada A-1 Sans perte
4 49$ lb 9 90$ kg

Rôti porc désossé filet ou bout des côtes
2 49$ lb 5 49$ kg

T-Bone au rib steak A-1
4 97$ lb 10 96$ kg

Rôti de palette A-1
1 49$ lb 3 28$ kg

Schneider jambon genre Nugget
4 99$ lb 11 00$ kg

Côtes levées Spare ribs
1 97$ lb 4 34$ kg

Poulet Cat-A

Cuisses 97¢ lb 2 14$ kg

Poitrine 2 43$ lb 5 36$ kg

Poulet pressé Gaspésien
1 69$ lb 3 73$ kg

Jambon cuit Expo
2 79$ lb 6 15$ kg

Poitrine de dinde fumée genre smoke meat
7 49$ lb 16 50$ kg

Boeuf haché mi-maigre
1 79$ lb 5 lbs et plus 3 95$ kg

Boeuf haché maigre -10% de gras
2 59$ lb 5 lb et plus 5 71$ kg

Foie de veau de lait frais
5 49$ lb 12 10$ kg

Longe de porc toute préparée
2 07$ lb 4 56$ kg

Fesse porc
1 53$ lb 3 37$ kg

Saucisses pur boeuf 3 lbs et plus
1 99$ lb 4 38$ kg

Rôti fesse de veau de lait désossé sans perte
5 59$ lb 12 32$ kg

UN NOM À RETENIR

Le Centre des Viandes inc.

955 De La Bruère, Saint-Hyacinthe
(Voisin Ti-Père B.B.Q., rue Dessaulles)
Claude Grenon, propriétaire
Tél.: 774-4622
Permis C-391

Autres spéciaux au comptoir

En bref...

Vol à main armé à St-Bernard

Trois individus, âgés respectivement de 22, 20 et 21 ans, originaires de Saint-Hilaire, de Saint-Denis et de Saint-Bernard, qui avaient commis un vol à main armée à l'Épicerie Lamoureux, de Saint-Bernard, vendredi dernier, ont été interceptés face au 3425 boulevard Laframboise par les patrouilleurs Luc Bessette et Joël Paquin, de la Sûreté municipale. Une bonne description du véhicule et des suspects a contribué à leur arrestation. C'est en patrouillant que les policiers ont aperçu le bout de la crosse du calibre 12. Ces derniers ont procédé à l'arrestation des trois suspects, qui ont été remis à la Sûreté du Québec, puisque le hold-up avait été commis sur son territoire... Par ailleurs, une tentative de vol qualifié avait avorté à l'épicerie Desaulniers, situé au 2645 Desaulniers. Les jeunes de 14-15 ans ont eu la trouille, lorsque le chien a aboyé.

Deux individus arrêtés

Deux individus, dont un était armé d'un couteau, ont fait main basse sur quelque 70$ chez New York Vidéo, rue Laframboise, mais ils ont été arrêtés rapidement. Connu de la victime, un des individus qui était également une figure familière des policiers, a été intercepté et les agents ont procédé à son arrestation. Les policiers ont retrouvé des stupéfiants sur le deuxième individu.

Confusion sur une fraude

Mme Diane Racine, qui exploite la station service Ultramar au 1520 rue des Cascades Est, a apporté une précision sur la fraude dont elle a été victime. "La plainte que j'ai déposée pour fraude est de quelque 120$ et non pas de 3 000$ comme mentionnée dans le texte", a soutenu Mme Racine lors de son passage au bureau. C'est une confusion entre deux fraudes qui est à l'origine de cette erreur... La station service Valiquette s'est pour sa part fait refiler 6 chèques sans provision, entre les 21 et 23 décembre, au montant total de 215$. La suspecte est connue des policiers.

Vols à l'étalage

Un vol à l'étalage a été constaté au Provigo sur le boulevard Casavant au montant de 41,36$. Par ailleurs, chez Zeller's une suspecte de 20 ans a été surprise avec de la marchandise d'une valeur de 185,45$, à l'instar d'une jeune fille de 16 ans qui était en possession de marchandise pour un montant de 122,47$.

Deux jeunes roupillaient dans la Renault

Deux Drummondvillois, âgés de 18 et 20 ans, qui roupillaient dans la Renault 84 qu'ils avaient volée à Victoriaville, ont été arrêtés face au 1175 rue Chénier... Une Buick 87 sur Sainte-Catherine (retrouvée à la sortie 138 de Sainte-Rosalie) une autre dans le stationnement de l'Auberge des Seigneurs, des Buick 89 sur Girouard et Place Bouchard, une Volks 89 sur Carillon, une Chrysler 87 sur Saint-Luc, une Honda Civic 89 dans le stationnement du Cégep, une Volvo 92 chez Automobiles Chicoine et une Pontiac Fiero sur des Cascades, ont été dérobées à leur propriétaire au cours de la dernière semaine...

Des parcomètres endommagés

Des méfaits et des vols ont été signalés sur des parcomètres, installés sur les rues Saint-François et Saint-Antoine. Les dommages s'élèvent à 732$... Par ailleurs, un jeune homme et une jeune femme qui étaient à dévaliser une résidence de la rue Saint-Paul, auraient été dérangés dans leur opération. Ils ont pris la fuite avec une télévision, un four micro-ondes et de la viande congelée pour une valeur de 4 500$. Ils étaient au volant d'un véhicule noir ou gris foncé.

Richard Glenn à la Cour

Il comparaît le 13 janvier et y reviendra le... 13 juillet

À sa sortie de la Cour de justice de Saint-Hyacinthe, le 13 janvier, Richard Glenn, accusé d'agression sexuelle sur une fillette de huit ans (survenue en 1986), a fait remarquer comme il était étonnant que sa comparution (la semaine dernière) et celle du mois de juillet, aient été fixées un 13.

"Chiffre maléfique ou chanceux, selon les superstitions d'usage", lancera-t-il.

Sa comparution a été très brève, le temps au juge Ronald Dudemaine de fixer la date de son enquête préliminaire.

Confiant depuis le début que la suite des événements va lui donner raison et faire la preuve de son innocence, "l'ufologue" de Mont-Saint-Hilaire a montré, à sa sortie de la Cour, un document enroulé dans un journal: "J'ai tout ça ici", a lancé Richard Glenn.

Centre communautaire

Aquinois est le nom retenu

(J.-M.F.) -Aquinois est le nom que les élus de Saint-Thomas d'Aquin ont retenu à la suite du concours qui avait été initié pour identifier le centre communautaire.

C'est lors de la dernière réunion que le conseiller Serge Guertin, secondé par Pierre Saint-Laurent, a procédé à la proposition qui a rallié tous les élus sur le choix du nom du nouveau centre communautaire, situé au 212 rue Pinard.

Par la même occasion, les membres du conseil ont identifié les salles du Centre. Du côté sud, ce sera la salle Thomas et du côté nord, la salle D'Aquin.

Les gagnants de ce concours ont été Mme Maurille Richard qui a mérité une bourse de 50$, M. Steve Roberge et Mme Thérèse Riendeau qui ont touché des bourses de 25$.

Les conseillers de Saint-Thomas ont profité de cette première assemblée de l'année 1993 pour prendre position sur le chalet des loisirs. Il sera dorénavant interdit de fumer dans le chalet.

Les élus ont convenu d'installer des pancartes de non fumeur dans le chalet suite à une proposition du conseiller Reynald Gauvin, appuyé par son collègue Roger Daudelin, interdisant aux usagers de fumer. Résolution qui a fait l'unanimité.

FORD PROBE 1993
élégance et performance

«LA VOITURE DE L'ANNÉE» de la revue MOTOR TREND
LA FORD PROBE GT 1993

PROBE GL 1993 À partir de 349 95$ /* mois

* Location-bail de 48 mois. Taxes, transport et préparation en sus. Valeur future garantie de 6439$. Photo peut différer.

yamaska automobile inc.
Viens sur le boulevard de l'auto
2000 BOUL. CASAVANT OUEST, SAINT-HYACINTHE
774-2000 - 861-5028
Ford LOCATION

À Saint-André d'Acton

La route décime une famille

(J.-M.F.) -La route 139, près de l'intersection du rang 1, à Saint-André d'Acton, a décimé une famille d'Acton Vale, vendredi dernier. Trois membres d'une même famille ont péri au cours d'un funeste accident.

Les victimes étaient à bord du véhicule que conduisait Mme Michelle Pommerleau, 46 ans, grand-mère du jeune Olivier Gardner, âgé de 2 mois seulement qui a succombé à ses blessures.

Mme Nathalie Casavant, âgée de 24 ans, et M. Benoît Casavant, âgé de 22 ans, résidents d'Acton Vale, sont également décédés sur les lieux de la tragédie.

"Il neigeait légèrement et la chaussée était glissante. Cet accident est survenu à la suite d'une perte de contrôle", de commenter le caporal Luc Bédard, de la Sûreté du Québec.

L'autre véhicule impliqué était conduit par M. Michel Guilbault, âgé de 40 ans, de Saint-Germain de Grantham.

"Mme Pommerleau a été blessée grièvement et M. Guilbault a subi des blessures mineures. Toutes les victimes ont été conduites au Centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe", *mentionnait le caporal Bédard.*

Il s'agissait de l'accident le plus tragique de l'année à se produire sur le territoire que desservent les patrouilleurs de la Sûreté du Québec, poste de Saint-Hyacinthe.

"Un accident mortel a également été déploré plus tôt cette année à Saint-Théodore d'Acton. Il avait fait une victime", de souligner le porte-parole de la SQ.

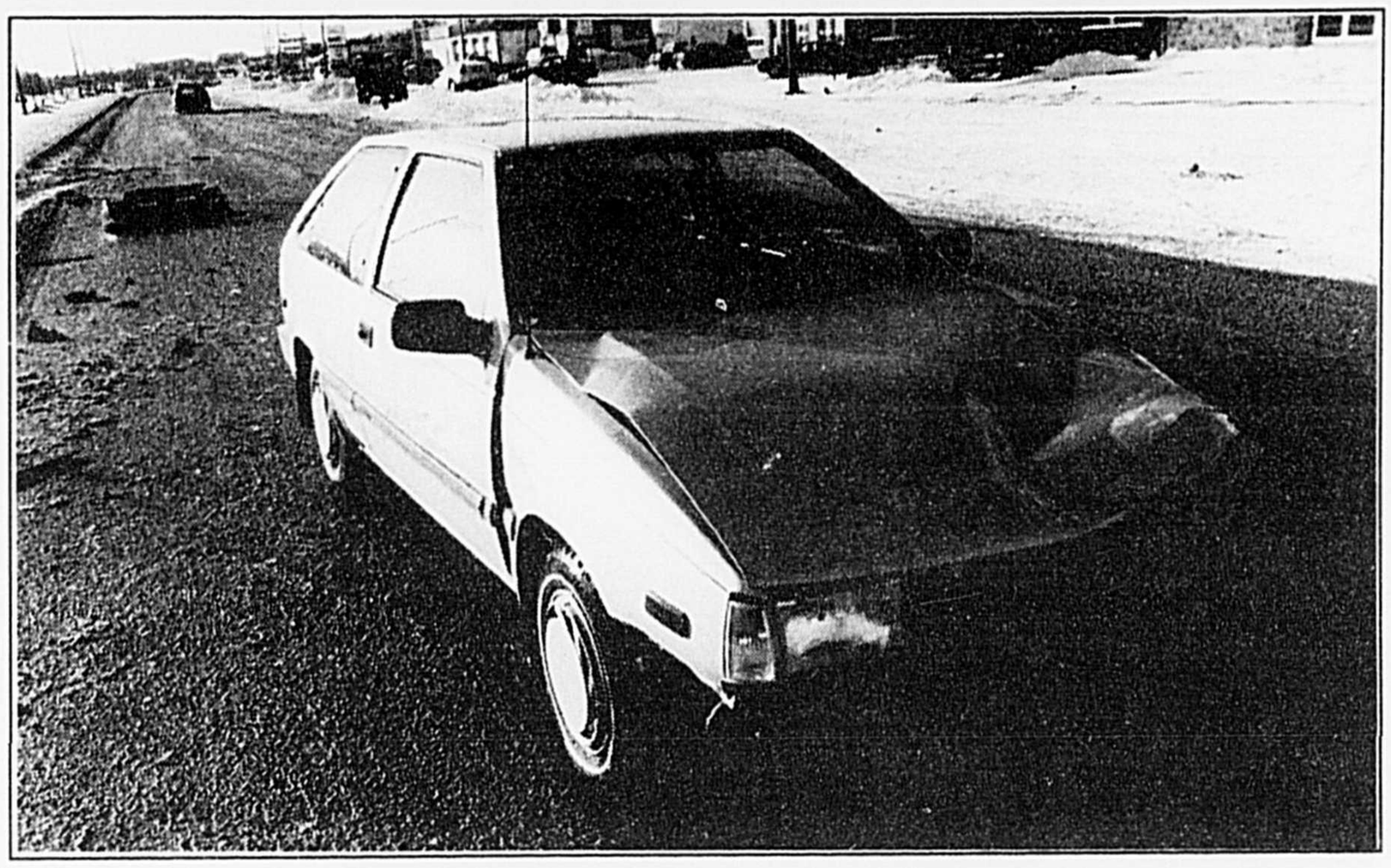

La neige provoque des accidents

Les chutes de neige de la semaine dernière ont rappelé à tous les automobilistes que la saison hivernale était loin d'être terminée. Ce n'est toutefois pas lorsque le sol a revêtu son manteau blanc, mercredi dernier, que les membres du Service de protection publique de Saint-Hyacinthe ont été particulièrement occupés, car 5 collisions sont survenues sur le territoire maskoutain. Toutefois, jeudi dernier, les policiers ont été débordés, puisque pas moins de 17 accidents ont été signalés. Plusieurs de ces accidents ont été occasionnés par une chaussée glissante. On déplorait deux blessés mineurs suite à des collisions. Sur cette photo, on aperçoit une des voitures qui a été impliquée rue des Cascades Est.

Sentence le 9 mars

Michael Sicinski avoue avoir frappé son amie avec un marteau

Au Palais de justice de Saint-Hyacinthe, ce mercredi 13 janvier, Michael Sicinski, 19 ans, d'Otterburn Park, a reconnu sa culpabilité aux principales accusations portées contre lui.

Le 15 octobre, il a causé des lésions corporelles à sa victime, une adolescente de 17 ans, et frappé un membre de sa famille Mme Hélène Sicinski qui s'était portée à la défense de la jeune fille. L'accusé n'a pu contrôler sa colère après que sa petite amie lui ait annoncé qu'elle voulait rompre avec lui.

"Tu veux savoir c'est quoi souffrir? Je vais te le montrer!", a-t-il lancé avant de s'emparer d'un marteau et de se ruer sur elle la frappant à la tête.

Le juge Ronald Dudemaine fera connaître sa sentence le 9 mars. D'ici là, un rapport présententiel a été demandé.

1927 1992

La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe

1697, rue Girouard Ouest Tél.: 773-9751

Vous convie à sa

65e Assemblée Générale Annuelle

Le lundi 8 février 1993
19h30

À l'Institut de Technologie Agro-alimentaire (I.T.A.)
3230, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe

Vous êtes convoqués à la 65e assemblée générale de votre Caisse populaire aux fins de prendre connaissance du rapport annuel contenant les états financiers, le rapport des activités de la Commission de crédit et du Conseil de surveillance et les autres renseignements requis par la Loi.

En plus des autres questions pouvant être soumises lors de l'assemblée, les membres débattront le procès-verbal de la dernière assemblée annuelle ainsi que les trop-perçus annuels.

Également, les membres procéderont à l'élection des dirigeants et disposeront d'une période de temps, réservée à des questions.

L'assemblée aura, en outre, à se prononcer sur l'adoption d'un règlement autorisant l'émission de 27 495 parts permanentes de 10,00 $ chacune pour un montant maximal de 274 950 $. Le projet de règlement prévoit notamment les privilèges, droits et restrictions relatifs à ces parts ainsi que les conditions particulières à leur souscription.

Cet avis est donné
par ordre du Conseil d'administration,

ce 20e jour du mois de novembre 1992

Madeleine Roux, secrétaire

À GAGNER:
10 prix de 50$
500$ en paniers Cadeaux des Douceurs de Richelieu-Yamaska

Projet de ristourne 332,841$ 2%

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
LA FORCE DU CONSEIL

Le centenaire de la Chambre

Calendrier des festivités

(J.-M.F.) -Le comité organisationnel des festivités du centenaire de la Chambre de commerce du district de Saint-Hyacinthe a élaboré une panoplie d'activités, marquant cette étape historique de l'organisme. Mme Claire Archambault et M. Marc Raymond parrainent ce comité, dont la coordination générale est assumée par Mme Rita Marcoux. Quant à M. Lévis R. Doucet, il a pris charge du financement des diverses opérations et Me Gilles Charpentier a la mission de mousser les événements à titre de préposé au marketing.

Ceux-ci se sont adjoint une équipe qui a accepté de mettre l'épaule à la roue, afin que cette année 1993 laisse un souvenir indélébile à tous les membres qui la vivront.

C'est le cocktail des anciens présidents qui a dessiné les premiers jalons de ces retrouvailles.

Le lancement d'un livre, écrit par Mme Hélène Hébert et M. Jean-Noël Dion, et une exposition historique auront lieu le 17 février, sous la supervision de M. Marc Raymond.

Le secteur sportif n'a pas été ignoré. Les membres de la Chambre ont été conviés au match du Laser, le dimanche 7 mars, lors du passage des Olympiques de Hull. Me Gilles Charpentier qui voit à cette activité, a mentionné qu'une mise au jeu protocolaire précédera l'affrontement.

MM. Michel Dorais et Claude Surprenant ont également planifié une première. Les portes de la Kimberly-Clark seront ouvertes aux membres le mardi 9 mars pour une visite guidée de l'entreprise.

Le Gala Hommage, du 24 avril, sous la responsabilité de M. André Brochu et de Mme Louise Deslandes, témoignera de l'excellence des gens du milieu qui ont plus particulièrement capté l'attention au cours de ce siècle. Ce gala sera précédé d'un cocktail hommage qui se tiendra le 30 mars.

L'assemblée annuelle a été programmée pour le 8 juin. Mme Claire Archambault a retenu comme conférencier M. Marcel Tessier, historien de renom, qui saura certes captiver les membres.

Si la date n'a pas été arrêtée pour l'instant, on a prévu pour le mois de juillet un grand rassemblement dans le cadre d'une activité populaire.

Le cocktail de la grande rentrée du 15 septembre sera souligné par le dévoilement d'une oeuvre commémorative du Centenaire.

Par ailleurs, une semaine de l'entreprise se déroulera du 25 septembre au 1er octobre. Coordonnée par M. Jean A. Chagnon, elle aura pour thème: Saint-Hyacinthe, porte ouverte.

Semaine qui précédera le congrès annuel de la Chambre de commerce du Québec, à l'horaire pour les 1er, 2 et 3 octobre.

M. Marc Raymond, membre du comité organisateur des festivités du centenaire, dévoile le calendrier des activités qui se dérouleront tout au long de l'année.

Festivités du centenaire qui seront clôturées par un gala de fermeture en janvier 1994.

Un calendrier, bien orchestré, qui saura sans doute répondre aux attentes des membres.

Bell et la Banque Nationale, partenaires des festivités

"Un témoignage éclatant de l'implication des membres"

Lévis R. Doucet

(J.-M.F.) -La Banque Nationale et l'Interurbain Bell prendront une part active dans les activités qui marqueront le centenaire de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe. M. Lévis R. Doucet, vice-président Richelieu/Yamaska de la Banque Nationale et Mme Josée Goulet, directrice générale de Bell, ont profité du lancement pour découvrir une des banderoles qui seront installées à des positions stratégiques de la Ville.

"La Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe est la troisième plus vieille au Québec. Cette longévité constitue un témoignage éclatant de l'engagement exceptionnel de ses membres et du dynamisme incessant de ses administrateurs depuis un siècle", dit d'entrée M. Lévis R. Doucet.

"Nous entretenons une relation vieille de 100 ans et c'est avec beaucoup de fierté que nous nous associons à la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe, un centre économique où nous regroupons 19 000 clients", reprend Mme Josée Goulet.

"Une chambre de commerce composée de membres actifs devient un moteur important de l'économie. Comme banquier, ça améliore ma santé mentale, sinon physique, ajoute M. Doucet. En plus de constituer un lieu d'échange et d'entraide pour les entrepreneurs, la Chambre joue un rôle majeur de promotion économique sur les scènes locale et régionale".

"Consciente des besoins en communication des gens d'affaires, Bell procède en 1885 à l'ouverture d'une ligne interurbaine pour raccorder Saint-Hyacinthe à la ligne entre Montréal et Sherbrooke. La concurrence n'est pas nouvelle pour nous. Elle ne nous a jamais effrayé et nous entendons vous le prouver à nouveau", poursuit Mme Goulet.

Mme Josée Goulet, de Bell, et M. Lévis R. Doucet, de la Banque Nationale, ont déroulé une des 80 banderoles qui mousseront le centenaire de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe.

Le vice-président Richelieu/Yamaska de la Banque Nationale est persuadé que tous ceux qui regardent en avant peuvent parcourir un bon bout de chemin.

"Je suis enthousiasmé de constater la qualité de nos entrepreneurs, leur sens de l'organisation, leur rigueur et leur acharnement. Les membres et les administrateurs de la Chambre, de même que tous les entrepreneurs peuvent compter sur notre appui, l'appui d'un partenaire indéfectible dans cette reprise économique", soutient M. Lévis R. Doucet.

"C'est dans un esprit de partenariat continu que nous accompagnons la Chambre dans cette année du centenaire. Nous comptons sur l'appui de notre fidèle clientèle, le reflet de la collectivité que nous desservons", conclut Mme Josée Goulet.

Cent ans d'engagement, un gage d'avenir!

De 40 500 à 39 292

Le nombre de Maskoutains diminue

Y a-t-il de moins en moins de Maskoutains? C'est du moins ce que laisse à penser le dernier décret du gouvernement du Québec. Leur nombre a chuté de 1 208 entre 1992 et 1993, passant de 40 500 à 39 292.

En effet, le décret 1675-92 indique que désormais 39 292 personnes habitent la ville de Saint-Hyacinthe. La population des municipalités de la MRC s'établit pour sa part à 76 828.

■ Jacqueline Voghel

Saint-Hyacinthe n'est pas la seule ville du Québec à subir une baisse de ses résidents. Près de 60% des 115 municipalités de la province de 10 000 et plus de population ont diminué leur nombre de citoyens.

Ce recul du nombre de citoyens serait attribuable à une surévaluation de la population lors du recensement canadien en 1991. Le gouvernement du Québec se serait inspiré des données du gouvernement fédéral pour établir le nombre de population en 1991 et 1992.

Le chiffre issu du décret du gouvernement du Québec sert aux fins de subventions et d'organisation municipale. D'après Marcel Therriault, agent d'information à la Ville de Saint-Hyacinthe, la mince baisse enregistrée au sein de la population n'affectera pas l'enveloppe budgétaire des subventions.

Toutefois, la quote-part de la Ville de Saint-Hyacinthe octroyée à la MRC les Maskoutains sera pour sa part légèrement inférieure à l'année précédente.

Rappelons qu'en 1976, lors de la fusion, la Ville de Saint-Hyacinthe établissait le nombre de citoyens à 37 156 alors que Statistiques Canada chiffrait la population maskoutaine à 37 500 habitants.

En 1980, le décret du gouvernement du Québec indiquait 38 182 résidents; en 1984, 38 400; en 1986, 39 100 alors que la Ville en comptait 39 258 dans le recensement municipal de cette année.

En 1988, le décret gouvernemental statuait la population à 38 603 alors que le recensement municipal l'évaluait à 39 180. En 1991 et 1992, le gouvernement du Québec déterminait que Saint-Hyacinthe comptait 40 500 habitants alors que le recensement municipal indiquait 39 055 pour les deux années.

Il est intéressant de constater qu'en 17 ans, la population maskoutaine a subi une légère augmentation de 1 792 résidents, ce qui constitue une timide progression.

ING Canada chapeautera les activités du Groupe Commerce

Le Groupe Commerce et toutes les filiales de Internationale Nederlanden Group (ING) au Canada connaîtront une réorganisation administrative qui aura des effets bénéfiques à Saint-Hyacinthe.

En effet, les quatre filiales d'ING Canada, soit le Groupe Commerce et la Compagnie d'assurances Bélair de Saint-Hyacinthe, la Compagnie d'assurances Halifax de Toronto et la Compagnie Western Union de Calgary seront dorénavant contrôlées par une direction commune qui prendra le nom de Société de gestion ING Canada.

■ **Roger Lafrance**

Cette réorganisation ira bien au-delà du changement de nom puisque plusieurs services internes seront mis en commun et leur direction sera centralisée à Saint-Hyacinthe, au siège social du Groupe Commerce, a confié le président et chef de la direction de ING Canada, M. Yves Brouillette.

"Chaque compagnie conservera son entité distincte et elles conserveront leur nom qui est déjà bien reconnu, a déclaré M. Brouillette. En fait, rien ne changera pour les services à nos clients et courtiers. Les changements concernent seulement les services internes de l'entreprise."

La nouvelle direction d'ING Canada: (assis) Claude Dussault, vice-président exécutif et chef des opérations; Yves Brouillette, président et chef de la direction; Pierre Lemonde, 1er vice-président Technologie et Systèmes; (debout) Michel Tremblay, 1er v.-p. Placements; Claude Désilets, 1er v.-p. Actuariat; et Gilles Clark, 1er v.-p. Finance.

Les services qui seront touchés sont ceux des placements, de l'actuariat, des finances et de technologies et systèmes. En regroupant ces services sous une direction commune, on entend réaliser des économies d'échelle importantes. Ces nouvelles directions seront établies à Saint-Hyacinthe.

"Ça n'implique pas beaucoup de transfert d'employés à court terme, a confié M. Brouillette. À moyen terme, cependant, cela devrait entraîner la création d'un certain nombre d'emplois ici."

Les quatre filiales d'ING Canada ont un chiffre d'affaires combiné de 600 millions $, ce qui place le groupe au 5e rang canadien chez les assureurs IARD (Incendie, Automobile, Risques divers). Au Québec, ING occupe la première position.

Malgré tout, M. Brouillette demeure prudent. Le marché de l'assurance a connu de nombreux soubresauts au cours des derniers mois: la faillite des Coopérants et la vente de La Prudentielle n'en sont que quelques exemples. L'avenir apparaît tout aussi problématique car le marché est fragmenté entre un trop grand nombre de compagnies, assure M. Brouillette.

"Cette organisation améliore notre position dans le marché puisque nous pourrons réaliser des économies d'échelle au plan du partage des services," soutient le président d'ING Canada.

Les nouvelles directions des différents services concernés ont été confiées à Claude Dussault, vice-président exécutif et chef des opérations, Gilles Clark, 1er vice-président Finance, Claude Désilets, 1er vice-président Actuariat, Pierre Lemonde, 1er vice-président Technologie et Systèmes, et Michel Tremblay, 1er vice-président Placements.

Le notaire Pascale Gagné désire aviser la population Maskoutaine qu'à partir du 11 janvier 1993, elle pratiquera seule dans un nouveau bureau à Saint-Hyacinthe. Vous pourrez maintenant le rejoindre à l'adresse suivante:

888, rue Bourdages Nord
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 5N9

Téléphone: 773-5535 *Télécopieur: 773-6522*

Elle aura également une succursale à la Clinique Médicale de St-Pie: 24 St-François, St-Pie, J0H 1W0, téléphone: 772-2401.

Le dimanche 24 janvier

Le Bloc québécois en assemblée générale

Le Bloc québécois de Saint-Hyacinthe-Bagot tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 24 janvier.

La rencontre qui débutera à 13 h 30, se tiendra au restaurant Chanteclair, situé au 2 280, de la rue Dessaulles, à Saint-Hyacinthe.

À l'ordre du jour, on retrouve:

- rapport des activités de l'année 1992;
- plan d'action en vue des prochaines élections fédérales; et
- élection du nouvel exécutif.

M. Nic Leblanc, député de Longueuil, responsable de la région Sud de Montréal, sera l'orateur invité.

Le Comité organisateur compte sur la présence de tous les membres et sympathisants du comté; cela est d'autant plus important que le prochain rendez-vous électoral fédéral en 1993 sera historique à bien des égards.

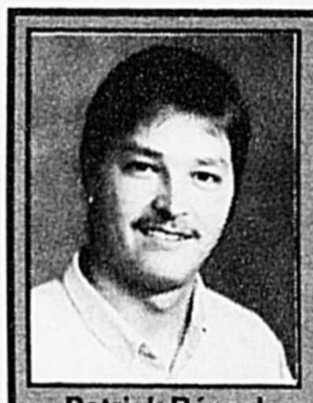
Patrick Bérard

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Christian Dion

MAINTENANT RÉUNIS

Les Pros de la Sécurité

SÉCURITÉ PROTECH
778-0000

VILLA ST-JOSEPH

Voici quelques-unes des particularités de la Villa St-Joseph

- Chambre meublée et décorée personnellement.
- Salle de toilette privée.
- Chambre adaptée pour chaise roulante.
- Service d'appel d'urgence.
- Génératrice de secours.
- Accès de l'extérieur vers l'intérieur sans escalier.
- Messe hebdomadaire et activités pastorales.
- Chapelle interne.
- Conditionnement physique, bingo, pétanque, brunch, etc...
- Menu affiché avec choix d'au moins 2 menus par repas ou adapté à votre régime.
- Déjeuner et collations à votre goût et à votre heure et préparer par vous-mêmes si vous le désirez.

Propriétaire sur place.

Et bien d'autres...

Tous ces services sont à votre disposition pour contribuer à votre mieux-être et sont offerts à la

Villa St-Joseph à des

PRIX ABORDABLES

Venez nous rencontrer et vous pourrez comparer!

RÉSIDENCE DE 40 CHAMBRES POUR PERSONNES DE L'ÂGE D'OR

VILLA ST-JOSEPH

1170 Beauregard (coin Concorde)

773-5466
796-3431

Bonne nouvelle pour nos ainés
PROJET D'AGRANDISSEMENT

BOISÉ DOUVILLE
50 ANS ET PLUS

Réservez votre logement pour le 1 juillet 93

3 1\2 - 4 1\2

- bain tourbillon
- ascenseur
- salle communautaire
- cuisine d'appoint
- chapelle "messe tous les dimanches"
- salle d'exercices
- jeux intérieurs " pétanque, shufle board, bingo, mississipi, table de billard"
- garage intérieur
- jeux extérieurs
- site et ambiance exceptionnels

Gérard et Jeannine vous souhaitent la bienvenue au Boisé Douville, 5630 Jalobert, St-Hyacinthe

POUR VISITE

Tél: 773-4349

LIBRE IMMÉDIATEMENT 3 1\2 et 4 1\2 dans le site actuel

Régie intermunicipale
de gestion des déchets

Lynda Charest assume désormais la direction générale

La Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine compte une nouvelle directrice générale. Mme Lynda Charest est entrée en fonction depuis le 6 janvier dernier.

Mme Charest détient plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement dans la gestion des déchets.

Originaire de Gaspésie, elle est diplômée de l'université du Québec à Montréal (UQAM) en sciences de l'environnement. Elle a travaillé trois ans à la Ville de Montréal au module du Génie de l'environnement où elle s'est occupée en particulier du dossier de collecte sélective des matières recyclables. Elle y a également mis sur pied un programme de récupération des vieux appareils ménagers.

En tant que consultante en environnement, elle a par la suite travaillé à la MRC Vaudreuil-Soulanges où elle a collaboré au Programme régional de gestion intégrée des déchets.

Les nouveaux bureaux de la Régie sont situés à Saint-Hyacinthe, au 2200, rue Pratte, bureau 200, dans la salle du conseil de la MRC des Maskoutains. On peut y rejoindre Mme Charest de 8 h 30 à 16 h 30, en téléphonant au 774-2350 ou par télécopieur au 774-7161.

Mme Lynda Charest assume désormais les fonctions de directrice générale de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine.

Début de la campagne de vaccination

C'est au Centre de formation des Maskoutains mercredi dernier que le CLSC des Maskoutains a entrepris sa vaste campagne de vaccination contre la méningite à méningocoque. Celle-ci se poursuivra jusqu'au 17 février à travers toutes les écoles du territoire et permettra la vaccination de tous les jeunes âgés entre six mois et 20 ans.

VENTE
DE JANVIER
DU 19 AU 30
50% sur lainage
20% à 40% sur papiers peints
20% • Rideaux • Douillettes • Rideaux de douche • Accessoires de salle de bain (en magasin)
Venez voir nos spéciaux sur nos VERTICAUX et HORIZONTAUX
SPÉCIAL
- Velours côtelé 115 cm 2.79$ /m
- Coton perma press 115 cm 1.99$ /m
Vaste choix de couleurs
La décoration...Ça nous connaît
Textiles Beaufort
Service de décoration à domicile
Propriétaire Clément Beaunoyer
2845 Desaulniers, St-Hyacinthe 773-2430

À Rougemont

Breuvages Fiesta investit un million $

L'entreprise Breuvages Fiesta a annoncé un investissement d'un million $ à son usine de Saint-Michel de Rougemont.

Son président, M. Marcel Beauregard, a indiqué la semaine dernière que l'embouteillage de nouveaux produits a incité l'entreprise à entreprendre ce projet d'expansion.

■ **Roger Lafrance**

Breuvages Fiesta se dotera d'un nouvel entrepôt d'une superficie de 10 000 pi.ca. qui sera construit en ajout de son usine d'embouteillage.

"On n'a vraiment plus de place pour entreposer notre production," a commenté M. Beauregard.

Une partie de l'investissement sera également effectuée à l'intérieur de l'usine afin d'en augmenter la production. Le projet devrait créer 12 emplois qui s'ajouteront aux 35 travailleurs existants dans la région.

Breuvages Fiesta recevra un prêt garanti de 400 000$ de la Société de développement industriel pour réaliser le projet. La construction de l'entrepôt devrait débuter l'été prochain et les nouveaux locaux seront prêts pour la fin de l'année.

Breuvages Fiesta est une compagnie entièrement québécoise.

Bien connue pour ses produits Fiesta et Lucky One vendus par des distributeurs, l'entreprise a développé depuis quelques années de nouvelles marques pour les marchés d'alimentation. Elle embouteille également plusieurs marques maisons pour différentes chaînes de magasin.

"Même si les produits de nos distributeurs sont toujours importants pour nous, nous développons de plus en plus le secteur des marchés d'alimentation," de confier M. Beauregard.

Pour les Olympiades

Quatre délégués de la commission scolaire en France

(RL) - La Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val-Monts déléguera quatre représentants aux Olympiades de la formation professionnelle et des métiers qui se tiendra en février à Lyon en France.

Il s'agit de Mme Lise Desmarais-Grimard, présidente de la commission scolaire, MM. Gérald Gagnon, directeur des services éducatifs aux adultes et de la formation professionnelle, Gaston Vachon, coordonnateur des Olympiades provinciales, et Danny Guillemette, architecte.

Ces personnes feront partie d'une délégation de Compétences Québec qui coordonne les Olympiades québécoises de la formation professionnelle.

On sait que la 2e édition de ces Olympiades se déroulera à Saint-Hyacinthe en mai prochain, sous la responsabilité de la Commission scolaire Saint-Hyacinthe-Val-Monts. Ces Olympiades réuniront des étudiants de niveau secondaire et collégial qui se mesureront dans le cadre d'une compétition professionnelle, dans une trentaine de métiers différents.

La délégation qui se rendra en France a pour objectif de mieux connaître les différentes facettes de l'organisation d'un tel événement.

Saint-Dominique

Un don de Desjardins à l'école de la Rocade

(TV) - La Caisse populaire de Saint-Dominique vient de verser un don de 2 500$ à l'école de la Rocade, don qui permettra de combler les besoins des écoliers en 1992-93.

M. Pierre Saint-Germain, directeur de l'école, souligne que cet argent permettra d'offrir occasionnellement des repas chauds à ceux qui seraient dans le besoin.

Il servira également à l'achat de matériel sportif, d'un ordinateur et d'un appareil VHS.

Enfin, il couvrira des frais d'activités de fins d'étape, ainsi que des récompenses aux écoliers; entre autres, trophées, tournois d'échecs, moyens d'émulation en classe, services rendus par les jeunes et activités des finissants.

"Do you speak English?"

Vous pouvez apprendre l'anglais facilement en profitant d'une méthode adaptée à vos besoins, avec une équipe de professeurs dynamiques et compétents.

- Cours privés ou semi-privés
- Cours de rattrapage
- Anglais - Espagnol

N'hésitez plus,

téléphonez-nous au 774-9466

Centre d'Enseignement de l'Anglais J.L. Inc.
1626, rue des Cascades Ouest
Saint-Hyacinthe

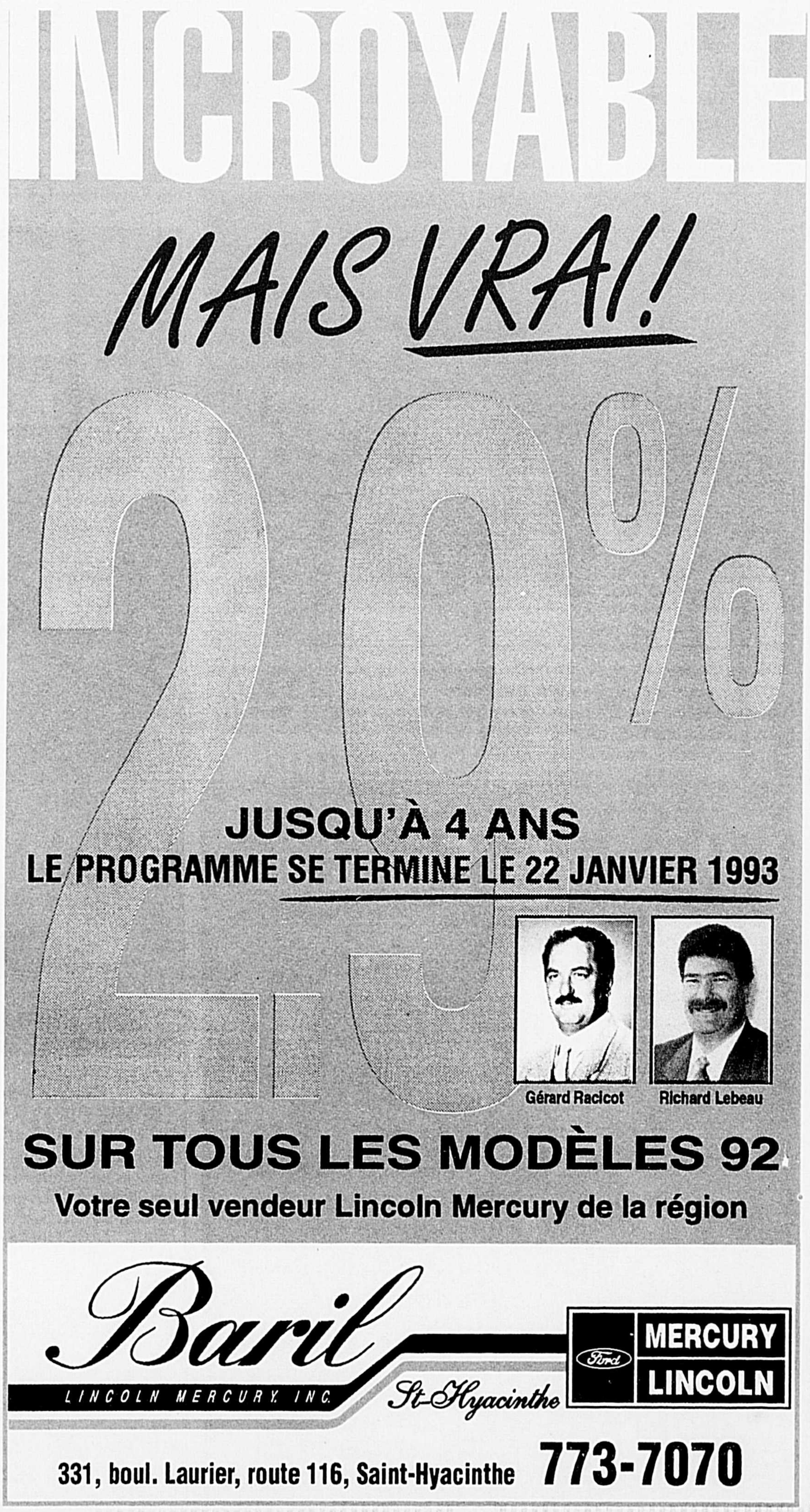

Conclusion d'une entente

Les contrats des clients de N.A.W. seront respectés

L'Office de la Protection du consommateur (OPC) annonce la conclusion d'une entente qui permettra aux clients de la compagnie de garantie N.A.W (North American Warranty), spécialisée dans la vente de garanties supplémentaires dans l'automobile, de faire respecter leurs contrats.

Un règlement est en effet intervenu entre les parties impliquées dans le dossier, au bénéfice des consommateurs. L'entente prévoit une participation financière importante de la part de courtiers de la compagnie d'assurances Lloyd's, de Londres.

Rappelons qu'à la suite des difficultés financières connues par l'entreprise au printemps 1991, l'OPC était intervenu auprès de la compagnie afin de favoriser l'atteinte d'une solution qui permettrait de minimiser les pertes que la fermeture éventuelle de N.A.W. entraînerait pour les consommateurs.

Ces efforts ont finalement porté fruit puisque l'entente négociée permettra aux titulaires de contrats d'en obtenir le respect avec un minimum de problèmes.

Il s'agit donc d'un retour à la normale pour les titulaires de contrats de la compagnie de garantie N.A.W.

Si une défectuosité couverte par le contrat de garantie devait survenir, ils n'auront qu'à se présenter chez leur concessionnaire pour faire effectuer les travaux. Celui-ci verra à obtenir l'autorisation nécessaire des bureaux de N.A.W. avant de procéder à la réparation, et le consommateur ne paiera que les seuls frais prévus par son contrat (franchise, etc.).

Il demeure toutefois primordial que les consommateurs s'assurent que le réparateur a bien obtenu un numéro d'autorisation avant d'entreprendre les travaux.

L'OPC recommande également aux consommateurs de s'assurer que le réparateur inscrive sur la facture le numéro d'autorisation obtenue de N.A.W.

Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec le bureau régional de l'Office de la Protection du consommateur, à 463-1888 (appels locaux) ou à 1-800-668-1888 (appels interurbains).

M. Guy Duhaime se porte acquéreur de l'ancien immeuble de la Caisse de Douville

M. Guy Duhaime annonce à la population maskoutaine qu'il vient de se porter acquéreur de l'ancien immeuble qui logeait la Caisse populaire de Douville.

M. Duhaime exerce la profession d'assureur-vie depuis 1978. Il est président de Multi Courtage inc. et des Services financiers Guy Duhaime inc., deux cabinets de courtage en assurance de personnes.

Multi Courtage est une entreprise de services qui se spécialise dans la distribution de produits d'assurance-vie, d'assurance-salaire, d'assurance-groupe, de fonds d'investissement et de rentes à plus de deux cents courtiers de tous les coins du Québec.

Les travaux d'aménagement de l'immeuble débuteront sous peu et la relocalisation de ses bureaux se fera dans quelques mois, le temps de parfaire lesdits travaux.

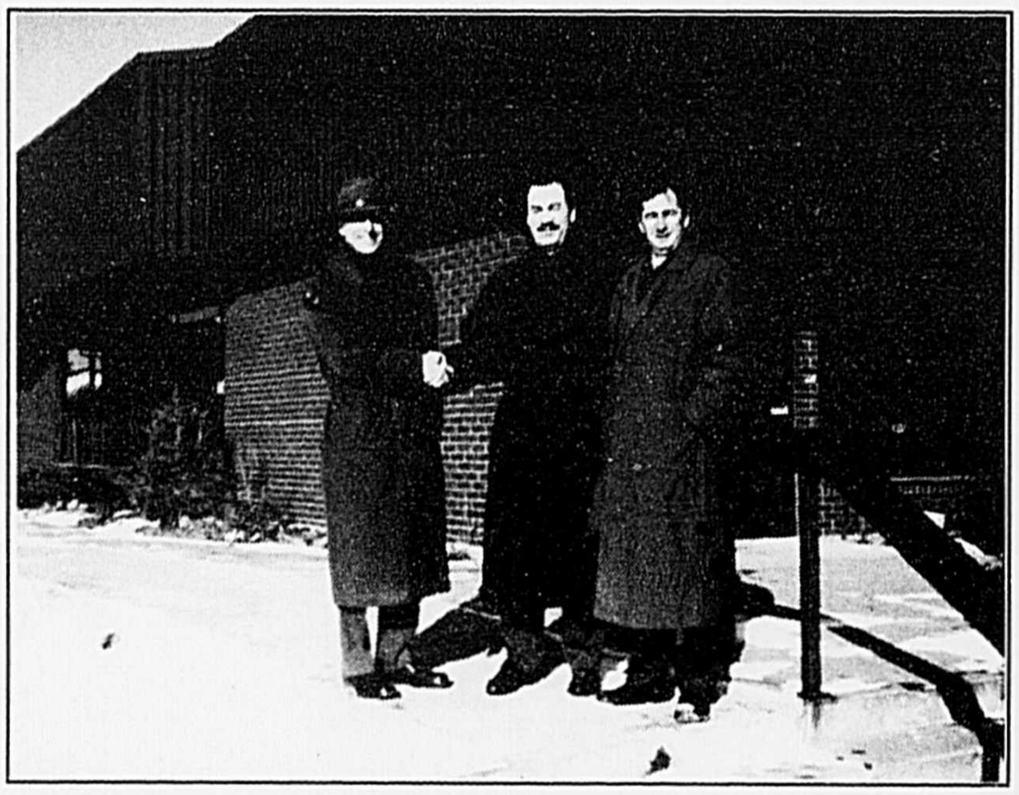

M. Guy Duhaime vient de se porter acquéreur de l'ancien immeuble de la Caisse populaire de Douville. Il est entouré, sur la photo, de M. Alain Plouffe (à gauche), directeur général de la Caisse; et de M. Michel Lanoix, de Courtier Habitat.

HOMMAGE À L'EXCELLENCE

La direction de Yamaska Automobile est fière de souligner la performance de M. François Lemieux à titre de représentant des ventes. M. Lemieux s'est qualifié en tant que premier vendeur de l'année chez Yamaska Automobile, et s'est mérité le Prix de l'Excellence du Club des vendeurs professionnels de Ford du Canada à l'échelle nationale.

Toutes nos félicitations !

yamaska automobile inc.

2000 BOUL. CASAVANT
SAINT-HYACINTHE
774-2000

Chez Lunetterie New Look, la qualité des produits et services est une priorité.

Le 2 pour 1 s'applique sur tous les produits en magasin sans exception, incluant les plus grandes marques: RODIER, GAP, BIANCO, FENDI, FAÇONNABLE, MCM, etc.

Évitez les intermédiaires; Lunetterie New Look importe et distribue elle-même tous ses produits et possède ses propres laboratoires et centres de traitement de lentilles.

Examens de la vue sur place par des optométristes. Nous acceptons également les prescriptions de l'extérieur.

LUNETTERIE NEW LOOK

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

ST-HYACINTHE
1280, des Cascades Ouest
774-7188

Maintenant ouvert le dimanche

ÉGALEMENT À

MONTRÉAL	VILLE ST-LAURENT	LORETTEVILLE	TROIS-RIVIÈRES	GATINEAU
LAVAL	ROSEMONT	LÉVIS	DRUMMONDVILLE	CHICOUTIMI
POINTE-CLAIRE	QUÉBEC	MONTMAGNY	VICTORIAVILLE	ALMA
GREENFIELD PARK	SAINTE-FOY	SHERBROOKE	ST-JÉRÔME	RIMOUSKI

Woolworth

Vente au rabais de janvier

Pour faire place à d'autres ÉCONOMIES

Solde en vigueur Prend fin le 30 janvier

SÉLECTION DE PULLS
pour hommes, grandeurs et couleurs assorties
RÉG. jusqu'à 29 99
5.00

SÉLECTION DE PANTALONS
sports ou jeans, grandeurs variées
RÉG. jusqu'à 29 99
10.00

SÉLECTION DE VÊTEMENTS
molletonnés pour hommes, grandeurs et couleurs assorties
RÉG. jusqu'à 24 99
10.00

HAUT OU PANTALON
molletonné pour dames P à T.G. Choix de couleurs
RÉG.: 14 99
9.99

RABAIS jusqu'à 80%
sur une variété de bas pour dames, vaste choix de couleurs

RABAIS de 50%
SUR UNE SÉLECTION DE GILETS pour fillettes 7 à 14

RABAIS de 50%
SUR UNE SÉLECTION DE VETEMENTS pour enfants 4 à 6X

RABAIS de 60%
SUR HABITS DE NEIGE
une pièce
7 à 14
RÉG.: 74 99
30.00

RABAIS de 50%
SUR SÉLECTION DE BOTTES D'HIVER
pour dames et enfants, pointures variées

RABAIS de 50%
et plus
sur une sélection de PANTOUFLES POUR TOUTE LA FAMILLE

RABAIS de 50%
et plus
SUR UNE SÉLECTION DE TAPIS ET CARPETTES

RABAIS jusqu'à 70%
SUR UNE SÉLECTION DE RIDEAUX DE CUISINE

RABAIS de 50%
SUR RIDEAUX DE DOUCHE SÉLECTIONNÉS

RABAIS jusqu'à 75%
SUR UNE SÉLECTION DE LAMPES DE TABLE

RABAIS de 50%
et plus
SUR UNE SÉLECTION DE DOUILLETTES ET COUVRE-LITS

RABAIS de 60%
SUR HABITS DE NEIGE,
2 pièces
4 à 6X
RÉG.: 69 99
25.00

MULES POUR DAMES,
choix de pointures et de couleurs
RÉG.: 6 99
3.00

BOTTES D'HIVER
pour enfants "Weather Guard"
RÉG.: 19 99
9.99

1305 Des Cascades St-Hyacinthe Centre-ville

Malgré un 4e trimestre catastrophique

Saint-Hyacinthe affiche le bilan le plus positif de l'année de toute la Rive-Sud

(J.-M.F.) -Le quatrième trimestre des mises en chantier a été tout à fait catastrophique dans la cité maskoutaine au niveau de la Rive-Sud et des agglomérations urbaines de la Montérégie. Toutefois, la vitesse de croisière maintenue a permis à Saint-Hyacinthe d'afficher le bilan le plus positif en 1992 en Montérégie.

Une baisse dramatique dans la construction de maisons unifamiliales (-68), dans les logements locatifs (-43) et dans les logements à copropriété (-4) au tableau comparatif de l'année précédente, ont résulté à un -62 % pour ce segment de l'année, le pire en Montérégie.

Cependant, Saint-Hyacinthe n'est pas la seule ville qui a présenté un bilan négatif dans le monde de la construction au cours de ce dernier acte. Au tableau comparatif, Sorel-Tracy est la seule agglomération qui est parvenue à maintenir un dossier positif (+2).

Saint-Jean (-53) et Valleyfield (-52) ont également enregistré une baisse draconienne, alors que la Rive-Sud tournait la page sur ce quatrième trimestre avec un -13.

"Le territoire montérégien, qui inclut la Rive-Sud de Montréal et les agglomérations urbaines de Valleyfield, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Hyacinthe et de Sorel-Tracy, a accusé une baisse des mises en chantier en 1992", dévoilait Mme Marie-Michèle Del Balso, analyste de marché à la succursale de Longueuil de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL).

C'est l'érection de maisons jumelées ou en rangées (+1), de logements locatifs (+19) et à copropriété (+9) qui ont permis à l'agglomération maskoutaine de coiffer toutes ses rivales de la Montérégie et de terminer l'année 1992 avec un bilan positif de 4 %.

Le tableau est négatif dans son ensemble, car Saint-Hyacinthe est la seule région qui peut se targuer d'avoir fait meilleure figure qu'un an plus tôt.

"Il s'agit d'une cinquième baisse annuelle consécutive de la construction en Montérégie, cette fois de 7 %. Selon les données préliminaires, 6 025 logements ont été mis en chantier en 1992, contre 6 455 l'année précédente", de poursuivre Mme Del Balso.

L'analyste attribue cette situation au lent redressement de l'économie, au surplus de propriétés à vendre sur le marché de la revente et au programme 'Mon taux, mon toit', qui a artificiellement gonflé les mises en chantier en 1991, à titre de principaux facteurs responsables du repli de l'activité.

"Sur le plan géographique, tous les secteurs, mis à part l'agglomération de Saint-Hyacinthe, ont enregistré une baisse de la construction en 1992. La plus importante a été enregistrée à Sorel-Tracy où la construction s'est repliée de 22 %", constatait Mme Marie-Michèle Del Balso.

En terme de produits, les mises en chantier des maisons détachées ont diminué de 25 %, alors que la construction des maisons jumelées et en rangées a plus que doublé. "Afin de garnir leur carnet de commande en 1992, les constructeurs ont axé leur production sur les maisons jumelées et en rangées plus abordables, qui répondaient en bonne partie à une demande des aspirants à la propriété", explique Mme Del Balso.

Le marché locatif a pour sa part enregistré une légère progression des mises en chantier entre 1991 et 1992, passant de 1 206 à 1 243 unités, tandis que les copropriétés ont accusé une baisse de 23 %.

Aqueduc Richelieu-Centre

Qu'adviendra-t-il des surplus de subventions?

C'est la question que pose le Comité intermunicipal de vigilance des Quatre-Vents en soulignant que pour 1993 seulement, trois des quatre municipalités concernées enregistreront des surplus à ce chapitre.

L'Aqueduc Richelieu-Centre dont elles font partie en est à sa dernière année de subvention pour payer le coût des infrastructures initiales mises en place il y a 10 ans.

■ **Pierre Bornais**

Chaque année, Québec a fourni des sommes d'argent à titre de subvention pour les infrastructures. Selon le comité, trois des quatre municipalités auraient reçu plus d'argent que le montant de la facture de la Régie.

C'est ainsi que Saint-Bernard a reçu 35 959$ alors que la facture est de 28 880,33$ (surplus de 7078,78$), Saint-Barnabé, 62 000$ (facture de 42 590,42$ - surplus de 20 590$); et Saint-Louis, 48 308$ (facture de 39 198,58$ - surplus de 9 109,42$). À Saint-Jude par contre la subvention de 40 891$ est inférieure à la facture (46 883,64$).

Pour le Comité, ces surplus ne doivent pas nécessairement se retrouver dans le fonds consolidé de la municipalité. Ces montants devraient être appliqués directement pour diminuer le fardeau financier de ceux qui paient encore pour l'aqueduc.

D'ailleurs, le Comité soutient que cette situation de surplus de la subvention par rapport à la facture de la Régie existe depuis des années et que ce sont des montants importants qui ont ainsi été versés au fonds des municipalités sans que les usagers de la Régie reçoivent une aide accrue.

La question serait d'ailleurs à l'étude à Québec car cette question de l'affectation de surplus dans un cas comme celui-là ne semble pas mériter une solution identique pour tout le monde.

OUVERT LE DIMANCHE 9H À 17H

Rôti de palette de veau
Coupe régulière
$2.79 lb $6.15 kg

Rôti de côtes croisées de veau
$3.99 lb $8.80 kg

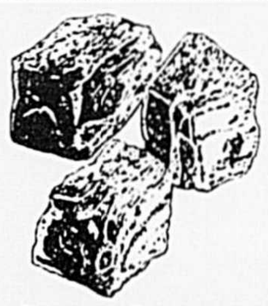

Cubes de veau, partie de l'épaule
$4.99 lb $11.00 kg

Veau haché maigre
Produit décongelé
$2.69 lb $5.93 kg

Bacon tranché en vrac "Expo"
$1.99 lb
$4.39 kg

Boudin frais
Charcuterie St-Hyacinthe
$1.79 lb
$3.95 kg

Saucisses de veau produit maison $2.99 lb $6.59 kg

FRUITS et LÉGUMES

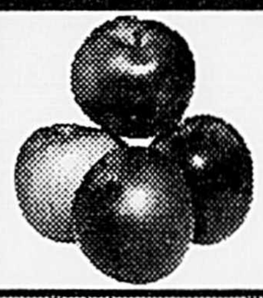

Pommes McIntosh
Produit du Québec
Cello de 3 lbs 99¢ ch.

Raisins rouges Flam
Raisins verts Thompson
Sans pépins, produit Chili
$2.29 lb $5.05 kg

Cantaloup
Grosseur 23 Produit U.S.A.
$1.29 ch.

Salade Iceberg
Grosseur 24, produit U.S.A.
79¢ ch.

Tomates rouges
de serre du Québec
la chopine $1.99 ch.

Céleri
grosseur 24 Produit U.S.A.
$1.69 ch.

Foie de veau frais
$5.99 lb $13.21 kg

Boeuf haché maigre
$2.69 lb $5.93 kg

Texte prévaut en tout temps

MARCHÉ Viand-O-bec inc. plus

CARREFOUR DES CASCADES

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi, mercredi 8h30 à 18h00
Jeudi, vendredi 8h30 à 21h00
Samedi 8h30 à 17h00 - Dimanche 9h à 17 h

1245, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
774-5404

Valide du 19 au 24 janvier 1993

LA CHAMBRE VOUS DIT

M E R C I

100 ans D'ENGAGEMENT

La Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe

au cours de son année centenaire désire rendre hommage aux personnalités, entreprises et institutions qui ont apporté une contribution significative au développement socio-économique de Saint-Hyacinthe et de la Municipalité Régionale de Comté des Maskoutains. Plus de cent personnalités, entreprises et institutions seront ainsi soulignées.

EN COLLABORATION AVEC: Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

GALA HOMMAGE DU CENTENAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

OBJECTIF DU GALA HOMMAGE DU CENTENAIRE

La Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe à l'occasion de son Centenaire veut rendre un TÉMOIGNAGE à tout le secteur Socio-Économique de toute notre région soit St-Hyacinthe et la Municipalité Régionale de Comté des Maskoutains en rendant HOMMAGE aux personnalités, entreprises et institutions qui au cours de leur existence ont apporté une contribution significative à son développement.

LE COCKTAIL DES "CÉLÉBRITÉS"

À cet égard, les administrateurs de la Chambre ont formé un comité Consultatif, dont la tâche délicate et difficile a été d'identifier parmi une liste de 4000 noms, une centaine d'entre eux désignés comme Célébrités, qui méritent cet hommage particulier, lequel leur sera rendu lors d'un COCKTAIL DES CÉLÉBRITÉS qui aura lieu le 31 mars 1993.

REMISE DES TROPHÉES MERCI À L'ÉLITE

De ce nombre, le Comité Consultatif sélectionnera de 12 à 15 personnalités, entreprises ou institutions, dont l'apport socio-économique aura été jugé remarquable; celles-ci constituent L'ÉLITE qui sera connue et honorée lors du GALA HOMMAGE du 24 avril 1993.

À l'occasion de cet événement extraordinaire, nous accueillerons MADAME CÉLINE DION, une artiste de renommée internationale.

Au cours des 7 semaines du 19 janvier au 16 mars 93, nous vous ferons connaître les 100 Célébrités choisies par le Comité Consultatif par l'entremise du journal Le Courrier.

Ces "Célébrités" deviendront pour notre magnifique région, des Témoins du Futur.

Guy Desrosiers
Président
GALA HOMMAGE DU CENTENAIRE

COMITÉ CONSULTATIF DU GALA HOMMAGE

M. GUY DESROSIERS: Président du Gala Hommage du Centenaire et ex vice-président exécutif de la Corporation de développement (C.D.E.I.)

M. CHARLES COUTURE: Vice-président du Comité Consultatif et occupait jusqu'à sa retraite les fonctions de vice-président délégué administration Groupe Commerce, Cie d'Assurances. Maintenant il est entre autres trésorier du conseil d'administration du C.H.H.M.

M. JACQUES BEAUCHAMP: Président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu et président ex-officio de la Corporation de développement (C.D.E.I.)

M. ALAIN BEAUREGARD: Secrétaire-trésorier de la MRC des Maskoutains.

M. ANDRÉ BENOIT: Président du Groupe de Placements Benoit, président du conseil d'administration du Groupe Commerce et vice-président de la récente campagne de levée de fonds de la Fondation C.C.H.M.

M. CLAUDE DESLANDES: Président du Club de Golf La Providence, président de la récente campagne de levée de fonds de la Fondation C.C.H.M. et président du conseil d'administration du C.H.H.M.

M. LÉVIS DOUCET: Vice-président de la région Richelieu-Yamaska de la Banque Nationale du Canda.

M. PAUL-EMILE MAYNARD: Retraité, ex-directeur régional de la Banque Nationale du Canada.

M. JEAN-CLAUDE MESSIER: Commissaire industriel de la C.D.E.I. et membre du conseil d'administration du Campus Haute Technologie Agro-Alimentaire de St-Hyacinthe.

M. JEAN-PAUL VERMETTE: Président de J.P. Vermette et Fils Inc. et personnalité bien connue dans le monde agricole.

M. ANDRÉ BROCHU: Directeur des Galeries St-Hyacinthe, co-propriétaire André Lalonde Sports, co-responsable du Comité Organisationnel du Gala Hommage et président ex-officio de la Chambre de Commerce du district de St-Hyacinthe.

Mme LOUISE DESLANDES: Directeure de Yamaska Auto Location Inc., co-responsable du Comité Organisationnel du Gala Hommage et vice-présidente de la chambre de Commerce du district de St-Hyacinthe.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS AU GALA HOMMAGE

LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances

Hydro-Québec

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ LA FORCE DU CONSEIL

LES ACCOMPAGNATEURS DU CENTAIRE

BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

L'interurbain Bell

LA CHAMBRE VOUS DIT

M E R C I

100 ans D'ENGAGEMENT

La Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe

au cours de son année centenaire désire rendre hommage aux personnalités, entreprises et institutions qui ont apporté une contribution significative au développement socio-économique de Saint-Hyacinthe et de la Municipalité Régionale de Comté des Maskoutains. Plus de cent personnalités, entreprises et institutions seront ainsi soulignées.

EN COLLABORATION AVEC: Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

Voici donc nos célébrités de cette semaine:

CASAVANT & FRÈRES LIMITÉE

En 1937, Joseph Casavant alors forgeron de métier se vit confier la tâche de reconstruire un orgue à tuyaux pour un collège de Montréal. Ce premier contact devait être à la base de la grande aventure de Casavant Frères puisque Joseph décide de quitter sa tâche première et de se consacrer à la construction d'orgues. De cette période, jusqu'à sa mort, il en construisit 17. Ses deux fils, Claver et Samuel décidèrent de suivre les traces de leur père et allèrent étudier à Paris auprès des grands facteurs d'orgues de l'époque. À leur retour, en 1879, ils établirent la maison Casavant Frères sur le site actuel du présent atelier.

Leur premier contrat fut un orgue de 13 jeux pour la Chapelle Notre-Dame-de-Lourdes à Montréal. Claver avait alors 24 ans et Samuel 21. D'autres contrats suivirent bientôt à un rythme de 2 à 3 par année. La renommée de Casavant Frères ne cessa de grandir au fil des ans, au fur et à mesure que les orgues produites étaient dotées de jeux élaborés et innovateurs. À partir des réussites techniques de Claver et Samuel Casavant et sous la direction artistique et administrative des directeurs ultérieurs, la compagnie continue de fabriquer d'excellentes orgues à tuyaux pour les églises, salles de concert et institutions d'enseignement. Aujourd'hui encore, l'intégrité artistique et l'attention assidue que les frères Casavant chérissaient sont à la base du travail de cette firme fièrement maskoutaine.

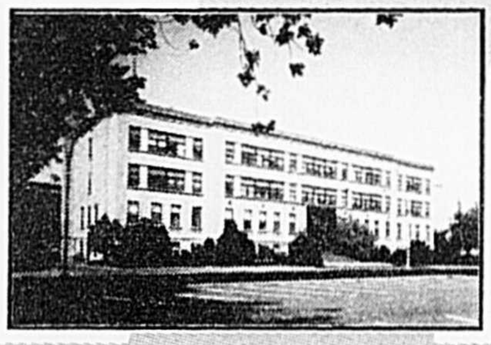

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Montréal est la seule faculté de médecine vétérinaire française d'amérique du Nord et l'une des quatre facultés de médecine vétérinaire canadiennes. Située sur la rue Sicotte à Saint-Hyacinthe, elle tire son origine de l'École vétérinaire française de Montréal fondée, en 1886, par le docteur Victor-Théodule Daubigny. Elle devint, de 1895 à 1920, l'École de médecine comparée et de science vétérinaire de Montréal et, en 1920, elle fut l'une des unités constituantes de l'Université de Montréal. De 1928 à 1947, l'école vétérinaire est située à Oka et affiliée à l'Université de Montréal sous le vocable d'École Vétérinaire d'Oka. Déménagée à Saint-Hyacinthe en 1947, elle porte ensuite le nom d'École de médecine vétérinaire de la province de Québec et se trouve sous la responsabilité du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. À la suite d'une recommandation du rapport Parent, elle est intégrée à l'Université de Montréal, en 1969, avec le statut de faculté. En 1985, elle a reçu l'agrément de la prestigieuse American Veterinary Medical Association qui en fait la seule faculté francophone au monde à obtenir une telle reconnaissance.

Outre l'enseignement et les services professionnels, la recherche fondamentale et appliquée représente l'un des principaux secteurs d'activités de la Faculté.

De plus, la Faculté est activement impliquée dans la coopération internationale. La formation continue des médecins vétérinaires québécois représente une autre dimension de la mission de la Faculté qui y travaille en étroite collaboration avec la corporation professionnelle des médecins vétérinaires du Québec.

Bien qu'elle ait fêté son centenaire en 1986, c'est vers l'avenir qu'elle a les yeux résolument tournés.

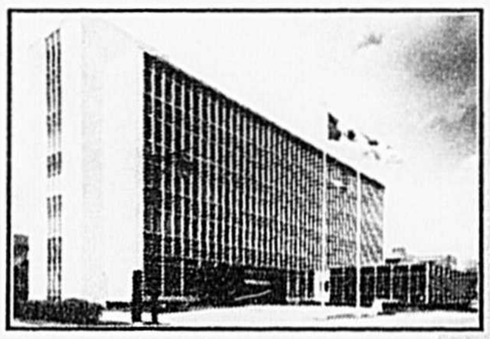

LE GROUPE COMMERCE COMPAGNIE D'ASSURANCES

UNE ENTREPRISE SOLIDEMENT IMPLANTÉE

Fondé en 1907, Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances compte aujourd'hui près de 800 employés, un chiffre d'affaires de plus de 280 millions de dollars et des bureaux répartis à travers tout le Québec. Il offre une gamme complète de produits d'assurance IARD (incendie, accidents et risques divers) par l'entremise d'au delà de 650 cabinets de courtage.

Le Groupe Commerce est le plus important assureur IARD au Québec. Il fait partie du Groupe ING qui est présent dans 42 pays et détient des atifs de plus de 200 milliards de dollars.

Le Groupe Commerce a joué un rôle de premier plan dans le développement économique et social du Québec au cours des années. Son engagement s'est concrétisé par un soutien financier à divers organismes et institutions, par une participation dans le programme de revitalisation économique et architecturale "Rues Principales", ainsi que par un encouragement à l'engagement de ses employés à la vie communautaire. Avec environ 500 employés à Saint-Hyacinthe, le Groupe Commerce représente pour la région une source de stabilité et de dynamisme.

L'entreprise a connu une croissance soutenue depuis sa fondation, ce qui lui vaut une position de leader dans le domaine des assurances IARD au Québec. Au cours de cinq dernières années, sa part du marché québécois s'est accrue de 20%.

En plus d'une solidité financière enviable, le Groupe Commerce jouit d'une réputation d'excellence. Pour ses quelques 450 000 clients comme pour la région de Saint-Hyacinthe, cette entreprise constitue vraiment, comme le mentionne son slogan, une présence rassurante.

SEMENCES CRÉPEAU INC.

Certaines entreprises acquièrent une notoriété dans leur domaine sans que la population qui l'entoure ne prenne vraiment connaissance des réalisations exceptionnelles des hommes et des femmes qui ont contribué au succès de ces entreprises.

Semences Crépeau Inc. est de celles-là. En 1965, Onil Crépeau et son épouse Jeannille orientent leur entreprise vers le conditionnement des semences de céréales certifiées. Dès lors, cette PME ne cessera de progresser. Seize ans plus tard, en 1981, Guy Crépeau, fils d'Onil, se joint à l'équipe et met à profit les connaissances acquises durant ses études; il détient, en effet, un diplôme en agronomie de l'Université Mc Gill.

Tout en se faisant créatrice d'emplois permanents et saisonniers, Semences Crépeau Inc. contribue à l'essor économique de la région en disposant de la production de semences de plusieurs producteurs spécialisés dans cette discipline. Grâce à son souci d'excellence, Semences Crépeau Inc. s'accapare d'une part du marché québécois. Puisque déjà 50% de la semence utilisée présentement au Québec est certifiée, l'entreprise veut relever le défi d'aller chercher un pourcentage de l'autre 50% et ainsi contribuer à l'évolution qualitative de ce secteur.

Le président actuel Guy Crépeau et son épouse et collaboratrice Liette Gendron orienteront la grande équipe de Semences Crépeau vers l'atteinte de cet objectif.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS AU GALA HOMMAGE

LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances

Hydro-Québec

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ LA FORCE DU CONSEIL

LES ACCOMPAGNATEURS DU CENTAIRE

BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

L'interurbain Bell

LA CHAMBRE VOUS DIT

M E R C I

100 ans D'ENGAGEMENT

La Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe

au cours de son année centenaire désire rendre hommage aux personnalités, entreprises et institutions qui ont apporté une contribution significative au développement socio-économique de Saint-Hyacinthe et de la Municipalité Régionale de Comté des Maskoutains. Plus de cent personnalités, entreprises et institutions seront ainsi soulignées.

EN COLLABORATION AVEC: Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

Voici donc nos célébrités de cette semaine:

LÉO BIBEAU

Il y a des personnes qui marquent leur époque par une contribution exceptionnelle à la société à laquelle ils appartiennent. Léo bibeau est de la trempe de ces personnes. Il a en effet laissé des traces indélébiles à plusieurs niveaux du milieu maskoutain.

Il n'a ménagé ni son temps ni ses énergies pour faire évoluer l'éducation, les loisirs, la vie municipale, le secteur coopératif et le domaine sportif en général. Sa feuille de route, des plus imposantes, le voit tour à tour employé modèle (45 ans chez Penman's) organisateur social et sportif (fanfare, ligues de balle et de hockey) fondateur des loisirs Christ-Roi, président du comité de citoyens, membres de comités d'éducation, fondateur de pré-maternelles en milieu défavorisé, rédacteur de nombreux articles, directeur de la fédération des terrains de jeux, commissaire d'écoles, participant au regroupement des commissions scolaires urbaines et rurales, conseiller municipal, président de l'Office municipal d'habitation, membre du conseil provisoire pour la fusion des villes de St-Hyacinthe, La Providence, St-Joseph et Douville, marguillier paroissial et diocésain, membre fondateur de la corporation industrielle de St-Hyacinthe, membre de la Chambre de Commerce, de la Société d'Histoire, directeur et président de la boulangerie coopérative "Le syndicat ouvrier" et très impliqué politiquement. Avec raison, de nombreux organismes et institutions de la région ont rendu hommage à ce grand maskoutain qui, même à quatre-vingts ans continue de participer et de s'impliquer à la vie de son milieu.

La Chambre de Commerce salue bien bas, cet homme de grande valeur pour qui le mot "BÉNÉVOLAT" n'est pas un vain mot.

LE GROUPE YAMASKA

Bien que la Société Québécoise, à l'instar de celle du Canada soit plongée dans une crise économique difficile, le Groupe Yamaska avec ses sept concessions automobiles et sa compagnie de location tire son épingle du jeu avec brio. En effet, même si le domaine automobile est durement touché, le Groupe Yamaska a connu en 1990-91 une ascension phénoménale qui culminait en 1991 par la meilleure année de son histoire en terme de rentabilité. L'entreprise emploie plus de 215 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 75 millions, en hausse de 21 pour cent par rapport à 1990. Elle a maintenu un taux de croissance de plus de vingt-trois ans. Son orientation de mégaconcessionnaire lui permet de compter sur des experts dans chaque domaine: marketing, entretien mécanique d'automobiles et de camions, service des pièces, débosselage etc... Son pouvoir d'achat sans égal lui assure d'obtenir les meilleurs prix et lui permet de se doter d'équipements à la fine pointe de la technologie, utilisés par les sept concessions.

En outre, le Groupe Yamaska a effectué des investissements de plus de trois millions de dollars dans la région de Saint-Hyacinthe durant les dernières années. Dans le contexte actuel, voilà qui témoigne d'un entrepreneurship exceptionnel. Le siège social est situé sur le boulevard Casavant, au coeur du "Boulevard de l'auto", le joyau du Groupe Yamaska.

DAMAFRO, FROMAGERIE CLÉMENT INC.

La Fromagerie Clément, située à St-Damase est la propriété de Monsieur Claude Bonnet et de ses fils Philippe et Michel. Venus de France, ils sont installés au Québec depuis huit ans. Monsieur Claude Bonnet avait une fromagerie dans la région de Brie en France, établie depuis 1915, laquelle lui avait été léguée il y a 40 ans par son père. Maintenant chez nous, lui et ses fils réussissent à refaire des produits de très haute qualité grâce à leur technique et à leur expérience, celle de Maîtres Fromagers qui ont consacré une grande partie de leur vie à la fabrication de ce produit goûté par de plus en plus de Québécois.

La Fromagerie Clément fabrique et distribue des fromages fins du type Brie, Camembert et une gamme impressionnante de fromages uniques au pays. Tous ces produits ont un point en commun: ils ont été fabriqués avec le même art et la même qualité que ceux dont on se délecte dans les cours royales en France depuis 1200 ans.

Après avoir conquis le marché de la grande région de Montréal, et maintenant que les produits DAMAFRO sont reconnus comme étant de qualité égale ou même supérieure à celle des produits importés, la compagnie commercialise ses produits à travers le réseau établi de grande chaînes de magasin. La Fromagerie Clément, par l'intermédiaire de Messieurs Bonnet a voulu perpétuer ce savoir-faire ancestral Européen sur le sol Canadien et y réussit fort bien. "N'obtient l'expérience et ne mérite réellement le succès que celui qui persiste dans l'accomplissement de son travail, par la perfection, les connaissances et l'amour qu'il y met." Voilà une citation que partage chacun des membres de la grande équipe des FROMAGES DAMAFRO.

OLYMEL

L'industrie Agro-alimentaire est en constante évolution et elle se doit d'innover pour faire face à la mondialisation des marchés. Voilà pourquoi en 1991, deux géants de l'industrie porcine au Canada s'unissaient pour donner naissance à une nouvelle entreprise, OLYMEL.

Le siège social du groupe Olymel est situé à Saint-Hyacinthe. L'entreprise regroupe 16 établissements au Québec et emploie près de 2400 personnes. La société Olymel est issue de la fusion des actifs et du regroupement des activités des Groupe Olympia Ltée et de Turcotte Turmel, division des viandes de la Coopérative Fédérée de Québec, deux chefs de file dans le secteur de l'abattage et de la découpe des viandes fraîches.

Olympia avec ses divisions Taillefer et Expo occupait une position de choix dans l'industrie de la transformation des viandes. Olymel détient 5% du marché Nord-américain et 25% du marché canadien. Le groupe abat près de 70% des cinq millions de porcs produits au Québec. Le chiffre d'affaires d'Olymel excédera 750 millions de dollars pour son premier exercice financier.

Près de 60% de la clientèle du groupe provient du marché canadien alors que la balance est issue des marchés d'exportation: Les États-Unis, le Mexique, Cuba, le Japon, Hong-Kong, le Brésil, l'Australie, La Nouvelle-Zélande et la Pologne.

Dans les années à venir, elle vise à accroître sa présence sur les marchés suivants: les pays de la CEE, de l'Europe de l'Est et de l'Amérique du Sud.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS AU GALA HOMMAGE

LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances

Hydro-Québec

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ LA FORCE DU CONSEIL

LES ACCOMPAGNATEURS DU CENTAIRE

BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

L'interurbain Bell

LA CHAMBRE VOUS DIT

MERCI

La Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe

au cours de son année centenaire désire rendre hommage aux personnalités, entreprises et institutions qui ont apporté une contribution significative au développement socio-économique de Saint-Hyacinthe et de la Municipalité Régionale de Comté des Maskoutains. Plus de cent personnalités, entreprises et institutions seront ainsi soulignées.

100 ans D'ENGAGEMENT

EN COLLABORATION AVEC: Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Voici donc nos célébrités de cette semaine:

HOTEL-DIEU DE ST-HYACINTHE

L'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, avec ses 609 lits dédiés aux adultes qui présentent un profil gériatrique, admet environ 650 personnes par année. De ces dernières, 500 sont admises pour une courte période et réintègreront, pour la plupart, leur domicile antérieur. Au nombre d'environ 150, des personnes présentant des handicaps sévères ne permettant plus leur maintien à domicile, deviennent, pour une plus longue période, résidentes de l'Hôtel-Dieu.

Par tradition, l'Hôtel-Dieu demeure au service de la population. La qualité des soins et services dispensés demeure la priorité de l'Hôtel-Dieu qui mise sur sa programmation dynamique et surtout sur la spécificité et l'expertise de son personnel.

Un peu plus de 1 000 personnes travaillent à l'Hôtel-Dieu qui dispose d'une masse salariale annuelle de 26 millions de dollars. De plus, 4 millions de dollars sont annuellement dépensés sous formes d'achats principalement dans le milieu maskoutain.

Au cours des onze dernières années, l'Hôtel-Dieu s'est rénové pour un montant de 13 millions de dollars qui constituaient des sommes additionnelles fort majoritairement distribuées dans la collectivité maskoutaine.

L'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, exposant fièrement ses 153 ans, fait partie de l'histoire sociale et économique du milieu maskoutain; il est demeuré au service des maskoutains et des maskoutaines et s'est constamment adapté aux besoins de la collectivité.

L'Hôtel-Dieu entend maintenir son leadership régional dans le traitement de la personne en perte d'autonomie. Le développement de la programmation de courte durée adaptée aux besoins de la clientèle et la contribution exceptionnelle des ressources médicales et professionnelles favoriseront le maintien à domicile de la personne âgée.

Les rénovations prochaines annoncées par le Ministère de la Santé et des services sociaux viseraient l'amélioration du milieu de vie des résidents et résidentes. Ceci constitue également une reconnaissance de la qualité du travail accompli par la grande équipe de l'Hôtel-Dieu tout en contribuant au développement économique de la collectivité maskoutaine.

INFRANOR CANADA INC.

D'abord filiale à part entière d'une société de portefeuille suisse lors de son incorporation en 1965, Infranor Canada Inc passait progressivement sous contrôle québécois suite à l'acquisition d'une part majoritaire des actions par Messieurs Jacques Roberge en 1974 et Jean-Guy Morin en 1978. Une minorité d'action appartient encore à Sterner Lighting Systems de Winsted au Minnesota, avec laquelle une excellente collaboration technique continue d'exister.

L'usine implantée en 1974 rue Trudeau fût agrandie à près de 4000 mètres carrés en 1989, et accueille près de 50 employés.

La compagnie se spécialise dans la fabrication et la vente de systèmes d'éclairage industriel et commercial, en plus de produire des appareils d'éclairage décoratif et architectural pour l'extérieur ainsi qu'une nouvelle gamme d'appareils d'éclairage indirect pour l'intérieur.

Les produits Infranor sont reconnus à travers le monde entier pour leur versatilité. Pour mieux comprendre le rôle d'Infranor, il suffit d'imaginer la tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le Parthénon ou le Sphinx, la nuit sans leur éclairage Infranor.

Une étroite collaboration avec la firme Lavallin International a aussi permis la solution de problèmes complexes à l'étranger.

Plus près de chez nous, Infranor Canada Inc. compte parmi ses réalisations d'éclairage, des aéroports, des piscines olympiques, des sièges sociaux de grande envergure, le barrage Daniel Johnson à Manicouagan, le complexe sportif Claude Robillard à Montréal et de nombreux autres. Une part importante des éclairages décoratifs municipaux réalisés ces dernières années à travers le Canada a été fabriquée à Saint-Hyacinthe, de même que l'éclairage des stations de trains de banlieu Montréal-Rigaud, du Pont Victoria, et plus récemment de la Place Victoria à Montréal.

La compagnie se spécialise de plus dans l'éclairage des terrains de sport, et compte un grand nombre de réalisation de ce genre à travers le pays, dont plusieurs situés à Saint-Hyacinthe.

La ville de Saint-Hyacinthe ainsi que plusieurs industries et commerces de la région ont aussi fait confiance à Infranor dont on peut retrouver les équipements le long de la rue Girouard, à la piscine intérieure du Centre Culturel, à la Cathédrale ainsi qu'à de nombreux stationnements, édifices commerciaux et terrains de jeux sur l'ensemble du territoire.

Infranor, une compagnie d'ici dont le rayonnement s'étend bien au delà de nos frontières.

GERMAIN LARIVIÈRE 1970 LTÉE

Fondée en 1957, par son président actuel M. Germain Larivière la maison Germain Larivière Limitée n'a jamais cessé de rayonner depuis ces 35 dernières années, et bien au delà des frontières locales et régionales.

Avec un début très modeste, M. Germain Larivière a transformé un petit atelier d'ébénisterie en un local de vente de couvre-planchers, de meubles et d'entreposage, avec l'aide de son épouse et d'un employé occasionnel.

Fort de son expérience, M. Germain Larivière après moins de deux ans d'opération, a fait son premier agrandissement. En effet, de 5800 p. c. la superficie du magasin était passée à environ 7200 p.c.

Depuis, il y a eu au moins une vingtaine d'agrandissements, d'ajouts, de transformations ou de réaménagements, portant la superficie totale de la salle de montre à soixante dix mille pieds carrés et la capacité d'entreposage encore plus grande, faisant de cette entreprise la plus grande surface de vente du genre en province.

Le nombre d'employés a dépassé les quatre-vingt à certaines périodes de pointe; cet élément n'est certes pas négligeable pour la main d'oeuvre régionale.

Durant toutes ces années, se sont ajoutés plusieurs autres produits à ceux du début; les appareils électro-ménagers, toute la gamme des appareils audio, les objets de décoration et toutes les nouveautés dans le domaine du revêtement de sol.

M. Germain Larivière s'est toujours fixé comme but d'offrir à sa clientèle, de la marchandise de qualité supérieure, un vaste choix et un service après-vente hors-pair. Il envisage l'avenir avec beaucoup d'optimisme et avec autant d'ambition et de détermination.

COQUET Le Poulet à tout faire

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AVICOLE RÉGIONALE

La Société Coopérative Avicole Régionale, mieux connue sous le nom de "Coquet", a été crée en 1945 par un groupe d'administrateurs regroupés par Monsieur l'Abbé Etienne Cordeau, Curé de Saint-Damase à l'époque.

Depuis ses débuts, la Coopérative a contribué très largement à l'évolution sociale de Saint-Damase. Par se présence, la Coopérative a permis le développement d'autres secteurs d'influence au sein même de la communauté.

L'usine "Coquet" a toujours été modernisée régulièrement. Chaque année, un nouvel équipement a été installé et de nouvelles méthodes ont été mises en oeuvre.

C'est grâce à cette approche résolument moderne que la coopérative de Saint-Damase a pu rester concurrentielle tout en continuant à privilégier ses propres critères de qualité.

Le dernier aménagement majeur date de 1982. Cette année-là, "Coquet" est entré définitivement dans l'ère de l'automatisation en installant une chaîne ultra-moderne d'abattage et de transformation.

Depuis avril 1991, la Société Coopérative Avicole Régionale est propriétaire de 50% des actions de la compagnie Quatre Etoiles, située à Québec. Cette acquisition dans la surtransformation des produits de la volaille est une des bases du développement de l'entreprise dans sa recherche à combler les besoins des consommateurs.

Au cours de 1991 et 1992, la Société Coopérative avicole Régionale a investi plus de 5 millions dans différents projets. En 1991, l'entreprise s'est dotée d'un système indépendant d'épuration de ses eaux usées, afin de rencontrer les normes de l'environnement.

En 1992, un projet d'automatisation d'abattage fut réalisé, augmentant la capacité d'abattage de 12 000 poulets à l'heure, ceci dans le but de diminuer les coûts d'opération et de demeurer une entreprise de transformation avicole des plus performantes et des plus aptes à accueillir le libre-échange et ses conséquences.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 52 millions de dollars et une production annuelle de plus de 27,000 tonnes de volailles, elle est un chef de file de l'industrie avicole Québécoise.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS AU GALA HOMMAGE

LE GROUPE COMMERCE Compagnie d'assurances

Hydro-Québec

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ LA FORCE DU CONSEIL

LES ACCOMPAGNATEURS DU CENTAIRE

BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

L'interurbain Bell

À La Présentation

Bernard Longpré riposte à Mireille Lebrun

La démission fracassante de Mme Mireille Lebrun au sein du conseil municipal de La Présentation, a provoqué des remous. Les élus ont accepté la démission de la conseillère au cours de la dernière assemblée, mais ils ont exigé de Mme Lebrun qu'elle cite les noms et qu'elle précise les allégations soulevées dans sa lettre de démission, dont une copie avait été adressée au COURRIER. M. Bernard Longpré, conseiller de l'endroit, a toutefois eu la riposte vive.

Le poste 6, laissé vacant à la suite du départ de Mme Lebrun, sera-t-il comblé avant l'automne? "Les élus disposent de 15 jours pour prendre une décision", précise la secrétaire-trésorière de la municipalité, Mme Raymonde Gaudette Gauvin.

■ **Jean-Marie Fontaine**

"Je n'ai aucun commentaire à formuler suite à cette démission. Il me semble que ma lettre de démission résume assez bien ma pensée", répond Mme Mireille Lebrun au cours d'une conversation téléphonique.

La démissionnaire a été invitée à dévoiler les noms et à préciser ses allégations au début de l'assemblée régulière du conseil le 1er février. "Trouvez-vous ça normal?", se borne à dire Mme Lebrun.

Dame rumeur qui a toujours la langue bien pendue, a pour sa part véhiculé que Mme Lebrun avait la réputation d'abandonner les postes qu'elle occupe avant la fin de ses mandats. "C'est complètement faux! J'ai toujours terminé mes mandats. Ma démission a été mûrement réfléchie", réfute l'ex-conseillère, dont la sortie ne sera pas passée inaperçue.

Conseiller en poste depuis 1991, M. Bernard Longpré n'a pas caché sa déception. "Je ne pense pas que nous ayons forcé Mme Lebrun à faire quoique ce soit. Les accusations qu'elle porte n'ont pas de fondement et elle jette un discrédit sur les membres du conseil. Je trouve malheureux que Mme Lebrun effectue sa sortie avec autant de fracas", commente dans un premier temps M. Longpré, se déplaçant péniblement lors de son passage au bureau du COURRIER.

M. Longpré avance que son ex-collègue était continuellement en opposition avec les membres du conseil. "Mme Lebrun aurait pu amener des points positifs à l'occasion. Elle s'attardait continuellement sur des points de loi comme si son rôle était de trouver la 'bête' noire. Elle nous a souvent reproché dans des fins de réunion de continuellement amplifier ses propos et pourtant nous passions une grosse demi heure pour lui expliquer. Mme Lebrun a dû enregistrer plus de 30 dissidences depuis un an et souvent pour des raisons inexplicables. J'interprète cette façon d'agir comme une dissidente permanente. Élue en 1992, Mme Lebrun aura eu un court mandat. C'est malheureux autant pour elle que pour nous".

Estimant que le tissu social était tricoté serré à La Présentation, M. Bernard Longpré s'est fait philosophe. "C'est stimulant de voir les gens s'intéresser à ce qu'on fait. Dans ma philosophie, je suis un porte-parole des voisins que je représente. Ce n'est pas une guerre de clans, car nous réussissons à entretenir des liens. De par son attitude, Mme Lebrun n'a pas rendu service à la population de La Présentation", déplore le conseiller.

"Que demande soit faite à Mme Lebrun de venir personnellement citer publiquement le nom des membres du Conseil qu'elle accuse en disant: 'Certains membres du Conseil veulent m'obliger à pratiquer de façon non professionnelle et non acceptable'. Qu'elle justifie de plus, ses allégations ou qu'elle choisisse l'alternative de faire des excuses publiques devant le Conseil", peut-on lire entre autres dans la résolution.

Mme Mireille Lebrun se pliera-t-elle le 1er février?

NOMINATION

Martin Lessard

chiropraticien

est heureux de se joindre aux chiropraticiens Dr Serge Roux et Dr Daniel Gagnon de la

CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE ST-HYACINTHE

située au 2965 boul Laframboise, St-Hyacinthe 774-7065

À cette occasion, le docteur Lessard

vous offre gracieusement un examen d'évaluation

du 22 au 29 janvier 1993

sur rendez-vous

774-7065

CLUB DE SKI

Raminska

Soyez bien informé

Ski-phone 774-7366

École Club Raminska

Mercredi 27 janvier 93

JAY PEAK

**35$** pour tous + 5$ pour non-membres incluant: transport et remontée

Départ Quincaillerie Gagnon 6h00

Limite réservation: Lundi 25 janvier à 20h00

COMPTOIRS DE RÉSERVATIONS:

André Lalonde Sports — Galeries St-Hyacinthe

Mode Sports — 415 Hôtel-Dieu

Activité à venir:

DIMANCHE 31 JANVIER 93

Mont-Tremblant 35$ pour tous

Départ Quincaillerie Gagnon 6h00

Limite pour réservation, lundi 28 janvier, 20h00

UTILITÉ

J.P. ARSENAULT

467-4141

Pour hommes et femmes

Vêtements légèrement imparfaits

Surplus de manufacturier

Plan mise de côté pour 2 semaines sans acompte

1275, Rouillard
Mont-Saint-Hilaire
Sortie 115, route 20

DENILOU

464-1297

Vêtements pour enfants

Échantillons

Concept original et peu coûteux pour se vêtir

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI, MERCREDI
9h00 à 17h30

JEUDI, VENDREDI
9h00 à 21h00

SAMEDI
9h00 à 17h00

DIMANCHE
10h00 à 17h00

SPORTS et LOISIRS

Ils gagnent une finale toute maskoutaine

Les Lions ont rugi tard, mais avec force!

Jusqu'à la grande finale de la classe C du 20e Tournoi pee-wee, samedi, personne n'était venu à bout des Lions de Saint-Hyacinthe. Le Canadian Tire a failli réaliser l'exploit lors de la confrontation ultime, mais cette autre formation maskoutaine avait oublié que même des lionceaux pouvaient donner de méchants coups de griffes. Et ceux-ci ont transformé une apparente défaite en spectaculaire victoire en période de prolongation.

Les Lions, qui tiraient de l'arrière 2 à 0 à la suite des buts de première période d'Alexandre Daviau et Martin Rozon, ont, contre toute attente, comblé ce déficit, grâce aux deux filets de Mario Morin, marqués dans les 90 dernières secondes de la troisième période.

■ **Michel Lamarche**

Puis, alors qu'il y avait un peu plus de deux minutes d'écoulées en supplémentaire, le même jeune homme a réalisé une belle pièce de jeu individuelle pour concrétiser le triomphe des siens.

Il n'y a rien de surprenant dans le fait que la joute finale ait nécessité une période de surtemps, puisque les deux équipes en présence avaient été parfaites jusque là.

Les Lions avaient vaincu Saint-Hilaire 8-2, le V-R-H de Drummondville 5-3 et le Motel Bienvenue 2-0, tandis que le Canadian Tire se faisait intraitable en défensive, infligeant des défaites de 3-1 au V-R-H, 2-1 aux Braves de Sainte-Julie, et 2-0 à la formation de la Montérégie.

Une autre équipe de Saint-Hyacinthe a fait les frais d'une rencontre finale, soit le Courrier, en classe B. Après un revers de 2 à 1 contre la Caisse Pop d'Acton Vale lors de sa première sortie, la troupe maskoutaine a disposé de trois autres équipes locales pour atteindre la grande finale.

Mais ces étonnants triomphes contre la Pharmacie Auger (8-2), l'École de hockey Lecomte (4-3) et les Nettoyeurs des Galeries (3-1) n'ont pas suffi pour transporter le Courrier jusqu'aux grands honneurs.

Croisant de nouveau le fer avec la Caisse Pop Acton Vale, les joueurs du Courrier n'ont pu savourer leur revanche, baissant pavillon par le pointage de 4 à 1.

Lors de ce match, Christian Lagacé a été le seul à trouver le fond du filet pour le Courrier.

Toujours samedi, dans la rencontre ultime de la classe A, la Caisse Pop Magog, qui avait subi un revers contre la Mercerie Brabant à son tout premier match, a pris la mesure des Faucons de Beloeil, invaincus jusque là, par le score de 4-2.

Classes élites

La toute dernière rencontre du tournoi, la grande finale de la classe AA aurait pu opposer soit deux formations de la Vieille Capitale, soit deux équipes du Richelieu.

Finalement, comme pour bien faire les choses, chacune de ces régions a été représentée, et la joute entre les Gouverneurs de Sainte-Foy et les 47 du Richelieu s'est finalement soldée par un triomphe de 3-2 des 47.

Cette rencontre s'est d'ailleurs terminée sur une note pour le moins énervante, Sainte-Foy passant à un cheveu de pousser la partie en prolongation.

Dans la classe BB, les deux clubs invaincus, Saint-Jean Chrysostome et Princeville-Plessisville, ont atteint la finale et c'est ce dernier qui est sorti gagnant, avec la marque de 4-2.

Ce fut sensiblement le même scénario en classe CC, où les Voisins de Papineau et les Canotiers de Montmagny, qui semblaient trop forts pour les autres équipes de leur division, ont croisé le fer en finale. Papineau a eu le meilleur par le score de 4-1.

L'action n'a pas manqué lors de la grande finale de la classe C, qui opposait deux formations de Saint-Hyacinthe, les Lions et le Canadian Tire. Ces derniers s'étaient donnés une avance de 2-0 et mais les Lions ont finalement soutiré un triomphe de 3-2, en surtemps, grâce au 3e but du match de Mario Morin.

Très heureux dans l'ensemble

Guy Gaulin aurait été prêt à continuer une autre semaine!

(ML)- Ça faisait deux longues années que la 20e édition du Tournoi pee-wee trottait dans la tête de Guy Gaulin; alors qu'elle s'achevait, il aurait voulu qu'elle dure encore au moins une autre semaine.

Le valeureux président a dressé un post mortem somme toute très positif de cette édition, même s'il aurait aimé voir un peu plus de Maskoutains à l'intérieur du Stade L.-P. Gaucher et du Pavillon de la Jeunesse.

"C'est un gros succès! C'est vrai que j'étais déçu des assistances après la première fin de semaine et c'est vrai que j'ai fait une sortie virulente vendredi midi, mais je dois aussi dire qu'à partir de vendredi soir, ça été bon", a d'abord analysé M. Gaulin, dans le salon des invités, entre deux périodes de la grande finale de la classe AA, dimanche soir.

"Nous réalisons qu'il y a beaucoup plus de loisirs, qu'il a fait très froid lors de la première fin de semaine, et que nous avons eu une bonne tempête de neige mercredi, a-t-il renchéri, mais nous demandons seulement le support des sportifs et des parents des jeunes hockeyeurs. Nous aimerions tant qu'ils montrent aux gens de l'extérieur qu'ils appuient notre tournoi."

Cette réussite, selon M. Gaulin, vient non seulement du nombre de bénévoles qui ont participé, soit tout près de 300, mais aussi de la façon avec laquelle ils ont oeuvré.

"Il y a eu un esprit d'équipe comme je n'en ai jamais vu chez nos bénévoles, et je pense qu'une partie du crédit revient à notre superviseur technique, Jacques Plasse. Les deux déjeuners et les deux soupers communautaires qu'il a mis sur pied ont eu pour effet, je crois, de rapprocher tous nos bénévoles", a constaté M. Gaulin.

M. Plasse n'est d'ailleurs pas le seul à avoir reçu des fleurs, le président les distribuant un peu partout tout en cherchant à n'oublier personne.

"On ne peut passer sous silence la besogne accomplie par Mme Johanne Tanguay-Delage, qui a dû trouver 80 familles pour héberger dix équipes, quelque chose qu'on n'avait jamais vu ici. Il faut également souligner le travail de Mme Diane Caron, au niveau du protocole, de Roger Lavoie, du côté de la loterie volontaire, des arbitres, qui sont toujours trois contre 500 personnes en même temps, des employés des deux arénas, toujours aussi collaborateurs. Bref, tout a bien marché et d'ailleurs, nous avons reçu beaucoup d'éloges de la part des équipes de l'extérieur", d'affirmer M. Gaulin, qui n'a évidemment pas oublié de glisser un bon mot pour son épouse.

Le président a également été élogieux à l'endroit de ceux qui fournissaient le spectacle, les joueurs.

"Ce sont les personnes les plus importantes dans le tournoi, et il faut dire que les joueurs nous ont donné une très belle compétition, non seulement au niveau élite, mais aussi dans le 'simple lettre'. En plus, nous avons été gâtés puisque trois équipes de Saint-Hyacinthe ont participé aux finales. C'est très bon pour notre hockey mineur", de faire remarquer M. Gaulin.

De la façon dont il s'exprimait, le président n'entrevoit pas de changements majeurs pour la 21e édition.

"Si nous comptons autant d'équipes, c'est certain que nous tiendrons des joutes le mardi et le mercredi. Par ailleurs, avec 16 équipes en classe "AA", nous réalisons qu'il faudrait peut-être permettre au meilleur deuxième d'accéder à la ronde éliminatoire. Quant à moi, j'imagine que je serai de retour", de terminer l'increvable Guy Gaulin.

On s'est souvenu des frères Julien

(ML)- Les dirigeants du 20e Tournoi ont posé un geste digne de mention en rendant hommage aux frères **Stéphane et Marc Julien**, décédés cet automne d'un accident de la route. Avant la rencontre de samedi soir impliquant les Express AA, on a observé une minute de silence. De plus, samedi, tous les officiels arboraient des brassards noirs.

***

À l'instar du président, le responsable des arbitres, **Jacques Plasse**, était amplement satisfait du travail de ses 63 officiels et 20 marqueurs qui ont oeuvré lors des dix jours du tournoi. C'est vrai qu'il ne s'est virtuellement rien produit de disgracieux pendant les **111 parties**, si l'on fait exception de deux matches interrompus quelques secondes avant la fin, samedi soir.

***

Simon Fontaine, en classe AA, **Simon Fontaine** (non, je ne bégaye pas!), en classe BB, et **Pierre Strevez**, en classe CC, **Vincent Faucher**, en classe A, **David Ouellet**, d'Acton Vale, en classe B, et **Alexandre Daviau**, du Canadian Tire, en classe C, ont été les meilleurs marqueurs du tournoi.

***

Dans le même ordre des catégories, les meilleurs défenseurs ont été **Dominick Samson**, **Jean-Philippe Beaudoin**, **Olivier Dubuc**, **David Saint-Pierre**, **Mathieu Boulay**, du Courrier de Saint-Hyacinthe, et **Stéphane Rodermaker**, des Lions.

***

Du côté des gardiens de buts, les choix sont allés, toujours dans le même ordre, à **Jean-François Damphousse**, **Hugues Fillion**, **Martin Blais**, **Dominic Milette**, **Henri-Philippe Lamothe**, d'Acton Vale, et **Dave Leblanc**, du Canadian Tire.

***

Les joueurs par excellence du tournoi ont été **Mathieu Aubry**, en classe élite, et **Vincent Faucher**, pour les classes A, B et C. **Le Courrier**, pour ces trois catégories, et **Princeville-Plessisville**, pour la section élite, ont mérité le titre de formations les plus disciplinées.

***

On estime qu'environ **9 000 spectateurs** ont franchi le seuil des deux enceintes sportives, au cours des dix jours de compétition. Par ailleurs, les recettes pendant cette période devraient être supérieures de **5 000$** par rapport à l'an dernier. En tout et partout, en incluant toutes les activités de financement, la contribution financière à l'Association du hockey mineure devrait frôler les **15 000$**.

***

Il faut feuilleter le grand livre installé dans le Salon des invités pour réaliser à quel point les visiteurs estiment le Tournoi pee-wee de Saint-Hyacinthe. Parmi tous les messages inscrits, prenons celui venant de représentants des Royaux de Sainte-Foy: **"Beau tournoi, bien organisé, marraine extra!"** Court, mais significatif.

Nage synchronisée

Six Maskoutaines iront aux Jeux du Québec

(ML)- Six membres des Vestales, le club de nage synchronisée de Saint-Hyacinthe, se sont qualifiées pour la Finale provinciale des Jeux du Québec, à la suite de leurs performances réalisées le week-end dernier lors de la Finale régionale, présentée au Centre culturel de Saint-Hyacinthe.

La vedette de cette compétition a certes été Diane Morissette, qui a pris la première place de la catégorie A dans les deux épreuves à l'affiche, les figures et le style libre.

Son excellent total de 91,0667 lui a permis de devancer Eloise Larue, qui a terminé avec un cumulatif de 88,2 et qui s'est également qualifiée pour les Jeux de Baie-Comeau.

Dans la catégorie B, Sylvie Morissette a fini deuxième en figure et 1ère en style libre, lui conférant la médaille d'or, avec un total de 84,5333, devant Mélissa Bernier, dont le total s'est chiffré à 82,4334. Ces deux jeunes athlètes seront aussi des Jeux du Québec.

Finalement, en catégorie C, les Vestales délégueront Annie Pelletier et Marie-Eve Gagné, qui ont terminé la compétition de figures avec des totaux respectifs de 46,6333 et 46,1667.

Le week-end prochain

La ville de Saint-Hyacinthe recevra deux autres disciplines, en fin de semaine prochaine, dans le cadre des Finales régionales des Jeux du Québec.

Tout d'abord, le tennis de table occupera les gymnases de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, à compter de 9 heures, le samedi 23 janvier.

Les jeunes filles et garçons de 8 à 18 ans se feront la lutte afin de se tailler une place au sein de la délégation régionale qui participera à la Finale provinciale des Jeux, à Baie-Comeau.

Le coût d'inscription est de 2$, et on peut obtenir plus d'informations en communiquant avec M. Jocelyn Gadbois, au 774-7187.

Puis, le dimanche 24 janvier aura lieu la compétition de ski de fond au Parc Les Salines, si les conditions de neige le permettent.

Les filles et garçons de 10 à 77 ans peuvent s'y inscrire sur place, au coût de 5$. Là aussi, on sélectionnera les représentants qui se rendront à Baie-Comeau.

Pour plus de renseignements, il s'agit de contacter M. Martin Fontaine, au 773-7974.

Par ailleurs, également le 24 janvier, la polyvalente Wilfrid Léger de Waterloo recevra la compétition de karaté. Cette compétition regroupera les jeunes filles et garçons de 10 à 17 ans, mais la sélection en vue de la Finale provinciale des Jeux ne touchera que les athlètes de 13 et 14 ans.

Judo

... et deux autres au Championnat canadien

(ML)- Les Maskoutaines Geneviève Larouche et Luce Baillargeon prendront la destination de Calgary où auront lieu, les 6 et 7 mars, le Championnat canadien de judo juvénile/junior.

Les deux jeunes athlètes ont obtenu ce billet dans le pays du Stampede en vertu de leur rendement lors de la plus récente épreuve de la Coupe du Québec 3, présentée à Alma.

Geneviève Larouche a été particulièrement étincelante, puisqu'elle a mérité le premier rang, signant d'impressionnantes victoires lors des deux combats auxquels elle a pris part chez les plus de 66 kg.

Après s'être débarrassée d'une rivale de 87 kg en trente secondes à peine, grâce à un wasa ari, Mlle Larouche, qui combattait à un poids de 70 kg, a pris la mesure de son éternelle rivale, Julie Gaudreault, de la ville-hôtesse, grâce à un ippon réalisé à la suite d'une contre-attaque.

C'était la deuxième fois consécutive que la judoka maskoutaine, détentrice d'une ceinture marron, triomphait de Mlle Gaudreault, une athlète de 74 kg qui avait remporté le Championnat canadien en 1991 et pris le deuxième rang l'an dernier.

Les sourires de Luce Baillargeon et Geneviève Larouche ne mentent pas: ces deux jeunes membres du Club de judo de Saint-Hyacinthe iront à Calgary, où auront lieu les Championnats canadiens juvénile/junior, les 6 et 7 mars.

De son côté, Luce Baillargeon s'est classée deuxième, tandis qu'un autre athlète du Club de judo de Saint-Hyacinthe, Patrick Raimondi, qui réside à Beloeil, a lui aussi réussi à se qualifier pour le Championnat canadien grâce à sa deuxième position chez les moins de 69 kg.

SUPER SOLDE

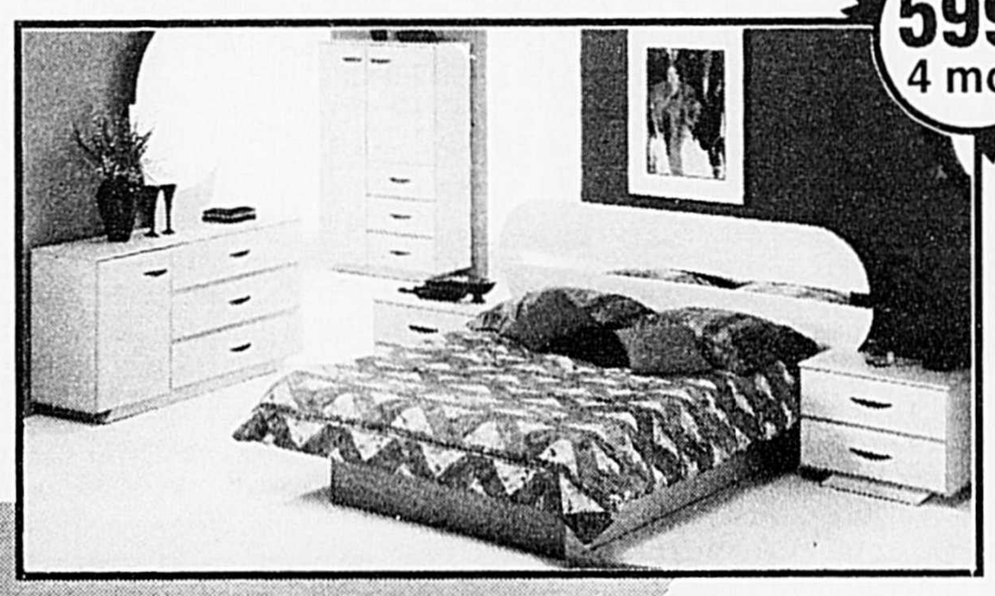

OUVERT MERCREDI SOIR JUSQU'À 21 HEURES. DIMANCHE DE 11H00 À 16H00

Mise de côté 12 mois

Ces prix sont en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

Réduction de 50% à 60%

À qui la chance!

La garantie des Super prix économiques

MEUBLES NOËL VINCENT ENR.

3022, RUE PRINCIPALE
ST-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE (QUÉBEC) J0L 2B0
TÉL.: (514) 467-5045 - 5924

Huit défaites consécutives

Le pire des scénarios est survenu

Il ne fallait pas s'attendre à ce que le Laser ait la partie facile lors de son périple de cinq rencontres à l'étranger, mais personne, même parmi les plus pessimistes, n'osait croire que la troupe de Pierre Pétroni n'irait pas chercher au moins un maigre point. Mais le pire des scénarios a frappé la formation maskoutaine.

Le Laser a en effet perdu les cinq joutes de ce séjour hors du Stade L.-P. Gaucher, à la suite de défaites de 7 à 3 à Laval, lundi dernier, 3 à 2 à Hull, vendredi soir, et 5-2, dimanche soir, contre le Collège Français de Verdun, match au cours duquel le centre Normand Paquet a subi un claquage qui le tiendra à l'écart du Défi des Étoiles, ce soir, au Forum de Montréal.

Ce dernier revers est d'autant plus important qu'il a repoussé le Laser à quatre points des Verdunois, qui occupent la quatrième place de la division Robert Lebel tout en ayant deux joutes en banque sur les patineurs maskoutains.

■ **Michel Lamarche**

Si le Laser éprouve tant de difficultés, c'est que l'offensive bousille toutes les chances de marquer qu'elle peut obtenir. Dans les cinq parties sur la route, l'attaque maskoutaine n'a pu faire mieux que douze buts, dont cinq sont venus du bâton de Hugo Proulx et deux de Gregg Pineo, les deux récentes acquisitions de l'équipe.

"Sur le plan offensif, on ne fonctionne pas du tout. Dans nos cinq parties, Normand Paquet n'a marqué qu'un but, tandis que (Jean-François) Grégoire et (Hugues) Laliberté n'en ont pas. Il y a un manque flagrant d'opportunisme et de deuxième effort. Car marquer un but nécessite un deuxième effort", de mentionner, lundi matin, Pierre Pétroni, qui ne semblait pas énervé outre mesure par les rumeurs de son congédiement qui ont commencé à circuler.

Actuellement, le Laser se trouve dans une période d'insuccès sans précédent. Il a subi la défaite à ses huit dernières rencontres, un nouveau record d'équipe quant à la plus longue série de revers consécutifs, l'ancienne marque étant de six, établie lors de la saison 1990-91.

De plus, l'échec contre Verdun a égalé un autre record d'équipe pour la plus longue série de matches sans victoire, qui est de huit. Elle date de 1991-92 et durant cette séquence, le Laser avait arraché trois verdicts nuls.

Si l'on recule au 1er décembre, date où le Laser trônait au premier rang avec 39 points en 31 parties, les joueurs de Pierre Pétroni n'ont signé que deux victoires en 16 parties.

Le Laser jouera son prochain match vendredi soir, contre le Titan de Laval, au Stade L.-P. Gaucher.

Cette enceinte qui était si précieuse à la formation maskoutaine en début de saison semble lui être devenue un mystère, puisque le Laser y a perdu ses six dernières parties, ce qui égale un autre record d'équipe datant de la saison 1991-92.

Flash Laser...

11 janvier
Laser 3 Laval 7
Buts: H. Proulx (12e, 13e, 14e)
Tirs aux buts
Laser 27 Laval 42
Punitions (min.)
Laser 30 Laval 26
Assistance: 1 440

15 janvier
Laser 2 Hull 3
Buts: H. Proulx (15e, 16e)
Tirs aux buts
Laser 40 Hull 32
Punitions (min.)
Laser 2 Hull 2
Assistance: 2 825

17 janvier
Laser 2 Verdun 5
Buts: M. Gendron (47e)
M. Longauer (9e)
Tirs aux buts
Laser 38 Verdun 36
Punitions (min.)
Laser 16 Verdun 41
Assistance: 1 031

À la tête d'une équipe bien différente

"Nous sommes meilleurs aujourd'hui"

- Pierre Pétroni

(ML) - Si jamais le Laser ne faisait pas les séries éliminatoires, on ne pourrait imputer cet échec à l'immobilisme, car les dirigeants de la formation maskoutaine ont pris les moyens pour offrir à leurs partisans une équipe bien différente de celle qu'ils ont vu évoluer jusqu'au 20 décembre dernier, date du début de la plus récente et importante période de transactions dans le circuit Courteau.

Au cours des 22 jours où il était permis d'échanger tout joueur allant aux études, le gardien Stéphane Ménard, les défenseurs Carl Lamothe, Sébastien Bérubé et Etienne Thibault et les joueurs d'avant Yves Meunier, Steeve Leblanc et Troy Welsh, ce dernier de son propre gré, ont disparu du décor. Ils ont été remplacés par les attaquants Martin Larochelle, Hugo Proulx, Gregg Pineo ainsi que les arrière-garde Patrick Lampron et Daniel Germain.

Cet important mouvement de troupe n'a pas fait que modifier les visages dans le vestiaire du Laser. Selon l'entraîneur-chef Pierre Pétroni, il a surtout permis de donner plus de mordant à l'équipe à l'aube de ce que tous les observateurs qualifient de période la plus cruciale de la saison.

"Il n'y a pas de doute dans mon esprit que nous sommes meilleurs aujourd'hui qu'avant les Fêtes. Nous avons surtout amélioré notre offensive, avec des gars comme Hugo (Proulx), qui nous donne de meilleures mains, et Gregg (Pineo), qui nous procure plus de robustesse. Du côté défensif, nous ne sommes ni meilleurs, ni pires que nous l'étions. Toutefois, je dois dire que Patrick Lampron nous surprend agréablement. Son coup de patin est supérieur à ce que nous pensions", racontait Pétroni, à l'issue de l'exercice quotidien de l'équipe, mercredi dernier.

En écoutant le mentor du Laser, on réalise que les dirigeants n'ont pas procédé à ces transactions pour le simple plaisir de la chose. On s'en rend surtout compte avec l'échange du lundi 11 janvier dernier avec les Saguenéens de Chicoutimi.

"Premièrement, tout le monde voulait voir partir Sébastien Bérubé, et c'est la raison pour laquelle nous l'avons échangé. Quant à Carl Lamothe, nous aurions été en droit d'en obtenir plus de sa part et, en bout de ligne, il nous a coûté trop de joutes", d'affirmer Pétroni.

En plus des joueurs, beaucoup de futurs choix au repêchage ont été impliqués dans les quatre échanges réalisés par le Laser au cours de la dernière période de transactions.

La formation maskoutaine a en effet cédé un septième choix à Shawinigan pour obtenir Martin Larochelle, sa sélection de sixième ronde dans l'importante transaction avec Beauport, recevant un choix de huitième ronde, en retour, et, finalement, des choix de cinquième et huitième rondes à Chicoutimi qui, en échange, a donné une sélection de troisième ronde.

À moins que d'autres échanges aient lieu d'ici la fin de la saison, le Laser ne choisira aucun joueur entre la quatrième et la huitième ronde, mais Pierre Pétroni ne manifeste pas la moindre inquiétude sur cette question.

"C'est vrai que nous n'avons pas de choix en cinquième, sixième et septièmes rondes, mais nos deux sélections en troisième et en huitième compensent. Dans le fond, ce qui nous manque, c'est un choix de sixième ronde", a-t-il fait remarquer.

Si Pétroni n'a pas peur d'affirmer que sa troupe est supérieure à celle qu'il dirigeait avant la période des Fêtes, il n'était pas encore prêt à prédire la position qu'occupera le Laser à la fin de la saison, si l'équipe reste en santé. Surtout pas la semaine dernière, alors que ses joueurs étaient dans le plus creux de la vague.

"Pour l'instant, nous ne demandons qu'une chose: gagner le prochain match. Ça ne prendrait qu'une seule victoire pour relancer cette équipe, et avec un effort comme celui que les gars ont fourni à Saint-Jean, l'autre jour, ça va venir, j'en suis certain", de conclure Pierre Pétroni.

Vendredi soir contre Laval

Ce sera la Soirée Martin Gendron

(ML)- Comme il fallait s'y attendre, la haute direction du Laser de Saint-Hyacinthe ne passera pas sous silence la participation et la performance de Martin Gendron lors du récent Championnat mondial junior, puisqu'elle a décidé de faire de la joute de vendredi prochain la "Soirée Martin Gendron".

Il s'agira du premier match à Saint-Hyacinthe depuis le 5 janvier pour le Laser qui, à cette occasion, recevra le Titan de Laval et Martin Lapointe, qui a campé avec brio le rôle de capitaine de l'équipe canadienne lors du tournoi disputé en Suède, pendant les Fêtes.

"Le Laser sera de retour à domicile après un séjour de cinq joutes à l'étranger, et la direction de l'équipe tenait absolument à souligner l'exploit de Martin Gendron. D'ailleurs, quelques-uns de nos partenaires participeront à cette fête", de mentionner le directeur administratif de la formation maskoutaine, M. Yves Desrosiers.

L'ailier droit ne sera vraisemblablement pas le seul à recevoir des cadeaux, vendredi soir prochain, puisque tous les spectateurs présents à cette rencontre, y compris les détenteurs de billets de saison, recevront un coupon-rabais d'une valeur de 1$ qui sera applicable pour la rencontre du mardi 26 janvier prochain, qui mettra aux prises le Laser aux Bisons de Granby.

En fait, ce coupon-rabais sera disponible dès demain (mercredi 20 janvier) au bureau du Laser, du côté ouest du Stade L.-P. Gaucher.

Lors de la joute contre Granby, le Laser honorera le joueur du mois de décembre, le plus populaire selon les partisans et celui qui a dominé dans la fiche des plus et moins, au cours du dernier mois de l'année. Dans ce dernier cas, le joueur honoré sera le centre Normand Paquet.

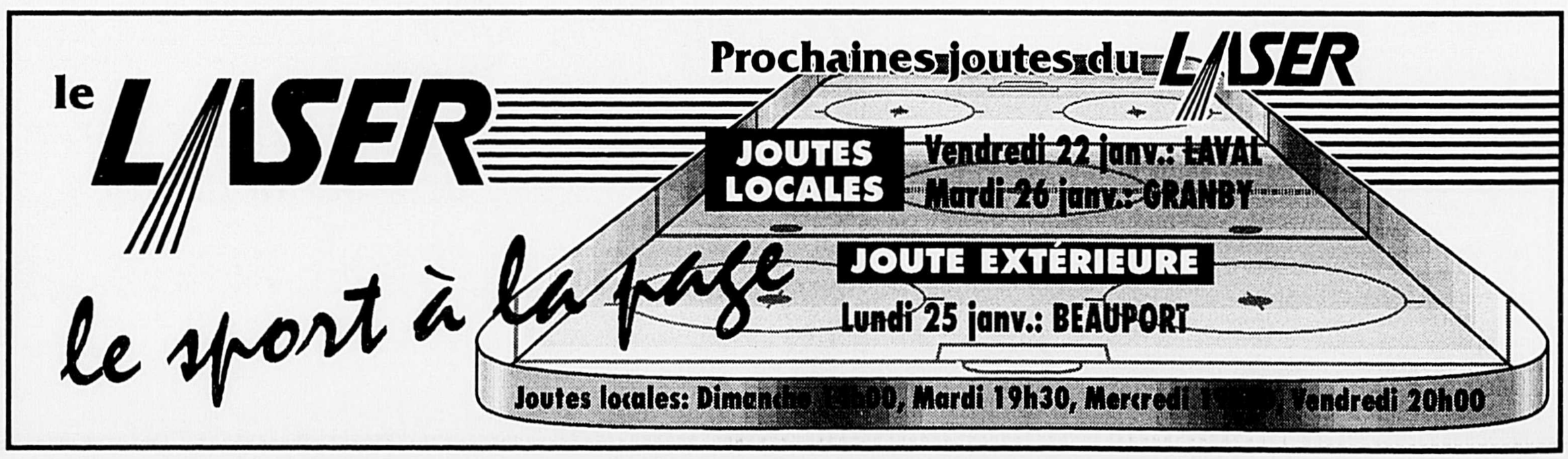

Le chiffrier

LASER

Calendrier

Lundi 11 janvier
Saint-Hyacinthe 3 Laval 7
Vendredi 15 janvier
Saint-Hyacinthe 2 Hull 3
Dimanche 18 janvier
Saint-Hyacinthe 2 Verdun 5
Mardi 19 janvier
Défi des Étoiles Chrysler, Forum (19 h 30)
Vendredi 22 janvier
Laval à Saint-Hyacinthe (20 h)
Lundi 25 janvier
Saint-Hyacinthe à Beauport (19 h 30)

Classement

Robert-Lebel	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Hull	44	26	16	2	196	171	54
St-Jean	45	25	18	2	191	172	52
Laval	45	23	20	2	203	189	48
C. Français	44	23	21	1	189	185	47
St-Hyacinthe	**47**	**20**	**24**	**3**	**196**	**194**	**43**
Granby	47	12	35	1	195	273	25

Frank-Dilio	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Victoriaville	47	32	14	1	262	199	65
Sherbrooke	48	26	18	4	189	180	56
Drummondville	47	26	20	1	241	215	53
Chicoutimi	46	22	22	2	206	214	46
Shawinigan	47	16	26	5	206	231	37
Beauport	47	14	31	2	172	223	30

Pointeurs du Laser

	PJ	B	A	P	PUN
Martin Gendron	40	47	36	83	24
Normand Paquet	47	29	39	68	42
J.-François Grégoire	44	26	40	66	56
Hugues Laliberté	32	10	33	43	19
Michal Longauer	46	9	28	37	47
Dean Melanson	36	9	20	29	162
Hugo Proulx	18	16	12	28	24
Gregg Pineo	41	13	10	23	77
Martin Larochelle	46	5	14	19	37
Martin Gironne	27	5	7	12	14
Eric Gauvin	42	7	5	12	23
Martin Trudel	45	0	10	10	45
Nicolas Maheux	37	4	5	9	13
Stan Melanson	29	1	5	6	73
Paolo DeRubertis	38	4	1	5	121
David Desnoyers	46	0	5	5	88
J.-F. Tremblay	18	2	1	3	19
Jonathan Dubois	7	0	2	2	6
Luc Bilodeau	6	0	1	1	0
Gino Paquette	4	0	1	1	0

Gardiens de buts

	PJ	MIN	BC	B	MOY.
Frédéric Beaubien	25	1385,52	92	0	3,98
Marc Fortin	8	335,36	31	0	5,54

Hockey

Ligue Dépression

11 janvier

Boischatel	2
Carr. St-Dom.	9
Autos FM	6
Robin Const.	11

Classement	V	D	N	BP	BC	PTS
Car. St-Dom.	10	5	1	118	85	78
Robin Const.	8	6	2	110	105	70
Boischatel	6	7	3	94	112	58
Autos F.M.	5	11	0	88	108	50

Compteurs	B	P	PTS
M. Morin (B)	21	32	53
J. Sylvestre jr (CSD)	28	21	49
M. Gagné (R)	26	21	47
J.-F. Racine (R)	17	27	44
B. Robert (FM)	21	18	39
C. Dussault (FM)	16	23	39

Les 4 As

9 janvier

Const. Duquette	4
Rest. Lussier	7
Bistro Sicotte	18
Ass. Gendron	0
S.Sex/R. Plus	6
CCM-T. Richelieu	9

Classement	G	N	P	BP	BC	PTS
Bistro Sicotte	14	3	1	152	58	29
S. Sex/R. Plus	12	6	0	134	97	24
Const. Duquette	11	5	2	103	80	24
CCM-T. Rich.	6	9	3	119	112	15
Rest. Lussier	6	10	2	109	121	14
Assur. Gendron	1	17	0	65	211	2

Ligue hockey à pied

14 janvier
C. Bureau Dentiste 7
Canon Sports 9

Classement	V	D	N	BP	BC	PTS
Canon Sports	11	3	0	124	70	80
Cage aux Sports	11	3	0	93	67	78
Perrocket/Ginza	5	9	0	85	89	49
C. Bureau Dent.	1	13	0	66	142	17

Tennis de table

Tennis de table

Classement	RJ	MJ	MG	MP	PTS
R. Adam & Fils	6	90	58	32	58
Pavages Maska	6	90	53	37	53
Yamaska Auto	6	90	48	42	48
EBM Solis	6	90	42	48	42
Lagacé Trans.	6	90	40	50	40
Carr. St-Dom.	6	90	29	61	29

Compteurs "A"	MJ	MG	MP	MOY
G. Hétu (RAF)	12	12	0	1,000
D. Gauthier (PM)	15	12	3	,800
M. Champagne (EBM)	4	3	1	,750
L. Laliberté (YA)	11	7	4	,636
M. Jubinville (CSD)	8	5	3	,625
L. Chapados (LT)	9	5	4	,555

Compteurs "B"	MJ	MG	MP	MOY
D. Gaulin (YA)	9	8	1	,888
J. Hétu (CSD)	15	12	3	,800
S. Dulmaine (RAF)	11	8	3	,727
H. Courchesne (EBM)	10	7	3	,700
R. Charpentier (LT)	16	9	7	,562
S. Ethier (PM)	11	6	5	,545
S. Beauregard (RAF)	16	8	8	,500

Compteurs "C"	MJ	MG	MP	MOY
L.-P. Desnoyers (PM)	6	6	0	1,000
A. St-Onge (YA)	8	7	1	,875
H. Lussier (RAF)	16	13	3	,812
M. Ellis (PM)	10	7	3	,700
D. Bissonnette (EBM)	12	8	4	,667
S. Dansereau (CSD)	6	4	2	,667
M. Raymond (YA)	8	5	3	,625
M.-E. Lapierre (RAF)	20	12	8	,600
J.-F. Desnoyers (LT)	2	1	1	,500

Inter-Commerciale

12 janvier

Photo Film Maska	3
National Sport	2
13 janvier	
Cage aux Sports	3
Valentine	7
Fourrure Doris	3
D.M. Alarme	3

Classement	G	N	P	BP	BC	PTS
Valentine	13	3	1	87	45	97
DM Séc./Alarme	10	5	2	80	61	84
Fourrure Doris	8	5	4	87	67	76
Photo Film Maska	5	11	1	63	76	56
National Sport	5	11	1	65	98	51
Cage aux Sports	4	10	3	59	94	44

Régionale inter-comté

Classement	G	P	N	BP	BC	PTS
B. Charron	15	1	0	107	34	30
R. Milano	10	4	3	103	72	23
Bler Sport	9	6	1	72	67	19
Dutallier	8	7	0	68	83	16
Petit Prince	5	9	2	64	65	12
Ginza Pub	5	9	0	55	78	10
Bar Jack	3	10	2	62	95	8
Bar La Combine	3	12	0	58	95	6

Dards

Ligue de Dards

Classement	PG	PP	PTS
Billard DM	339	307	339
Decalcorama	327	319	327
Canon Sports	316	330	316
Ginza	308	338	308

Compteurs	PJ	G	P	PTS
A. Brodeur (DM)	204	153	51	153
C. Monn (Canon)	204	134	70	134
J. Leblanc (Decal.)	192	113	79	113
M. St-Jean (DM)	180	107	73	107
Y. Laporte (Canon)	192	107	85	107
J. Brodeur (Ginza)	180	103	77	103
É. Gaulin (Decal.)	180	101	79	101

Quilles

Bar J.-P. Gladu

Classement	
Le R.-V. du Bricoleur	29
Cont. C. Henriette	25,5
C.P. Tireur de joint	22
G.-Tronc/Allard G.	15
Ferme M. Robitaille	9,5
G.-Tout/ Dist. A. Lang.	7

Meilleurs simples	
J. Dion	247
Y. Gélinas	194
R. Dallaire	155
Meilleurs triples	
J. Dion	660
A. Béland	437
M-J. Tétreault	364
Vedette plus	
M-J. Tétreault	+76

Bistro du Marché

Classement	
Centre viandes Grenon	44
M.B. Impôts	38
Salle de quilles La Prov.	36
Rest. salle de quilles	34

Étoiles Duratek	
J. Cadieux	163-162-179 = 504
D. Grondin	138-166-193 = 497
S. McCaughan	157-192-205 = 554
Y. Cadieux	199-135-157 = 491

Marché Lussier Axep

Classement	
Conciergerie R. Nault	86
La Porte maskoutaine	74
Garage Gérald Touchette	69
J.-L. Seyer Nettoyeur	68
La Brasserie Labatt	62
Le Centre de la Couleur	58
Luc "Pro"vost paysagiste	57
Les Fenêtres Modernes	54

Meilleurs simples	
C. Dupont	192
T. Mathieu	170
P. Couture	261
S. Lussier	255
R. Lussier	249
Meilleurs triples	
C. Dupont	521
T. Mathieu	462
R. Lussier	663
P. Couture	639
C. Bédard	611

Chicoine et St-Onge

Équipes	
Ti-Père Bar-B-Q	51
Alain Deslandes Constr.	40
La Boutique du Coiffeur	39
Albany Tétreault	38
Pharm. La Providence	34
Le Centre de la Couleur	33
Concorde Automobile	32
Restaurant Lussier	21
Meilleurs simples soirée	
G. Francoeur	216
A. Cordeau	212
J. Marchessault	172
A. Beauregard	165
Meilleurs triples soirée	
G. Francoeur	572
A. Leclair	459
Meilleurs simples saison	
C. Courchesne	247
R. Côté	227
Meilleurs triples saison	
G. Francoeur	572
R. Côté	560

Taverne des Copains

Classement	
Rest. Lussier	84
Dépanneur Atout	78
Garage Thuot	78
Dépanneur 24 hres	78
Acoust. J.Y. Grenier	68
Rest. Spaghettata	53
Entr. D. Cournoyer	53
Constr. S. Carrière	52

La Providence

Classement	
Traiteur L. Girouard	181
Ass. Gendron	178
Super Dépanneur	173
Multi Vidéo	148
Plus hauts simples	
A. Fleury	228
A. Bérard	203
Plus hauts triples	
A. Bérard	578
A. Fleury	550

Café de la gare

Classement	
SG Design	16
Ultramar Diane P. Racine	16
Natrel inc.	14
F. Courchesne & Fils	12
Entr. D. Bernier	10
Nick Chagnon T.V.	8
Centre viandes St-Hyac.	2
Esthétique Mieux-être	2
Étoiles de la semaine:	
C. Laflamme	148-165-195 = 508
M. Chagnon	154-220-148 = 522
C. Pineault	160-258-176 = 594
F. Charron	201-191-106 = 498
R. Paradis	142-188-168 = 498
Triples plus:	
H. Campbell	61
C. Pineault	114

FLASH MODE • FLASH MODE • FLASH MODE •

BOUTIQUE
FLASH mode
SUPER MODE
HOMMES - FEMMES

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT
50 %
sur toute marchandise en magasin

ESPRIT
Dalia
Moda Vero
JUMP
MEXX

Surveillez nos prochaines parutions

BOUTIQUE
FLASH mode
SUPER MODE
HOMMES - FEMMES

NOUVELLE ADRESSE
565 rue Ste-Anne
Anciennement Boutique Eve
(voisin du Courrier) 773-0956

FLASH MODE • FLASH MODE • FLASH MODE •

mazda

Casavant

SUR LE BOULEVARD DE L'AUTO

SUPER LIQUIDATION DE VÉHICULES 1992

~~3~~ • **2 Protégé SE**
automatiques

• **1 Protégé SE**
5 vitesses

• **1 Miata**
5 vitesses blanche

• **1 MX6 Gt turbo**
automatique tout équipée noire

• **1 MX6 GT turbo**
automatique tout équipée blanche

• **1 - 929 automatique**
tout équipée grise

• **1 MPV démo V-6 LX,**
7 passagers,
tout équipée rouge

• **1 MPV démo,**
4 cylindres,
5 passagers, blanche

~~4~~ • **3 MPV V-6 SE,**
8 passagers,
air climatisé

~~2~~ • **1 MPV V-6,**
7 passagers,
air climatisé, toit ouvrant

• **1 MPV V-6 LX,**
[illegible] passagers,
air climatisé, bleue
VENDU

Mazda Casavant vous garantit que vous ne pourrez trouver un meilleur prix nul part ailleurs, durant cet événement

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE

mazda

3190, coin Casavant et Cusson Saint-Hyacinthe,
Sortie 130, autoroute 20 direction est (Voisin de la Cage aux Sports)

JE ME SENS BIEN. 774-1345 467-1341 861-5028

GARANTIE 5 ANS 100 000 KM

À Granby

Les nageurs maskoutains brillants!

(ML)- Avec Emmanuel Perreault, Christine Morin, Martin Bazinet et Marie-Ève Fontaine en tête, les représentants du Club de natation de Saint-Hyacinthe ont brillé lors d'une compétition régionale de sprints présentée à Granby, en fin de semaine dernière.

Emmanuel Perreault a mis la main sur trois médailles d'or, au 100 mètres dos (1:30,12), 100 mètres brasse et 50 mètres papillon (39,65), ainsi que l'argent au 100 mètres libre.

Christine Morin a mérité la médaille d'or au 100 mètres papillon (1:25,02), des médailles d'argent au 100 mètres dos et 100 mètres brasse, ainsi qu'une médaille de bronze au 100 mètres libres, où elle a en plus réalisé un standard AA.

Martin Bazinet a fini premier au 100 mètres libre (1:08,43), un chrono bon pour un standard AAA, des médailles d'argent au 100 mètres brasse et 100 mètres papillon, où il a obtenu un standard AA, et le bronze au 100 mètres dos.

Marie-Ève Fontaine a mis la main sur l'or au 100 mètres libre, de même que l'argent au 100 mètres dos, 100 mètres brasse et 50 mètres papillon.

Par ailleurs, Marie-Andrée Laroche a mérité des médailles d'or au 100 mètres libre (1:12,73) et au 100 mètres dos (1:22,78), de même que l'argent au 50 mètres papillon, pendant que Pierre Benoit terminait premier au 100 mètres dos (1:06,07) et au 100 mètres papillon (1:04,16).

Julie Gendron a touché aux trois métaux, récoltant l'or au 100 mètres dos (1:23,46), l'argent au 100 mètres libre et le bronze au 100 mètres papillon, tandis qu'Elisa Morin terminait au premier rang au 50 mètres dos (36,96).

Amélie Fontaine, la soeur jumelle de Marie-Ève, a également bien fait, méritant l'argent au 100 mètres papillon et au 50 mètres brasse et une troisième place au 100 mètres libre.

Nicolas Caron a fini second au 50 mètres papillon et troisième au 100 mètres libre, Benoit Blanchette, troisième au 25 mètres dos et Simon Fryer, 3e au 50 mètres libre.

La prochaine compétition d'importance pour les nageurs maskoutains aura lieu à Québec, le week-end du 29 janvier, où le Club devrait déléguer six de ses athlètes.

L'or pour Audrey Saint-Martin

(ML)- Deux des dix représentantes du Club de patinage artistique de Saint-Hyacinthe présentes à la cinquième édition de la compétition du Club Sillon d'Argent de Thetford Mines, les 8, 9 et 10 janvier dernier, ont mérité des médailles.

Il s'agit de Audrey Saint-Martin, qui a récolté l'or chez les séniors-bronze tandis que sa compatriote Sophie Lemonde, déjà gagnante d'une médaille d'or plus tôt cette saison à Waterloo, a ajouté une médaille d'argent à sa collection, en style libre chez les pré-préliminaires.

Les prochaines compétitions d'importance en patinage artistique auront lieu le dimanche 31 janvier, à Farnham, dans le cadre de la Finale régionale des Jeux du Québec.

Ballon-panier

Le Colédo cinquième

(ML)- La formation cadette AA de ballon-panier du Collège Saint-Maurice a terminé au cinquième rang lors d'un important tournoi disputé en fin de semaine dernière à Victoriaville, dans lequel ont participé pas moins de 108 équipes dans quatre catégories différentes.

Les joueuses de Guylain Lapointe avaient entrepris la compétition sur le bon pied, signant une victoire de 41 à 30 contre le Saint-Paul de Varennes. Les chances de médailles du Colédo se sont toutefois estompées lors de l'affrontement suivant, alors que les Maskoutaines baissaient pavillon 55 à 30 contre les représentantes du Marguerite d'Youville. Contraintes de jouer pour la cinquième position, les filles du Collège ont terminé le tournoi sur une bonne note, prenant la mesure du Triolet de Sherbrooke par le pointage de 49 à 36.

Avec 38 points en trois parties, Catherine Charbonneau a été le chef de file des Maskoutaines, dont le prochain tournoi aura lieu les 13 et 14 février à Montréal. La semaine suivante, elles prendront part à une compétition dans la Vieille Capitale.

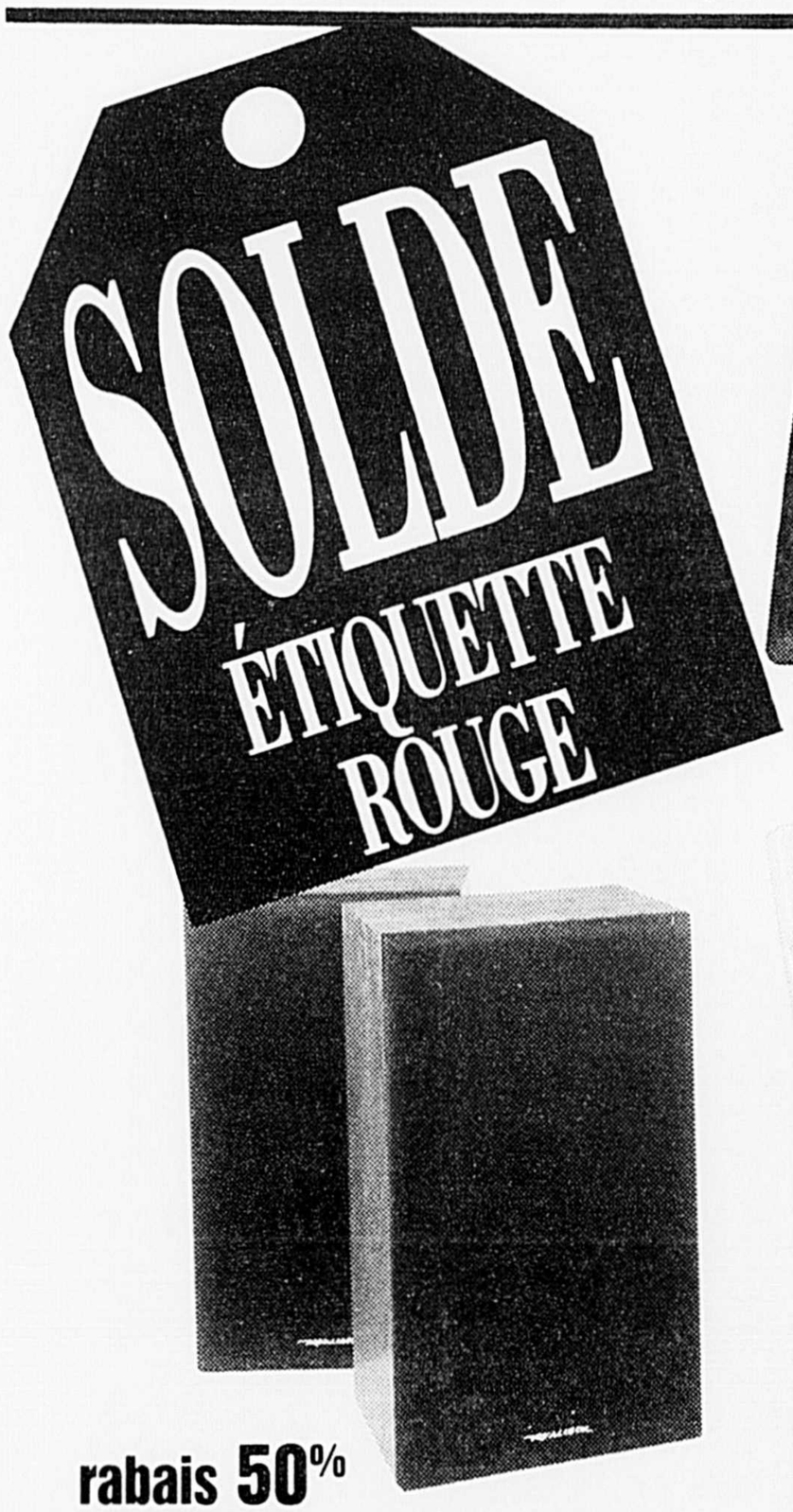

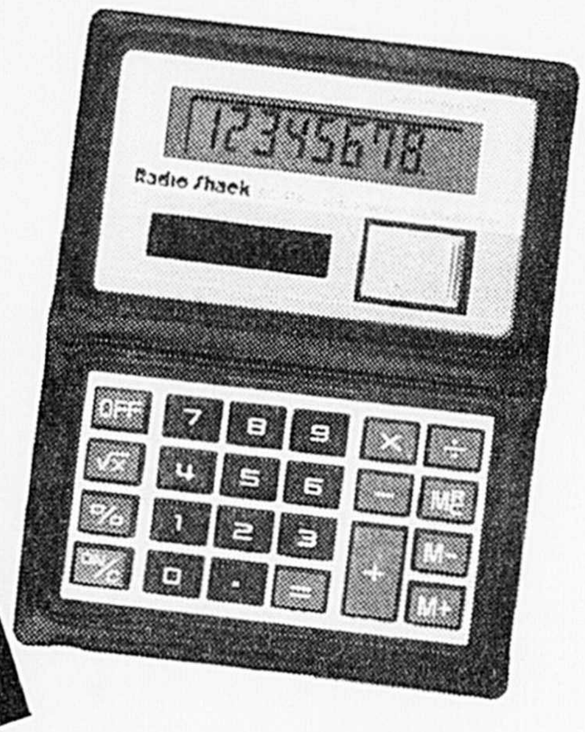

rabais 33% 9.99 14.99
Alimentation double
- Alimentation solaire ou par pile
- Format de poche
- Pile comprise 65-561

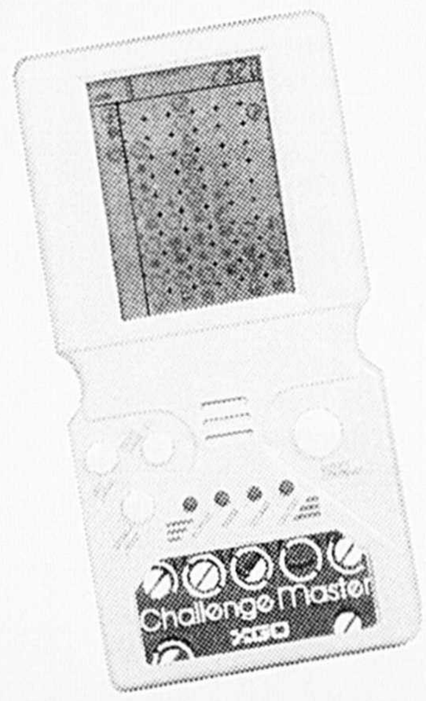

rabais 50% 14.97 29.95
Essayez le Challenge Master
- Trois modes de jeu différents pour vous mettre au défi 60-2451

rabais 50% 39.50 ch. était 79.50
Enceintes satellites
- Puissance admissible 50 W
- Écoulement 40-1992

rabais $50 99.95 était 149.95
Téléphone sans fil à 10 canaux
- Réducteur de bruit • Mémoire de 10 numéros • Écoulement 43-566

rabais $60 139.95 109.95
Poste SRG fixe
- 40 canaux
- Mémoire de 48 heures du dernier canal utilisé
- Canaux 9 et 19 prioritaires 21-1549

rabais $70 199.95 était 269.95
Balayeur d'ondes à 60 canaux
- Reçoit 30-54, 118-136, 138-174 et 380-512 MHz • Écoulement 20-129

rabais $40 89.95 129.95
Poste de travail sur roulettes
- Tablette coulissante pour le clavier
- Mesure 30 × 50 × 24'' 26-8042

Piles/accessoires/adaptateurs non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

DEMANDEZ LA VÔTRE!
Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack.

DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
La Valeur Sûre en Électronique au Canada MC

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 31 jan. 93

AGRICULTURE

Un record est enregistré

Le Salon de l'agriculteur gagne en popularité

La VIIe édition du Salon de l'agriculteur a fait un véritable tabac, car pas moins de 6 500 visiteurs ont défilé au cours des trois jours. Un Salon qui gagne en popularité, car les promoteurs ont enregistré une assistance record de 3 000 personnes lors de la deuxième journée. Cette manifestation répond aux attentes de tous ceux qui militent dans le secteur agricole. Et ce n'est visiblement pas dans les années ultérieures que ce Salon sera en perte de vitesse, car les promoteurs sont à l'écoute des gens.

"C'est un succès sur toute la ligne", affirmait le président du comité, M. Charles Bachand, quelques minutes à peine avant que le rideau se ferme sur cette dernière édition.

■ **Jean-Marie Fontaine**

"Nous avons ajouté une journée à la suite d'un sondage que nous avions mené auprès des exposants. Puis, nous avons innové avec le concours entre exposants pour les produits et services les plus novateurs. Cette formule suscite du dynamisme auprès des exposants", constatait le président.

Certes, d'autres raisons expliquent cette popularité grandissante du Salon et susciteront toujours de l'intérêt auprès des producteurs, les grands bénéficiaires en bout de ligne de ce concours.

Agronome au bureau régional du MAPAQ, M. Bachand avait montré ses couleurs dès le lever du rideau. "Les agriculteurs et les agricultrices devront être en mesure de prendre des risques calculés pour élargir leurs horizons et s'assurer un avenir prometteur", avait-il soutenu.

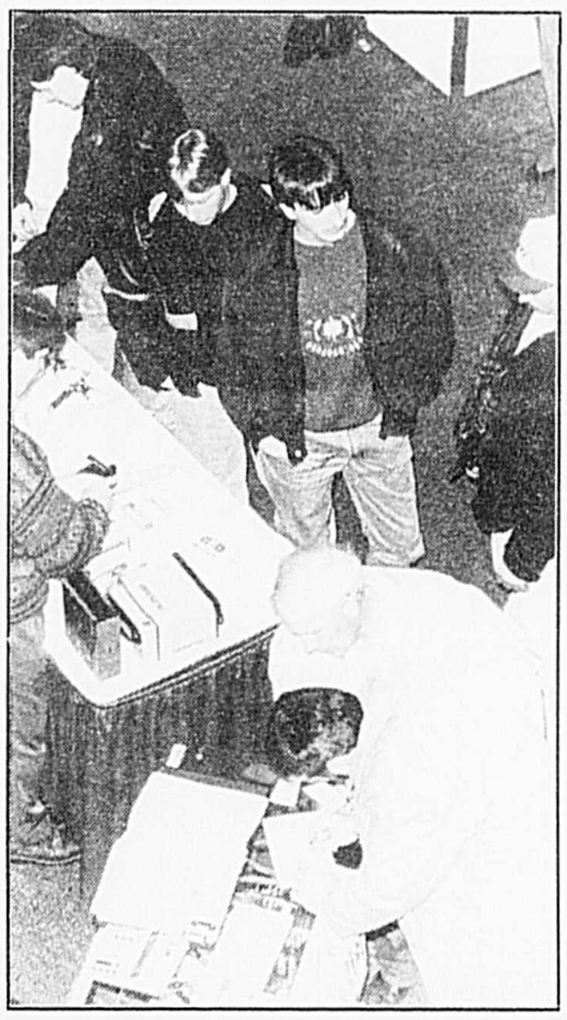

Plus de 160 exposants ont participé à cette VIIe édition. Les producteurs agricoles trouvaient sous un même toit une panoplie de services et de secteurs d'activités qui ont répondu à leurs attentes.

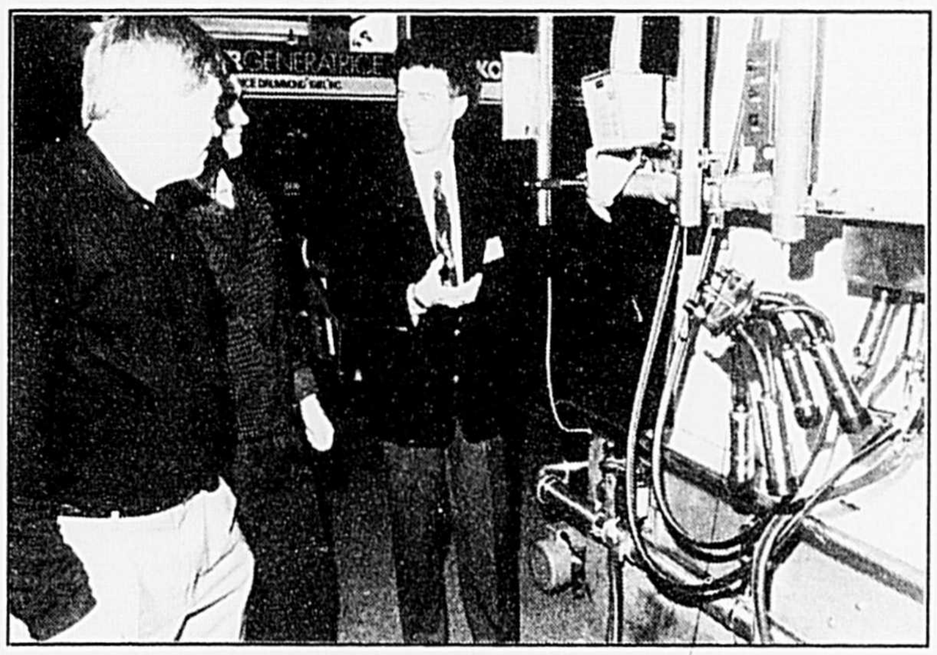

Plus de 750 représentants ont moussé leurs produits au cours des trois jours du Salon. De nombreux producteurs agricoles, à la découverte des nouveautés, ont affirmé que c'était l'endroit idéal pour obtenir des renseignements.

Dans cette perspective, tous les visiteurs ont eu le loisir d'assister à des conférences de spécialistes sur les questions agricoles. Ceux-ci ont fait le point sur le génie génétique des productions végétales, sur l'industrie porcine, sur l'environnement incertain, sur le pétrole vert, sur la formation et la gestion des ressources humaines et sur la mondialisation des marchés. Selon le président, des modifications seront apportées au volet conférences, afin de répondre à des demandes exprimées.

Par la suite, les visiteurs pouvaient arpenter le très vaste hall d'exposition qui regroupait pas moins de 165 stands, tant des secteurs végétal et animal, que de l'équipement, de la machinerie et de la construction, sans oublier les nombreux kiosques dans le secteur des services.

Après avoir discuté avec des visiteurs et des exposants, on pouvait facilement conclure que tous y trouvaient leur compte.

"Nous estimons que 50 % de la clientèle réside dans la région", supputait le président Charles Bachand avant de vaquer à d'autres occupations.

Gagnants du concours

C'est à l'occasion d'un cocktail, soulignant les efforts et les innovations des exposants que les promoteurs du Salon de l'agriculteur ont identifié les lauréats.

Le distributeur d'ensilage Ditronic II, de la Coopérative fédérée du Québec, a été le lauréat dans la catégorie 'Équipement et machinerie'.

Le Forti-Bloc 6/2 COOP, de la Coopérative fédérée du Québec, a décroché la palme dans la catégorie 'Production animale'.

Le Lock'n Load, de Cyanamid Canada Inc, a pour sa part été reconnu dans la catégorie 'Production végétale'.

Finalement, le Système de vente de pièces agricoles à la ferme de Club Agri-Prix, a remporté le Méritas dans la catégorie 'Services'.

Admettons que les grands gagnants de cette initiative sont les producteurs agricoles!

Une vue aérienne du hall d'exposition du Salon de l'agriculteur qui a enregistré une journée record.

En bref...

Journée sur les petits fruits

Le pourridié du framboisier, les méthodes alternatives de lutte contre les différents ravageurs, le désherbage chimique dans les fraisières, la stratégie de lutte contre la moisissure grise et pourquoi est-ce si difficile? et le dépistage dans les petits fruits, sont autant de sujets que les conférenciers aborderont ce jeudi 21 janvier, à compter de 13 h 00, au local B-109, de l'Institut de technologie agro-alimentaire. Des renseignements additionnels sont disponibles auprès de Louis-A. Bernard au 773-3924.

Soirée des producteurs de porcs

Le contexte du marché nord-américain, les modifications du système de la mise en marché des porcs et de la mise en marché des animaux de réforme, seront à la source des principales discussions d'une soirée d'information et de consultation au Centre communautaire de Sainte-Cécile de Milton, ce jeudi 21 janvier, à 20 h 00. Le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, M. Laurent Pelletier, prendra part à cette soirée, organisée par le syndicat régional de Saint-Hyacinthe.

Discussions sur les cultures commerciales

Le syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Saint-Hyacinthe organise une assemblée d'information à l'intention de tous les producteurs et productrices de la région, le mardi 26 janvier, à 13 h 00, à la salle chez Jacques, à La Présentation. Bilan de la saison 1992 de l'assurance-récolte et de la stabilisation, et discussions sur les nouvelles règles pour 1993 sont à l'ordre. Les producteurs et productrices réfléchiront d'abord sur les moyens de diminuer de façon collective les coûts de production; puis, ils se demanderont si les programmes de sécurité du revenu devraient être liés à un regroupement de mise en marché.

Un changement de dates

Les responsables de la corporation de l'Exposition agricole du Centre du Québec, par la voix de son représentant, M. Denis Vallée, ont dévoilé que les dates de la 88e édition de l'Expo de Trois-Rivières avaient été changées. L'Exposition de Trois-Rivières se tiendra du 9 au 18 juillet 1993.

Données climatologiques de la Station météorologique de La Providence

Relevé pour la période du

	Température moy (°C)	Température normale (°C)	Température Max. (°C)	Température minimum (°C)	Précipitation totale		Précipitation totale du mois		Jours de précipitation (0,2 mm ou cm et plus)	Précipitations acides (nombre de fois plus acides)	Accumulation totale de neige pour la saison	Ensoleillement (hrs)	Degrés - Jours de chauffe Base 18°C et -	
					Pluie (mm)	Neige (cm)	Pluie (mm)	Neige (cm)				Total de la période	Total depuis 1er juillet	Normal depuis juillet
4 au 10 janv.	-6,6°	-9,5°	8,0°	-21,2°	49,4	4,4	50,8	9,0	4	ph 4,5 à 4,3 13 à 20 fois	28,4	18,0	172,4°	1905,5°	1918,5°
11 au 17 janv.	-9,5°	-9,7°	-1,2°	-16,0°	0,0	17,4	50,8	26,4	4	ph 5,0 à 4,3 4 à 20 fois	45,8	20,5	192,9°	2098,4°	2113,0°

HONDA

présent plus que jamais

Selon les derniers sondages, un des meilleurs choix en 1993

HONDA CIVIC coupé 1993

Une nouvelle venue qui attire l'attention

À partir de **12,695$*** ou **225$/mois** **

HONDA ACCORD coupé 1993

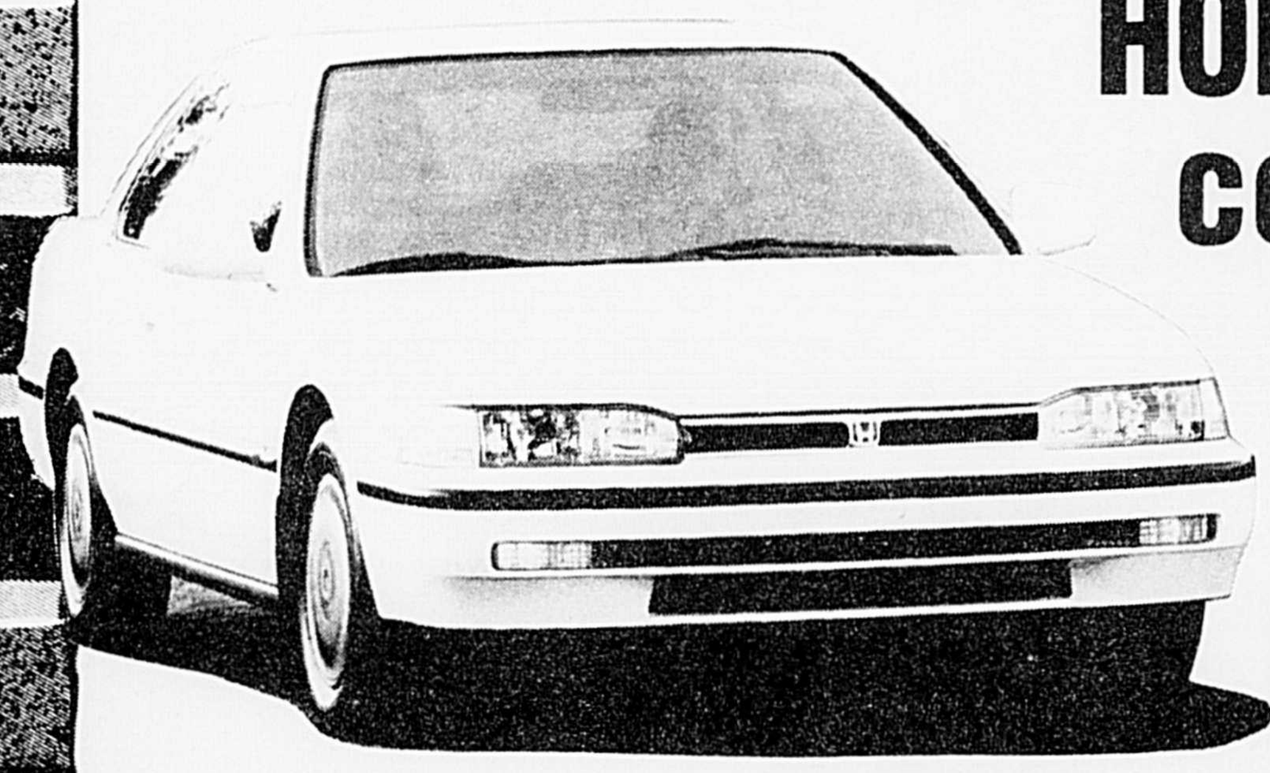

Le confort allié à la conduite sportive

À partir de

15,995$*

ou **279$/mois** **

* Taxes, transport et préparation en sus.

**Bail de 60 mois. Civic: valeur résiduelle de 4858$, 24,000 km par année, 0.06¢ le kilomètre excédant.
Accord: valeur résiduelle de 6475$, 24,000 km par année, 0.06¢ le kilomètre excédant.

HONDA Casavant

5 ANS GARANTIE 100000 KM

774-1724 2400, Casavant, sur le boulevard de l'auto, Saint-Hyacinthe **467-1341**
SORTIE 130, AUTOROUTE 20 DIRECTION EST

LA PERSONNALITÉ

M. Sylvain Cloutier perpétue la tradition. Il est de la troisième génération des Cloutier qui résident dans le deuxième rang de Saint-Simon. "Mon grand-père avait acquis cette ferme en 1908", dévoile M. Cloutier qui a épousé Mme Huguette Letendre, en 1955. "Nous avions loué la ferme paternelle au cours des 5 premières années, avant d'en faire l'acquisition en 1960", poursuit le sympathique producteur agricole, assuré de voir la tradition se poursuivre, puisque Roger et Raymond, ses deux fils, sont membres de la Ferme Sylvain Cloutier et Fils, incorporée en 1985. L'entreprise agricole du sympathique couple Cloutier ne cesse de prendre de l'expansion. Des 120 arpents cultivables et des 20 arpents boisés, dont le couple se porte acquéreur en 1960, il fait l'acquisition de la ferme de M. Roméo Dion en 1976, avant d'acheter en 1986 la ferme de Mme Raoul Raymond. Le dernier investissement des Cloutier survient en 1991, alors qu'ils acquièrent 90 arpents de la ferme de M. Jean-Guy DeGrandpré.

Roger Cloutier et son épouse, Carole Tessier, assument de lourdes responsabilités au sein la compagnie, car une de leur tâche est la maternité. "Nos lundis, mercredis et vendredis, avant-midi, sont monopolisés par la maternité. Je n'ai jamais travaillé à l'extérieur de la ferme. Ça ne m'intéressait pas de me retrouver dans une manufacture. À 13 ans, je trayais les vaches et je suivais mon père", raconte Roger de passage à la résidence paternelle.

M. Cloutier et son épouse, Huguette, sont les heureux parents de 7 enfants. Après avoir donné naissance à 4 filles, Madame a vu Roger, Marcel et Raymond se succéder. "Marcel a travaillé sur la ferme à 15-16 ans, mais il n'aimait pas tellement ça et il est aujourd'hui électricien", confie M. Cloutier qui meuble ses loisirs pendant l'hiver en jouant au croquet au Club de Sainte-Rosalie. "J'ai commencé il y a 2 ans et ce jeu a tombé dans ma manche", précise-t-il. Pour sa part, Mme Letendre s'est découvert une passion pour la pêche. "J'en rêve. Ma soeur m'invitait et nous y allions 3 jours. Depuis une dizaine d'années, notre semaine de pêche au Lac Saint-Jean est sacrée et nous en avons initié d'autres. C'est calme sur les eaux et tu ne peux pas te tanner", avance Mme Letendre qui s'adonne également à la pétanque.

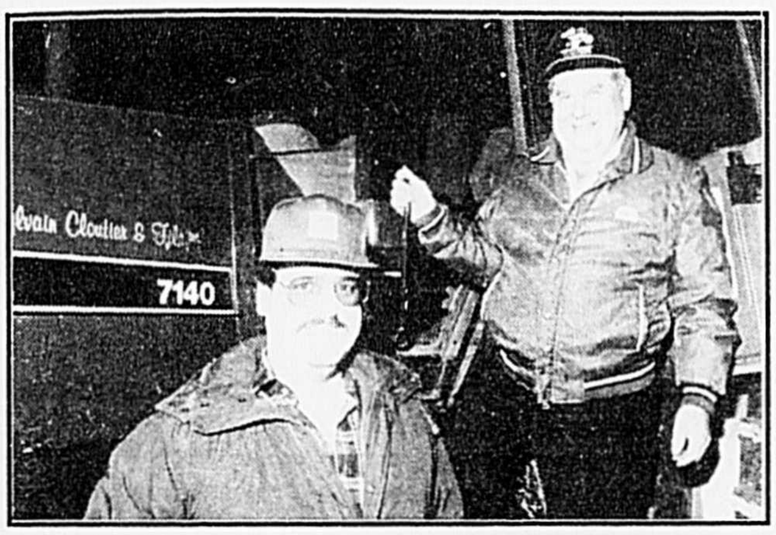

Roger et Sylvain Cloutier, photographiés à côté de l'un des tracteurs Case International personnalisés de l'entreprise. "Dans mes jeunes années, nous étions beaucoup moins outillés. Les tracteurs ne disposaient pas d'une cabine et d'air climatisé comme aujourd'hui. Maintenant, c'est plus agréable. Nous cultivons présentement 460 arpents. Notre principale culture est le maïs. L'orge, le blé et le soya sont d'autres cultures que nous produisons. Nous avons adopté le système d'alternance dans nos cultures et dans notre façon de préparer le terrain avec la méthode conventionnelle et celle qu'on appelle les travaux minimums. Je compare les productions annuellement", dévoile M. Sylvain Cloutier. Incidemment, celui-ci dispose de plans détaillés de chacun des champs cultivés, afin de détenir les plus justes données d'un cycle de 4 ans.

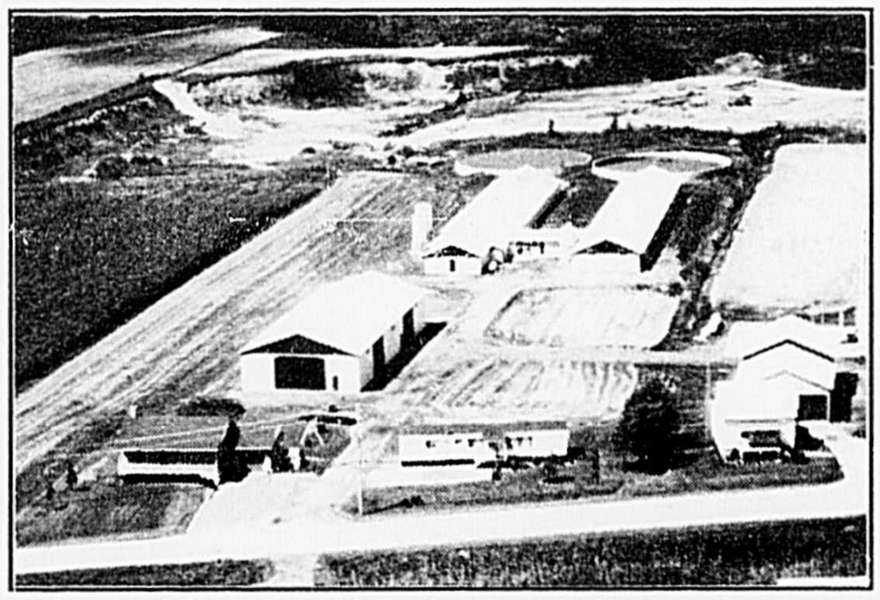

Une vue aérienne de l'entreprise des Cloutier. À l'avant plan, les résidences qu'occupent respectivement MM. Sylvain, Roger et Raymond Cloutier. À l'arrière, on aperçoit un vaste hangar où est entreposée la machinerie agricole. Un peu plus loin, on découvre la maternité et la porcherie et tout au fond, une sablière que la famille exploite depuis quelques années.

Les Équipements A. Phaneuf inc.

292 Principale, Upton
(514) 549-5811
Fax: 549-5377
795 Denison Est, Granby
(514) 372-7217
Fax: 372-7944

Une maison établie au service de l'agriculture depuis 1945

case IH

comax coopérative agricole

Division Machinerie Agricole
3520, Blvd. Laurier, Ste-Rosalie 799-5571

FIATAGRI

Les plus populaires parce que gérées par leur monde

Les Caisses Populaires du milieu rural, secteur Saint-Hyacinthe

Desjardins l'incroyable force de la coopération

797-3325
797-3326

AGCO DEUTZ ALLIS

EHP Inc. EQUIPEMENTS H.PALARDY INC.

51, rue Principale, St-Damase, Cté St-Hyacinthe

ÉQUIPEMENTS R. VIENS FORD NEW HOLLAND LTÉE

À votre service depuis 1951

999 rue Marcoux, Granby
(514) 378-9891

Ford FORD NEW HOLLAND

Nouvelle adresse

Kubota aubin & st-pierre ltée

52 années d'expérience dans le milieu agricole

350 Raygo, Sortie 123 route 20
La Présentation 796-2966

AGRICOLE DU MOIS

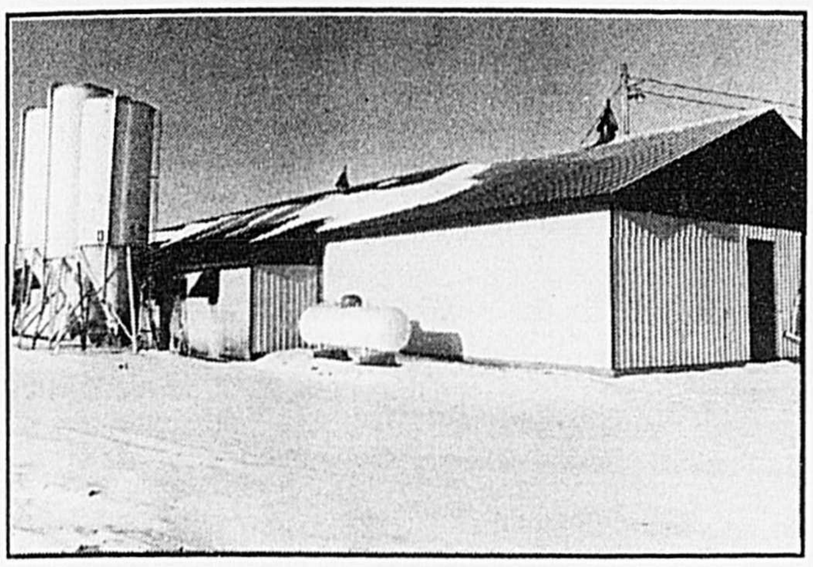

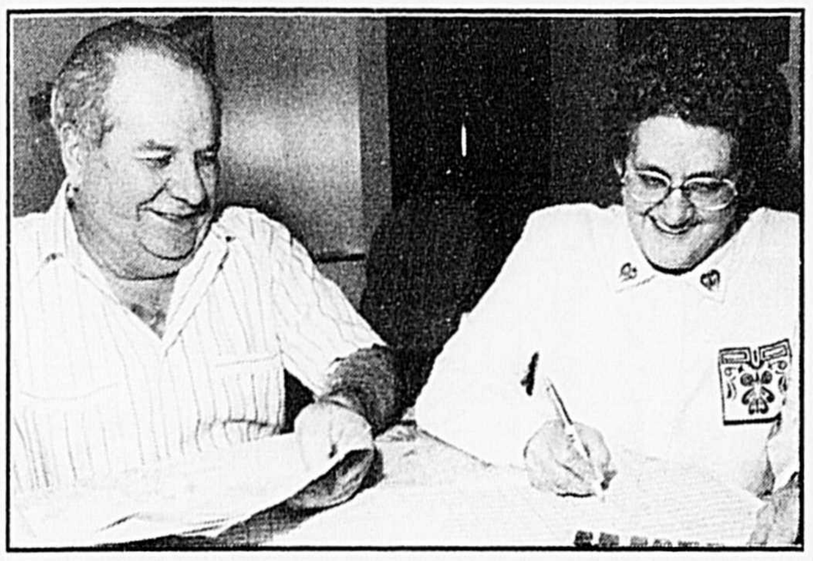

Spécialisés dans les porcs, les Cloutier ont commencé tout doucement. "En 1976, nous avions une maternité de 35 truies. Présentement, nous avons 240 truies. Les porcheries, ce n'est plus mon lot. J'ai donné les clés à mes fils. C'est leur département, car je ne suis plus capable d'y aller, les odeurs m'indisposent", raconte le paternel. "Pour obtenir de bons résultats, il faut que tu en prennes soin. Nous engraissons quelque 880 porcelets, sevrés après 28 jours et nos verrats sont de race pure. Auparavant, il y avait toujours de la maladie, mais depuis que nous produisons nos propres cochons, il y en a moins. Moi et mon épouse, nous nous concentrons sur la maternité et mon frère, Raymond, s'occupe de l'engraissement", enchaîne Roger, dont le cadet des frères était à l'extérieur, ce dernier meublant ses temps libres comme routier.

M. Sylvain Cloutier et Mme Huguette Letendre prennent une part active dans l'administration de l'entreprise familiale. "J'ai quelques notions dans la tenue de livres et j'aime également travailler dans les champs. Je suis encore capable de conduire le tracteur. Je suis toujours disponible lorsqu'ils ont besoin de moi sur la ferme ou pour faire les commissions", dévoile la joviale Mme Letendre Cloutier. "Je vieillis, j'approche de la soixantaine, mais je travaille dans les champs. Au printemps, je sème, Roger prépare le terrain et Raymond épand les engrais. L'automne, je suis sur la batteuse, Raymond s'occupe du plan de séchage, alors que Roger laboure. Depuis 1962 que j'ai une batteuse et nous opérons deux séchoirs depuis 1984", reprend M. Cloutier.

La grange étable change de vocation en 1980, étant convertie en porcherie. "Nous avions 44 bêtes et nous trayons 35-36 vaches. Les quotas m'ont fait abandonner la production laitière, car je n'étais pas intéressé à en acheter", laisse entendre M. Sylvain Cloutier.

La mécanique n'a plus de secret pour Roger et plus spécifiquement la soudure. "Nous achetons les pièces et nous effectuons nos réparations. Il y a de plus en plus de producteurs agricoles qui font comme nous", conclut M. Sylvain Cloutier qui lit et observe beaucoup sur l'agriculture, afin que l'entreprise soit toujours à la fine pointe.

La vraie force des agriculteurs
Machinerie C & H Inc.
MASSEY-FERGUSON
12 R. 122
Saint-Guillaume
Tél.: **819-396-2185**

Le choix d'actualité
Les Équipements Laguë Ltée
Sainte-Rosalie 799-5533
Farnham 293-5345
Pike River 248-7597
JOHN DEERE

GARAGE BONIN LTÉE
MASSEY-FERGUSON
576 Chemin des Patriotes
Saint-Denis sur le Richelieu
Tél.: **787-2812** Mtl.: **875-3906**

La vraie force des agriculteurs
MACHINERIE Saint-Guillaume Inc.
FORD NEW HOLLAND
Sortie 170 Transcanadienne, Route 122, St-Guillaume
819-396-3088 • 819-396-3427
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS D'APPELS

Guillet et Robert Inc.
IBERVILLE
125, route 104
347-5596
658-2071
248-4311
Fax: 347-3101
PIKE RIVER
503, route 133
248-4312
si occupé appeler
248-4311
FORD NEW HOLLAND
SERVICE: **347-5596 / 658-2071**

CLAUDE JOYAL INC.
en progression constante depuis 1962
case IH
Saint-Guillaume
1, rue Principale
Tél.: (819) **396-2161**
Fax.: (819) 396-2602
Saint-Denis
560, Chemin des Patriotes
Tél.: (514) **787-2105**
Fax: (514) 787-2748
Stanbridge Station
1654, rang Saint-Henri
Tél.: (514) **296-8201**
Fax: (514) 296-8220

Après des séjours au Brésil

Lay Ly et Michel Lamontagne parlent de leur rôle

MM. Lay Ly et Michel Lamontagne, professeurs à l'Institut de technologie agro-alimentaire, ont fait bénéficier les Brésiliens de leur expérience dans le secteur alimentaire, depuis un an et demi. La présence de ces deux Maskoutains à Petrolina a été rendue possible à la suite d'une entente de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), du SENAI (Centre d'information professionnelle national d'apprentissage industriel au Brésil) et du CIDE (Consortium intercollégial de développement en éducation).

MM. Lay Ly et Michel Lamontagne, professeurs à l'ITA, ont mis leurs compétences au service des Brésiliens depuis un an et demi. Dans une entrevue accordée au représentant du COURRIER, ils discutent du rôle qu'ils ont joué à Petrolina, dans l'état du Pernambuco, au nord du Brésil.

Spécialiste au département de technologie alimentaire, M. Lay Ly a jeté les bases du projet, avant d'être relevé par M. Michel Lamontagne, microbioligiste, rentré au Québec au début de décembre dernier.

Jean-Marie Fontaine

"J'ai séjourné avec ma famille pendant un an à Petrolina. Les Brésiliens ont été très réceptifs et ils ont facilité notre intégration. Nous avions à communiquer en portugais", confie dans un premier temps, M. Ly.

Détenant une formation polyvalente à titre d'ingénieur et de spécialiste en alimentation, M. Ly qui enseigne à l'ITA depuis 17 ans, a joué un rôle de premier plan au Brésil.

"J'ai monté le laboratoire et l'usine pilote de Petrolina et conçu le programme de cours sur mesure pour les entreprises, en implantant l'informatique. C'était une première expérience à l'extérieur du pays et j'ai beaucoup aimé. On se découvre des talents et on réalise que nous sommes en mesure d'accomplir de grandes choses. C'est incroyable", laisse entendre le sympathique M. Ly.

"Le SENAI dispense des cours aux niveaux secondaire et collégial. Il répond aux besoins des entreprises du milieu qui paient. Il dispose d'un noyau de personnel qualifié. Le SENAI a une crédibilité à se forger par le biais d'une campagne de promotion auprès des gens", poursuit M. Lamontagne.

"J'ai travaillé avec les 4 professeurs en mettant en place les appareils de l'usine pilote. Lorsque j'ai quitté Petrolina, ils étaient capables de travailler avec ces appareils. Les fruits et les légumes sont leur principale production", signifie M. Ly, ayant bénéficié d'un congé sabbatique d'un an de l'ITA pour se rendre dans cet état de Pernambuco, au nord du Brésil.

"Une expérience ultra enrichissante que je recommencerais demain. J'ai beaucoup appris, car il faut continuellement faire appel à la lettre D (Débrouillardise). J'étais déjà allé au Pérou et en Bolivie en touriste. Je n'ai pas vécu la même aventure, car la pauvreté est très visible dans le nord. En travaillant pendant 6 mois, à Petrolina, je me suis familiarisé à leurs problèmes et leurs joies. Mon adaptation a été facile, parce que Lay a séjourné un mois à mon arrivée", avance M. Lamontagne.

"Nous sommes très bien traités par les Brésiliens. Il y a beaucoup de dynamisme au sein de cette entreprise privée. Nous avions accès à des clubs privés. Le SENAI est une perle. Il reçoit et il encadre très bien ses coopérants", corroborent MM. Ly et Lamontagne.

Si M. Ly a vu à la préparation de l'usine pilote, M. Lamontagne a poursuivi le travail de son prédécesseur. "J'ai développé le matériel pédagogique, les outils et les mécanismes, afin qu'ils deviennent autonomes. Dans le secteur de la microbiologie, je me suis concentré sur les techniques de manipulation adaptées aux besoins des régions. Les profs ont été très collaborateurs. Leur philosophie de l'enseignement s'apparente au système français, étant plus axée sur la théorie que la pratique", soutient M. Lamontagne. M. Lay Ly estime pour sa part que les compétences des professeurs de l'Institut sont au service de la communauté internationale. "Les professeurs de l'ITA doivent développer leurs talents bien au-delà des cours qu'ils dispensent aux technologistes. C'est tellement rare que des programmes d'échanges s'adressent aux francophones que nous devons en profiter".

"Le Brésil se veut présentement la bougie d'allumage du département de technologie alimentaire de l'ITA. Notre présence dans ce pays n'est pas sans susciter un questionnement chez nos étudiants, car MM. Lay et Bérubé, nos deux professeurs les plus versatiles de l'ITA y auront séjourné. Le nom de l'ITA est maintenant véhiculé partout", témoigne M. Michel Lamontagne. "Les Brésiliens sont dotés d'une belle richesse humaine et de valeurs que j'espère ne jamais perdre", a comme mot de la fin le professeur Lamontagne.

Tour de ville

Info-Emplois

Le service des Ressources humaines met à la disposition des Maskoutains une ligne "Info-Emplois". Tous les postes permanents et temporaires disponibles à la Ville de Saint-Hyacinthe sont ainsi annoncés. On n'a qu'à composer le 773-3418.

Un total de 2125

La question nous ayant été à nouveau posée au cours des derniers jours, quant au nombre d'ampoules pour assurer l'illumination de l'arbre, à l'angle Girouard Ouest et Mondor, redisons que ce nombre est de 2125.

Gratuits en soirée

Il est rappelé que les parcomètres sont gratuits à compter de 18 heures, tant sur les parcs de stationnement Centre-Ville et Plaza que sur les rues et avenues depuis Girouard vers le nord. Le stationnement est gratuit également toute la journée, les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour nos organismes

Les messages d'intérêt communautaire peuvent être insérés sur le panneau Infocité, installé à l'intersection des boulevards Laframboise et Casavant. Les organismes du milieu qui désirent profiter de ce moyen de communication n'ont qu'à s'adresser au secrétariat du service des Communications.

Pour plus de sécurité

Même si les chutes de neige ont été fort peu nombreuses depuis le début de l'hiver, il est rappelé qu'il est interdit de déposer ou pousser de la neige dans une rue, chemin ou place publique. Le service de la Sécurité publique voit à l'application de cette réglementation. En se conformant à cette interdiction, les risques d'accident diminuent et la circulation dans les rues reste plus sécuritaire.

Règlements municipaux

Durant l'année écoulée, 90 règlements ont été adoptés par le conseil municipal, pour un total de 1270 avec la dernière assemblée de décembre. Seize règlements apportent des amendements au 1200 sur l'Urbanisme, tandis qu'une douzaine d'autres apportent des modifications à la circulation et au stationnement.

Bientôt "Le Maskoutain"

Le bulletin d'information de la Ville, "Le Maskoutain", sera distribué à tous les foyers dans les derniers jours du mois. Ce premier numéro de l'année donnera comme à l'accoutumée les grandes lignes du budget, des renseignements au niveau des Services récréatifs et communautaires et plusieurs autres informations.

Marcel Therriault,
agent d'information
Service des Communications

La Mouche Saumon d'or Enr.
10% d'escompte
sur matériel de mouche à glace (Bébite)
- Hameçons plombés
- Fil (floss)
- Ciment et outils
Du 20 janvier au 20 février 93
420 Principale
Saint-Thomas d'Aquin Inf.: 796-5070

KARATÉ
Une discipline pour tous et un bien-être pour la santé qui apporte en plus une sécurité au niveau auto-défense.
C'est une méthode complète de conditionnement physique et qui aide beaucoup à obtenir
• Meilleure concentration
• Endurance • Contrôle de soi
• Confiance en soi • Élimination du stress
Pour tous ceux et celles qui travaillent sur des chiffres, l'horaire des cours est très flexible.
Horaire des cours
Adolescents - Adultes
Hommes et femmes
Lundi - mercredi: 13 h 00 à 14 h 30
Le soir 19 h 00 à 20 h 30
Mardi - jeudi: 19 h 30 à 21 h 00
Samedi: 10 h 30 à midi
Cours privés sur demande
Pour les jeunes garçons et filles 6 ans et plus
Mardi - jeudi: de 18 h 00 à 19 h 00
Inscription Continuelle
Tél: 774-2888

COURS DE YOGA
(privé ou en groupe)
à partir du 26 janvier
" Notre monde occidental demande à chacun d'agir sans cesse dans tous les domaines avec efficacité, rentabilité, à un rythme rapide, qui appelle la dispersion...
" Le yoga propose une technique douce, progressive, liée au quotidien pour:
• Apprendre à respirer
• Équilibrer le corps
• Créer un espace-temps personnel
POUR INFORMATION: 774-9787

CLUB KARATÉ OLYMPIQUE ENR
AUTODÉFENSE
INSCRIPTION CONTINUELLE
sur demande
COURS PRIVÉS jour ou soir
102 DE LA CONCORDE NORD, SAINT-HYACINTHE
GILLES GAUVIN, Instructeur

Assomption

Coin des Petits

Les jeunes enfants de 3, 4 et 5 ans peuvent encore s'inscrire à l'atelier Coin des Petits. L'atelier, d'une durée de deux heures par semaine, aide l'enfant à s'intégrer parmi un groupe, à développer sa motricité et à se faire des amis. Pour plus d'informations, contacter Diane Messier, animatrice communautaire, au 773-5065 (le jour).

La Providence

Voyage à la Base de plein air Davignon

Les Loisirs La Providence organisent une journée à la Base de plein air Davignon à Bromont en Estrie dans le cadre de la prochaine journée pédagogique du lundi 1er février 1993. Cette activité s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans du secteur. Prévoir un lunch jetable pour le dîner et des vêtements adéquats pour les activités telles que: glissade, ski de fond, pêche sur la glace. Selon la température, les activités sont sujettes à changement. Tous les équipements sont fournis.

Le départ est prévu à 8 h du pavillon (2575, rue Saint-Paul) et le retour à 15 h 45. Le coût de la journée est fixé à 16$; aucun argent de poche nécessaire. La date limite d'inscription est le vendredi 22 janvier, à 16 h. Pour plus d'informations, composer le 773-7711.

Notre-Dame du Rosaire

Semaine de relâche

Cette année encore, les Loisirs Notre-Dame du Rosaire organisent des activités, en collaboration avec les Services récréatifs et communautaires de la Ville de Saint-Hyacinthe, dans le cadre de la semaine de relâche scolaire qui se tiendra du 22 au 26 février prochain. Parmi les activités offertes, il y aura une sortie au cinéma Le Paris le lundi à 13 h pour visionner le film "Capitaine Ron"; mardi et jeudi matin, baignade au Centre culturel et participation à des ateliers clownesques; vendredi après-midi, disco en patin au stade L.-P. Gaucher et visite d'une petite ferme au Centre culturel.

Des voyages à l'extérieur sont aussi prévus: lundi, glissade en chambre à air à Saint-Jean de Matha; mercredi, sortie à la Base de plein air Davignon; vendredi matin, Imax au Vieux-Port de Montréal. La journée d'inscription pour ces activités sera le samedi 30 janvier, de 10 h à 13 h, au pavillon des Loisirs Notre-Dame (2860, rue Saint-Prosper). Les places sont limitées.

Assemblée générale annuelle

M. Gérard Roy, président des Loisirs Notre-Dame, invite tous les citoyens du secteur âgés de 18 ans et plus, à assister, le dimanche 7 février, à 19 h, à l'assemblée générale annuelle des Loisirs Notre-Dame du Rosaire, qui se tiendra au pavillon sis au 2860, rue Saint-Prosper. Votre présence encouragera ceux qui se dévouent déjà pour les jeunes.

Sacré-Coeur

Voyage à la Base de plein air Davignon

Dans le cadre de la journée pédagogique du lundi 1er février prochain, les Loisirs Sacré-Coeur organisent une journée d'activités de plein air dans un site exceptionnel soit la Base de plein air Davignon à Bromont. Au programme: ski de fond, glissade, pêche sur la glace.

Cette sortie s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans. Le prix est fixé à 16$ et inclut le transport en autobus, toutes les activités, l'équipement nécessaire et l'accompagnement par des animateurs compétents. Pour s'inscrire, on communique avec Michel Rouleau, animateur de Centre, au 773-4043 après 13 h, du lundi au vendredi.

Saint-Joseph

Jardin de Pierrot

Quelques places sont encore disponibles pour les tout-petits de 3, 4 et 5 ans qui désireraient une activité de deux heures par semaine. Pour inscription, contacter Carole Messier, animatrice, au 778-7728, de 9 h à 11 h ou de 13 h à 15 h.

Saint-Sacrement

Fête des Neiges: inscriptions

La Fête des Neiges se tiendra du 15 au 21 février prochain. Tous les citoyens intéressés à participer aux tournois de billard, Ginza boules, et tournoi de hockey à pied de rues sont invités à s'inscrire au plus tôt en s'adressant à M. Paul-André Mathieu, au centre communautaire (773-1824).

Activités communautaires: le samedi 20 février, soirée de danse avec spectacle d'humour à 20 h (5$ par personne, réserver vos billets à l'avance); le dimanche 21 février, souper familial, à 17 h 30, au centre communautaire situé au 2420, rue Bourassa (6$ par personne, au menu du boeuf bourguignon). Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets à l'avance en se rendant au bureau des loisirs. Les places sont limitées.

Du nouveau pour les jeunes

Les jeunes de 10 ans et plus seront heureux d'apprendre qu'ils pourront s'inscrire à une nouvelle activité qui aura lieu à tous les vendredis, à 19 h 30, au pavillon des Loisirs Saint-Sacrement. Il s'agit du ballon-panier. On s'inscrit sur place.

Assemblée générale annuelle

Le dimanche 28 février, à 19 h 30, se tiendra l'assemblée générale annuelle des Loisirs Saint-Sacrement au centre communautaire sis au 2420, rue Bourassa. Il y aura alors présentation du bilan financier de 1992 et du rapport des activités et formation du nouveau conseil d'administration pour 1993. Tous les citoyens du secteur, âgés de 18 ans et plus, sont les bienvenus.

Randonnée d'équitation sur la neige

On a tous déjà rêvé d'une course folle à cheval, enivré par le galop et le claquement des sabots. Mais, que penser d'une chevauchée dans la neige ou plus simplement d'une randonnée à cheval dans un boisé à l'abri des grands vents d'hiver, en contact étroit avec la nature. C'est que qu'offre le Club Aventure Plein Air des Services récréatifs et communautaires de la Ville de Saint-Hyacinthe à toutes les personnes intéressées. Cette activité se tiendra le dimanche 7 février prochain, à la Ferme du Joual Vair, à Bécancour. Ce centre équestre est en fonction depuis 1979 et est la propriété de deux maîtres-randonneurs formés par le regroupement "Québec à cheval".

La randonnée de deux heures (suffisante durant l'hiver) se fera de 14 h à 16 h. Un souper au Gentilly est prévu pour ceux qui le désirent. L'âge minimum requis pour prendre part à cette activité est de 9 ans et le coût est fixé à 27$. Pour en savoir plus au sujet de cette expédition, contacter Maryse Lalonde (774-6199) ou Réal Michon (778-1048), organisateurs.

J'ai un REER qui travaille avec brio!

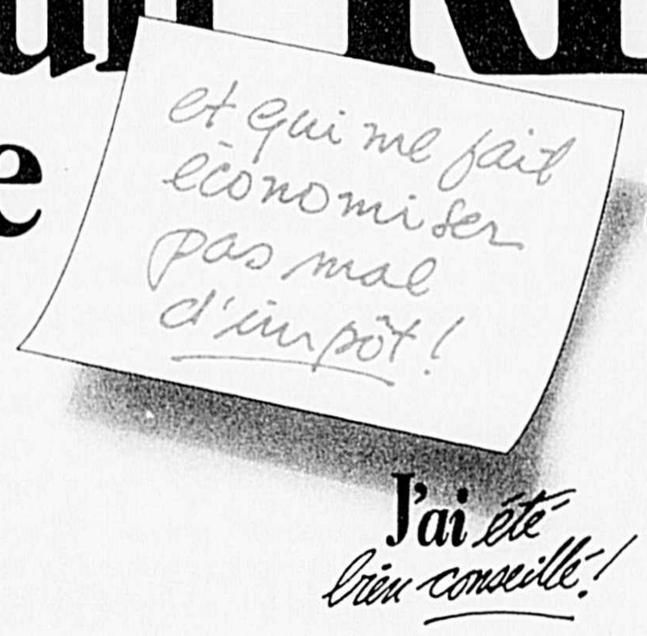

Si vous cherchez un REER qui convient parfaitement à vos désirs, à vos moyens et à vos ambitions... sachez que les REER personnalisés de votre caisse Desjardins forment la gamme de REER la plus complète qui soit sur le marché.

ÉPARGNE et PLACEMENT Desjardins REER

Les caisses Desjardins du secteur maskoutain

Appelez-nous pour prendre rendez-vous ou pour toute question sur le REER

CAISSE POPULAIRE DE ST-HYACINTHE	773-9751	LA CAISSE POPULAIRE DE LA PROVIDENCE	774-5367
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-DENIS SUR RICHELIEU	787-3026	LA CAISSE POPULAIRE DE ST-DOMINIQUE DE BAGOT	773-1359
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-DAMASE	797-3353	LA CAISSE POPULAIRE DESSAULLES	773-8543
CAISSE POPULAIRE LA PRÉSENTATION	796-3441	LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE	773-7419
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-THOMAS-D'AQUIN	796-5717	LA CAISSE POPULAIRE BOURG-JOLI	773-7421
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE STE-ROSALIE (BAGOT)	799-3205	LA CAISSE POPULAIRE DOUVILLE	773-5015
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-BARNABÉ-SUD	792-3521	LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JUDE	792-3590
LA CAISSE POP. DESJ. DE ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE	792-3666	LA CAISSE POPULAIRE MORIN	773-6212
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-PIE-DE-BAGOT	772-2454		

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Régie intermunicipale des déchets

"Il faudra attendre encore un an avant que le projet de loi ne soit appelé devant l'Assemblée nationale"

- Luce Dupuis, députée

Luce Dupuis, députée de Verchères et en l'occurrence des citoyens de La Présentation, estime qu'il faudra attendre encore au moins une année avant que le projet de loi d'intérêt privé demandé par la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine ne soit entendu à l'Assemblée nationale.

Dans une lettre adressée au conseil municipal de La Présentation le 1er décembre dernier, Mme Dupuis allègue qu'il est inscrit dans la Gazette officielle que la Régie s'adressera au Parlement. Toutefois, aucune date mentionnant cette rencontre n'est indiquée dans l'organe gouvernemental.

■ **Jacqueline Voghel**

Lors d'un entretien téléphonique, la députée de Verchères a mis en doute la possibilité que le projet de loi d'intérêt privé soit examiné par les députés d'ici le printemps.

"Je défends un projet de loi depuis cinq ans qui n'a toujours pas passé à l'Assemblée nationale. Et ce projet de loi, précise-t-elle n'a aucun opposant alors que dans le cas du projet de loi de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine, il y a des opposants: les citoyens de La Présentation."

Lors d'un entretien téléphonique, la députée a indiqué qu'elle donnait son appui au nouveau conseil de La Présentation. "Le nouveau conseil de La Présentation craint que si la Régie obtient les pouvoirs supplémentaires demandés, elle lui imposera d'accueillir le site d'enfouissement."

"Une pétition de plus de 600 noms a déjà été signée par les citoyens pour refuser que La Présentation devienne le "dépotoir" de la Régie et le nouveau conseil a adopté une résolution demandant à la Régie de ne pas demander de pouvoirs supplémentaires", a ajouté Mme Dupuis.

"Je suis contre le fait qu'une ville impose un site d'enfouissement aux petites municipalités", de conclure la députée de Verchères.

Des 18 municipalités qu'elle représente, la députée compte 15 petites municipalités.

Régie

Du côté de la Régie, on soutient que le texte de loi d'intérêt privé n'est pas définitif et qu'en conséquence, il ne peut être appelé pour le moment à l'Assemblée nationale.

Bien que les consultations requises soient terminées auprès des fonctionnaires du ministère des Affaires municipales, elles ont toujours lieu auprès de ceux du ministère de l'Environnement.

"Le projet de loi d'intérêt privé ne peut pas être soumis aux députés tant que les consultations ne sont pas terminées", a rappelé Me Gabriel Michaud. Bien que Me Michaud soit l'ancien directeur général de la Régie, il est toujours responsable du dossier du projet de loi d'intérêt privé.

Me Michaud a bon espoir que le projet de loi trouve écho à l'Assemblée nationale à la session du printemps.

Cartes professionnelles

MONSIEUR FISSURE
Béton soudé à l'époxy
" La seule solution "
656-8356

Membre de l'Association des Sexologues du Québec
THÉRAPIE SEXUELLE couple et individu
François Blanchette M.A.
sexologue clinicien
Centre médical St-Hyacinthe
2780, rue Raymond
St-Hyacinthe, Qc, J2S 5W7
Téléphone: (514) 778-7050

CLINIQUE DENTAIRE
Dr Julie Beaudoin
Urgences ◆ Soirs ◆ Samedi
2060 rue Des Cascades Est
St-Hyacinthe (secteur Assomption)
774-0700

Centre Dentaire
Bouthillier, Deslauriers, Grégoire & ass.
Dr. Jacques Bouthillier, D.D.S.
Dr. Robert Deslauriers, D.M.D.
DR. Pierre Grégoire, D.M.D.
2960, Boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe
Près de l'hôpital
773-8333

Victoire Des Granges INC.
ROYAUME DE LA MARIÉE
Spécialité: Robes de mariée
VENTE - TISSUS
675 UNION
ST-HYACINTHE (ST-JOSEPH)
J2T 2M9 TÉL.: 773-5279

Monique La Rougery
courtier en assurance de personnes

Vie / REER / collective / invalidité
15845 rue Pouliot
St-Hyacinthe, J2T 4C5
Bur - Fax:514-773-2039
Rés.: 514-773-2654

WERSI
Les spécialistes en orgue clavier et piano
COURS ET VENTE
Clavier de 61 notes,
Action dynamique
Pour une démonstration contactez-moi

Gaétan Gadbois
AU SON DU CLAVIER
40, rue Marceau, Sortie 145, route 20, Saint-Liboire 793-2572

NOUVEAU DANS LA RÉGION
AUTO DIVORCE
(en collaboration avec une firme de notaires)
Divorce, séparation de corps, convention de rupture et garde d'enfants À L'AMIABLE.
FAITES-LE VOUS-MÊMES
À BON PRIX ET SANS DÉLAI
671-0804 1-800-667-050

Clinique médicale d'obésité des docteurs DUPUY, THOMAS & associés
Dr Paul Thomas
Dr Lise Théberge
2685, Casavant ouest, suite 240 J2S 8B8
774-6467

Tél.: (514) 795-6101
Clinique Dentaire
Dr. Sylvie Vallée d.m.d.
CHIRURGIEN-DENTISTE
45, de la Promenade, Ste-Madeleine, QC, J0H 1S0

R. Pinard enr.
Raynald Pinard
entrepreneur électricien
771-0360 2455 Bachand, Saint-Hyacinthe

Brouillette Automobile Inc. ST-HYACINTHE
CHRYSLER - PLYMOUTH
CAMIONS DODGE - JEEP/EAGLE
YVAN JALBERT
conseiller
2750 LAFONTAINE
ST-HYACINTHE
J2S 2N6
TÉL.: (514) 773-8551
Jeep
Eagle

Messagex
courrier express
SERVICE DE MESSAGER EXPRESS
• Livraison locale immédiate pour commerçants et particulier
• Service AM-PM Rive-Sud - Montréal - Laval
• Service instantané au kilomètre
MICHEL PARÉ prop.
(514) 771-6911
ligne sans frais
1-800-465-5642

DC courtier d'assurances
J.C. Hénault Inc.
denis cordeau c.d'a.a.
«pour une assurance de choix»
2710, RUE BACHAND, BUREAU 108
ST-HYACINTHE, QC J2S 8B6
BUR.: 771-2710
RÉS.: 793-4373
FAX: 771-7359

CESSEZ DE FUMER
Grâce au traitement au laser doux
SPÉCIAL
• Électrolyse • Épilation • Soins du visage
• Traitements aux huiles essentielles
Vidélina Natura
Esthétique Pierrette Rousseau
3930 Marquette (Secteur Douville) 774-5177

Carnet de l'âge d'or

Acton Vale

Le club de l'âge d'or d'Acton Vale tiendra sa prochaine soirée de danse le samedi 23 janvier, de 20 h à 23 h 30, à la salle du Centre communautaire sis au 1196, rue Bélair. L'orchestre Les Mélodiques sera présent à cette occasion et un goûter sera servi en fin de soirée.

Assomption

Le club du 3e âge Assomption organise une partie de cartes le jeudi 21 janvier, à 19 h 30, au local du club (sous-sol de l'église). Tous les membres et les amis du club sont invités.

Aux 4 Saisons

Le club de l'âge d'or Aux 4 Saisons invite les membres qui possèdent leur carte pour l'année 1993, à venir voter le jeudi 28 janvier, de 13 h 30 à 16 h, en vue d'élire un nouveau conseil d'administration. Pour plus d'informations, composer le 773-1916 ou le 774-4636.

Bourg-Joli

Le club de l'âge d'or Bourg-Joli invite ses membres et amis à une soirée de danse qui aura lieu le samedi 23 janvier, à 20 h, avec l'orchestre le Groupe Romance. Des prix de présence seront tirés et un goûter sera servi pour terminer la soirée.

Les cartes de membres pour l'année 1993 sont maintenant disponibles. Pour s'en procurer une, il suffit de se rendre au local du club, n'importe quel jour de la semaine entre 13 h et 17 h.

La Présentation

Le club de l'âge d'or de La Présentation invite ses membres et amis à sa soirée de danse qui aura lieu le samedi 23 janvier, à 20 h, à la salle Chez Jacques. L'orchestre Les Rythmiques s'occupera de la partie musicale. Des prix de présence seront tirés et un buffet sera servi en fin de soirée.

Maskoutain

Le club de l'âge d'or Maskoutain invite ses membres et amis à une soirée de danse qui se tiendra le dimanche 24 janvier, à 20 h, au sous-sol de la Cathédrale. M. René Boudreau s'occupera de la partie musicale.

Rougemont

Le club de l'âge d'or de Rougemont invite ses membres et amis à sa soirée de danse qui aura lieu le samedi 23 janvier, à 20 h, à l'école Saint-Mjchel. L'orchestre Les Étincelles y fera la musique. De nombreux prix de présence et un goûter clôturera la soirée.

Saint-Barnabé

Le club de l'âge d'or de Saint-Barnabé organise un bingo le jeudi 21 janvier prochain, à compter de 19 h 30, à la salle municipale. Des prix de présence seront tirés au cours de la soirée.

Saint-Dominique

Le club de l'âge d'or de Saint-Dominique organise une soirée de danse le samedi 23 janvier, à 20 h, à l'école de la Rocade. L'orchestre Les Médaillons s'occupera de la partie musicale et un buffet sera servi en fin de soirée.

Saint-Hyacinthe

Le club de l'âge d'or de Saint-Hyacinthe invite ses membres et amis à un après-midi de danse le dimanche 24 janvier, à 13 h 30, à la salle de l'O.T.J. du Sacré-Coeur (terrain de l'Exposition). L'orchestre Les Mélodiques s'occupera de la partie musicale. Des prix de présence seront tirés et un buffet sera servi après la danse. Les portes ouvriront à compter de 12 h 30.

De plus, un souper aura lieu le 13 février prochain. Les billets sont déjà en vente; pour s'en procurer, il suffit de s'adresser à la direction lors de l'après-midi de danse ou de téléphoner au 774-0658, 773-0082, 774-2853, 778-2079, 774-0353 ou au 799-4448.

Saint-Joseph

Le club de l'âge d'or de Saint-Joseph organise un bingo le dimanche 31 janvier, à 13 h 30, au local du club situé au 870, rue Saint-Pierre Ouest.

Le club tiendra par ailleurs son assemblée semi-annuelle le jeudi 21 janvier, à 13 h 30. L'assemblée sera suivie de jeux (cartes, pétanque ou billard).

Saint-Sacrement

Le club de l'âge d'or Saint-Sacrement tiendra un souper de la Saint-Valentin le dimanche 14 février, à 18 h, à la salle communautaire des Loisirs Saint-Sacrement. Au menu: demi-poulet. Des prix de présence seront tirés au cours de la soirée. Apportez votre vin. Pour plus d'informations, composer le 774-7700 ou le 773-9991.

Saint-Valérien

Le club de l'âge d'or de Saint-Valérien organise une soirée de danse le vendredi 22 janvier, à 20 h, à la salle communautaire. L'orchestre Les Médaillons sera présent à cette occasion.

Des prix de présence seront tirés durant l'intermission et un goûter sera servi à la fin de la soirée

L'ANGLAIS À LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES!

*Au Centre de Langues Internationales Charpentier **"CLIC"**, nous sommes conscients que bon nombre d'individus ont besoin d'un cours d'anglais solide et accéléré afin d'être capables de travailler et/ou obtenir un travail nécessitant l'anglais.*

*Ceci étant encore plus vrai en période économique difficile, **"CLIC"** a bâti un tout nouveau programme de conversation anglaise en petites équipes **dont le principal avantage est d'être accessible à toutes les bourses, en plus d'être efficace et rapide**. N'attendez plus, il y a un cours d'anglais **"CLIC"** qui vous convient! Téléphonez-nous!*

Lynn Charpentier

NOUVEAU PROGRAMME D'ANGLAIS

FORMULE: Petites équipes (élèves de même niveau)
DURÉE: 60 leçons
DÉBUT: 2 février 1993
FIN: 8 avril 1993
BUT: Base solide pour fonctionner en milieu de travail anglais (téléphone, réunions, vente, relations humaines, actualité).

COÛT: 325$ (5.41$/leçon)

Inclus: matériel didactique, taxes, attestation de fin de programme.

Reçu officiel pour fins d'impôt.

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
775 Ste-Anne, St-Hyacinthe
675 boul. Laurier, bureau 303, Beloeil

POUR INSCRIPTION:

(514) 771-2542
(514) 464-9601

Permis #CP0482

Lotto 6/49

Tirage du mercredi **93-01-13**
3 11 16 23 24 26
Numéro complémentaire: **25**

GAGNANTS		LOTS
6/6	3	637 842,40 $
5/6+	13	44 158,30 $
5/6	384	1 195,90 $
4/6	19 882	44,20 $
3/6	338 293	10,00 $

Extra — **Tirage du mercredi 93-01-13**

NUMÉROS	LOT
015487	**100 000,00$**

Tirage du samedi **93-01-16**
16 31 38 39 41 42
Numéro complémentaire: **30**

GAGNANTS		LOTS
6/6	1	2 842 359,80 $
5/6+	9	94 745,30 $
5/6	251	2 717,80 $
4/6	14 814	88,20 $
3/6	282 000	10,00 $

Extra — **Tirage du samedi 93-01-16**

NUMÉROS	LOT
694521	100 000,00 $

La Quotidienne

Tirages du 93-01-09 au 93-01-15

	3	4
Samedi	**211**	**5883**
Dimanche	**731**	**7052**
Lundi	**157**	**1176**
Mardi	**869**	**9073**
Mercredi	**448**	**8430**
Jeudi	**334**	**3434**
Vendredi	**440**	**2422**

Banco

Tirage du: 93-01-11
6 8 13 26 28
31 32 36 37 38
40 43 46 49 53
54 56 58 60 66

Tirage du: 93-01-13
3 5 6 11 18
25 35 36 40 41
42 48 49 50 56
57 62 63 66 69

Tirage du: 93-01-15
1 2 10 13 15
16 18 33 34 35
42 43 45 48 53
55 56 60 62 69

Provincial

Tirage du: 93-01-15

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS
1 000 000 $	2414667
5 000 $	414667
500 $	14667
100 $	4667
25 $	667
5 $	67

Inter Plus

Tirage du 93-01-15

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

NUMÉROS	LOTS
235996	250 000 $
35996	2 500 $
5996	250 $
996	25 $
96	10 $

Select 49

Tirage du samedi 93-01-16

4 7 11 14 20 38
Numéro complémentaire: **15**

GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	1	28 006,90 $
5/6	48	389,00 $
4/6	2 127	40,90 $
3/6	30 956	5,00 $

MISE-TÔT 13 16 31 40

GAGNANTS	LOT
92	543,40 $

La Mini

Tirage du 93-01-15

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
772729	50 000 $	77272	1 000 $
72729	5 000 $	7727	100 $
2729	250 $	772	10 $
729	25 $		
29	5 $		

AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

À ST-HYACINTHE LE LIT D'EAU C'EST NOUS

Boutique LITS D'EAU 2000

Dimanche le 24 janvier 93
Journée d'information

Pourquoi un lit d'eau?
Pour qui un lit d'eau?
Qualité de fabrication?
Qualité de sommeil?
Maux de dos?
Mal de mer?
Anti-vague?
Quel est son poid? crac!
Prix comparables aux autres? $ $
etc... etc... etc... etc... etc...

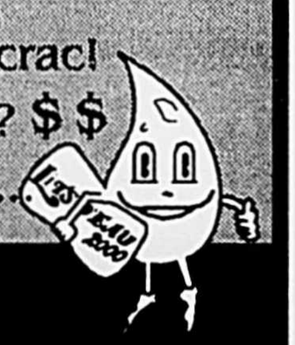

Boutique LITS D'EAU 2000
2675 boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
774-0999

•FINANCEMENT SUR PLACE • MISE DE CÔTE

ÉDITORIAL

Un exemple de bonne entente à développer

Pierre Bornais

La MRC des Maskoutains cherche de nouveaux locaux parce que ceux occupés jusqu'à maintenant sont jugés trop exigus.

Ce qui, à première vue, ne devrait être qu'une pure question administrative pourrait constituer un exemple de bonne entente à développer entre les divers intervenants du milieu régional.

Même si certains ont pu rêver, ne serait-ce qu'un instant, attirer le nouveau centre administratif sur leur territoire, il est acquis qu'une institution du genre ne peut se retrouver que dans le chef-lieu de la région desservie, à savoir la ville de Saint-Hyacinthe.

Cette acceptation de l'emplacement constitue sans doute la participation active des administrateurs ruraux de la MRC en vue de favoriser le développement régional.

Et cet exemple devrait être suivi par l'administration municipale de Saint-Hyacinthe qui représente plus de la moitié de la MRC des Maskoutains, aussi bien par sa population que par sa participation financière.

En effet, l'idée de développer un guichet unique de services autour du futur centre administratif de la MRC devra faire l'objet d'une étude sérieuse de la part des autorités maskoutaines.

Car il est de plus en plus question que la Corporation de développement économique et industriel puisse se retrouver à cet endroit.

À l'heure présente, la CDEI occupe une maison située à proximité de l'Hôtel-de-Ville. Les locaux y sont sans doute suffisants même si des améliorations pourraient y être apportées.

Mais depuis plus d'un an, la CDEI est devenue régionale et, dans le but de bien illustrer ce statut qui, à ce jour, n'est pas évident pour tout le monde, il serait normal de la retrouver à proximité du centre administratif de la région.

Les espaces libérés dans la "maison Péloquin" pourraient facilement être utilisés par l'administration municipale, elle qui occupe déjà des bureaux loués dans l'ancien Grand Hôtel.

La véritable question pourrait donc tourner autour de la collaboration à établir entre deux niveaux de gouvernement dans la région maskoutaine plus que sur le déplacement de la Corporation.

Il s'agira certainement, pour les dirigeants de la MRC, d'un dossier qui permettra de juger des intentions réelles du nouveau conseil en place à Saint-Hyacinthe et du maire Claude Bernier.

Par le passé, des oppositions sans raisons réelles ont fait en sorte que la MRC et la Ville se trouvaient sur des longueurs d'ondes différentes.

Et personne n'y trouvait réellement son dû.

Aujourd'hui, les choses ont changé, dit-on, alors que le discours officiel est à la collaboration et à l'entente.

Comme les actions valent mieux que tous les discours, l'occasion est belle de démontrer si la régionalisation de la CDEI correspond à une réalité ou si, au contraire, elle n'a été faite que pour céder aux pressions du milieu.

La Ville est le plus important bailleur de fonds et aussi le plus grand bénéficiaire de l'action de la CDEI. Rien de cela ne devrait être modifié par un déménagement au centre-ville.

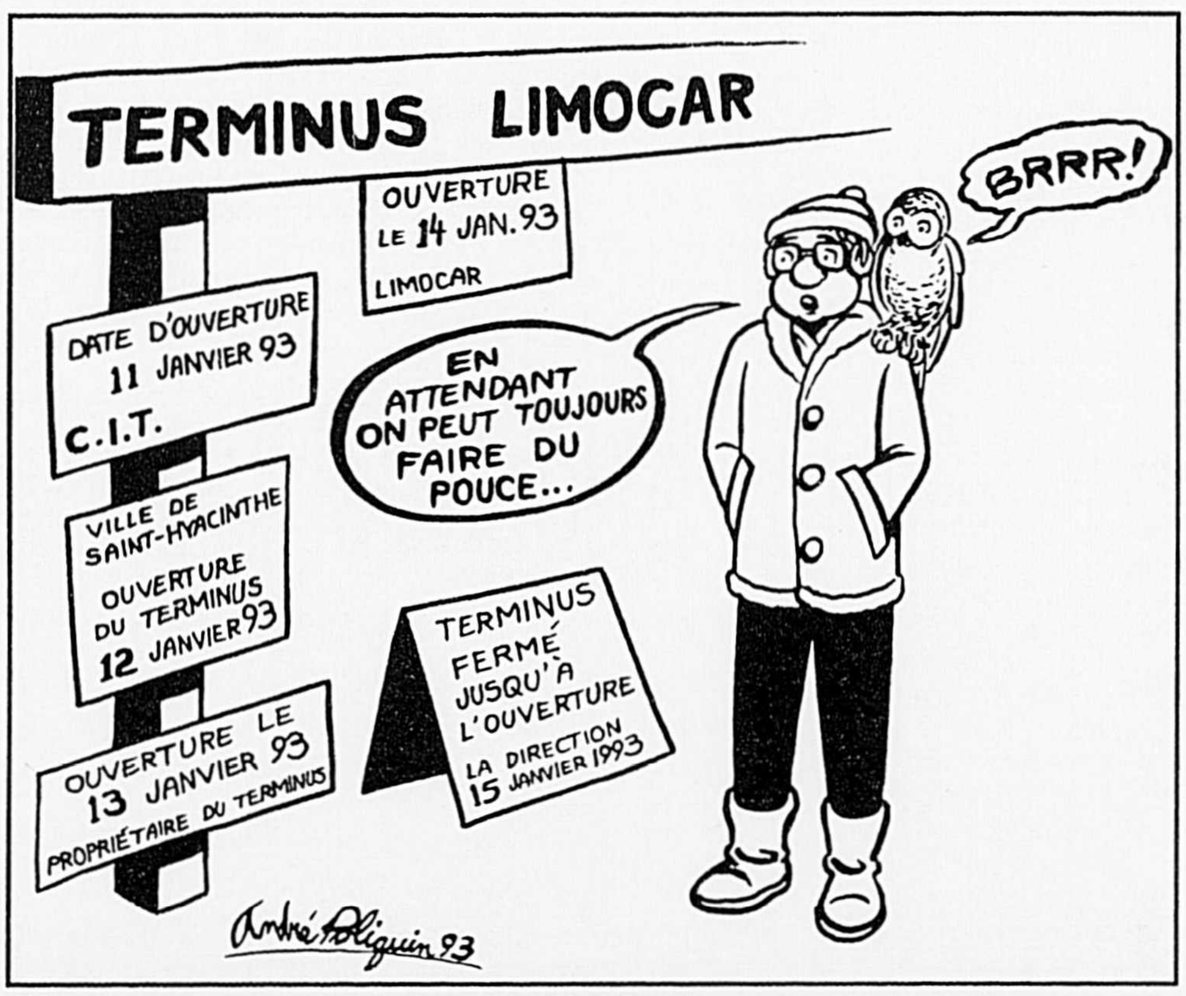

EN MARGE

Des études tendent à démontrer qu'en période noire, de crise, de récession, bref quand cela va mal, les gens se tournent plus aisément vers le rire.

Ils recherchent les occasions de noyer dans le rire leurs soucis, leurs problèmes et leurs malheurs.

À voir l'assistance débordante aux Mercredis de l'humour, et à chaque fois c'est pareil, dit-on, faut-il croire que bien des Maskoutains vivent dans la misère noire?

Non! La raison est beaucoup plus simple. Les Maskoutains ont depuis longtemps le sens de l'humour. D'où le secret de leur longévité. Saint-Hyacinthe n'est pas la nouvelle capitale de l'Âge d'or pour rien.

Le Taciturne

COMMENTAIRES

Fleur de béton strangulée par la circulation

Jacqueline Voghel

Au moment de sa création, il y a de cela une vingtaine d'années, le cégep de Saint-Hyacinthe ressemblait à une île déserte perdue en plein océan. Cependant, cet îlot du savoir, entouré de champs de maïs, a subi au fil des ans maintes mutations.

Peu à peu se sont greffés à ce lieu d'enseignement différents blocs de béton. À l'instar des fleurs sauvages, des fleurs de béton faisaient éruption ici et là sur le gazon.

Ces transformations du Cégep sont imputables à l'augmentation de sa clientèle; les étudiants étant de plus en plus nombreux à fréquenter l'institution.

Mais comme toute vénérable institution qui grandit, le cégep rencontre aujourd'hui un problème que les urbanistes d'antan n'avaient point soupçonné: la circulation.

À la fin des années 1960, le flot d'automobiles se rendant au cégep était plutôt timide. Mais aujourd'hui, avec l'augmentation en flèche de la clientèle, la circulation prend des allures cauchemardesques puisqu'une seule voie donne accès au Collège.

Avec l'ajout de 500 places-élèves annoncé la semaine dernière par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, à quoi ressemblera la circulation en septembre prochain?

La Ville de Saint-Hyacinthe et la direction du Cégep étudient présentement deux hypothèses pour résoudre le problème. Espérons qu'ils ne manqueront pas de vision lorsqu'ils prendront leur décision.

Le Courrier DE SAINT-HYACINTHE

Directeur général et éditeur: Denis Lacasse

Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Rédacteur en chef adjoint: Vianney Théberge

Journalistes: Madeleine Pion, J.-Marie Fontaine, Michel Lamarche, Jacqueline Voghel

Secrétaire: Josée Bachand

Photographie: Photo P.P.M. (Robert Gosselin, Patrick Deslandes)

Caricaturiste: André Poliquin

Directeur technique: Normand Gonneville

Administration: Louis Norris, contrôleur

Directeur du tirage: Claude Gaudreau

Directeur de la publicité: Danielle Vary

Publicitaires: Paul Paradis, Norbert Saint-Martin, Gérard Leblanc, Michel A. Chagnon, Francine Champagne

Adjointe aux ventes: Danielle Lemieux

Secrétaire: Linda Douville

le réseau Select LES JOURNAUX SELECT DU QUÉBEC

LES HEBDOS RÉGIONAUX ASSOCIATION DES HEBDOS RÉGIONAUX DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Atelier Syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot, 1$ la semaine - 43$ par année
Poste: au Canada, 43$ par année
à l'extérieur du Canada, 160$ par année
plus taxes s'il y a lieu

Toute reproduction des annonces ou des informations est interdite.

LETTRES OUVERTES

Une démission ou une libération?

Mme Mireille Lebrun,

Votre incompatibilité rime bien avec vos dissidences répétées. Quant à votre professionnalisme, laissez-nous douter que, de votre seul poste de conseillère, vous tiriez tous vos moyens d'existence? (profession)

Premièrement, la légalité, à votre point de vue, c'est l'emplacement de la virgule et non pas le sens de la proposition...

Deuxièmement, vos amis vous expliqueront comment, par votre point de vue et votre attitude de courte vue et stricte, vous avez effectivement empêché une bonne gestion municipale et, il m'est permis de croire que votre démission ira dans le sens du bien-être de toute notre collectivité.

Au sujet de la politique d'action, nous comprenons qu'elle est en complète contradiction avec vos objectifs "d'empêcheur de tourner en rond" que vous vous étiez fixée lors de votre mise en candidature...

C'est avec joie que la population accueillera votre démission et, pour cette seule raison, vous pourrez vous targuer, Mme Lebrun, d'avoir positivement contribué au retour de la paix et de l'harmonie tant au sein du conseil que de notre population.

Merci.

Bernard Longpré,
conseiller municipal
La Présentation

"Les contribuables de Saint-Louis vont-ils recevoir un remboursement de taxes?"

Je suis surprise de lire, dans un journal, que "les contribuables de Saint-Louis auront une augmentation de 11¢ du 100$ d'évaluation sur leur prochain compte de taxes attribuable, en partie (6¢), pour l'appropriation d'un surplus à la fin de l'année puisque ce département est à sec actuellement".

M. Gaétan Lavallée, où avez-vous mis l'argent concernant les surplus de taxation de tous les emprunteurs de la Régie d'aqueduc Richelieu Centre? Vous m'avez dit lors d'une conversation téléphonique: "On n'a pas le droit d'arriver avec un budget déficitaire, on n'est pas comme le gouvernement... Je peux vous dire que cette année on a quasi fini de payer les emprunts concernant la Régie d'aqueduc Richelieu Centre et on s'est dit qu'il fallait garder une certaine somme pour réajustement à la fin".

Ce 6¢ supplémentaire est-ce pour rembourser seulement les emprunteurs qui sont sur l'infrastructure de la R.A.R.C.?

M. Gaétan Lavallée vous avez taxé en trop une partie de vos chers contribuables; allez-vous faire ce réajustement comme vous me l'avez dit lors de notre conversation? Si on regarde dans le Rôle de perception, nous nous apercevons qu'il y a un surplus de taxation de plus de 42 000$ (cumulatif au cours des années). Cette année, la subvention que vous avez incluse dans votre budget, pour rembourser la dernière facturation de la Régie, est supérieure de 9 000$ à la facture de ladite Régie, ce qui représente une jolie somme de plus de 50 000$ parce qu'il ne faut pas oublier que la subvention appartient seulement aux emprunteurs et non à l'ensemble des contribuables.

Dans une période de récession, vos concitoyens seraient bien contents de recevoir un remboursement de taxes (avec intérêts) et je suis persuadée que lors de la prochaine élection ils se feront un devoir de voter pour vous en se disant que vous êtes un très bon administrateur de la gestion municipale.

Nicole Laliberté
Comité intermunicipal
de Vigilance

P.S.: Nous n'avons pas l'intention d'exaucer votre souhait; nous ne retournerons pas dans l'Outaouais.

N.D.L.R.

Le Courrier publie les opinions des lecteurs en accordant une attention spéciale aux lettres courtes et précises. Les textes traitant de questions locales ou régionales seront traités en priorité. Chaque lettre doit obligatoirement être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone, afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

La force de l'entraide

En tant que directeur du Service incendie des municipalités du Village de Sainte-Madeleine et de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine, je tiens à remercier et souligner l'excellente collaboration des brigades des municipalités de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Damase, lors du combat contre l'incendie du 29 décembre dernier, au 2605 du rang d'Argenteuil, à Sainte-Marie-Madeleine.

Grâce à ce travail conjoint des brigades des trois municipalités, la maison a été sauvée et les dégâts limités à la couverture, le tout à la grande joie du propriétaire.

Avec un tel résultat, on ne peut qu'encourager la formation d'entraides intermunicipales.

Pour de plus amples informations, vous pouvez me rejoindre, en composant le numéro de téléphone suivant: 594-3854.

Laurier Dion,
directeur du service incendie

Merci aux employés du 6e étage du Centre hospitalier Honoré-Mercier

Employés du 6e étage
Hôpital Honoré-Mercier
Saint-Hyacinthe

Il me fait plaisir de souligner le bon travail fait par tous les employés du 6e étage de l'hôpital. La compétence ainsi que la chaleur humaine sont deux des qualités que possède le personne de cet hôpital.

Par cette occasion, j'aimerais remercier chacun et chacune d'entre vous personnellement pour les bons soins apportés à mon endroit. Contrairement à ce que les gens pensent, les services apportés par le personnel sont vraiment efficaces et humains malgré tout le travail que ces employés ont à accomplir. Malgré tout cela, ils pensent à notre bien-être et nous apportent de la joie par de petites attentions.

À l'Halloween, ainsi que pour le temps des Fêtes, ils ont décoré tout l'étage avec amour et gaieté ce qui, pour nous, fut un baume pour le coeur. Alors c'est pourquoi, malgré une hospitalisation de plus de six mois, je peux vraiment apprécier le travail qui est fait sur cet étage.

Mille mercis à chacun d'entre vous,
Jacqueline Gagnon,
bénéficiaire au 6e étage
de l'Hôpital Honoré-Mercier

On trouve de tout... *même un ami*

JEAN COUTU

Notre circulaire débute maintenant le samedi

L'ORÉAL
HYDRDA PERFECTE, MATTIQUE, VISUELLE
- Fond de teint
- Fard à joue en poudre

6.99 AU CHOIX

Écran labial 3 g
2.99 Valeur 6.75

Hydra + Crème pour le corps
9.99 Valeur 21.50

POISON
Christian Dior
Huile diaphane pour le corps vapo
100 ml
Dans les succursales participantes
32.99

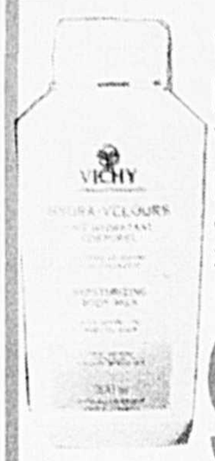

VICHY HYDRA-VELOURS
Lait hydratant corporel
200 ml
9.99 RÉG.: 13.43

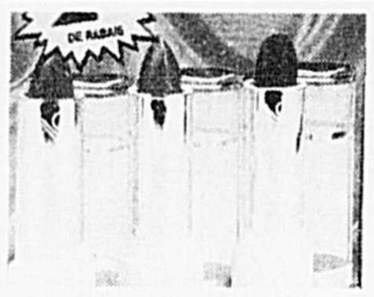

PERSONNELLE
Rouge à lèvres
1.97 RÉG.: 3.97

PERSONNELLE JUMBO
Essuie-tout
2 rouleaux
.99

Nourriture tamisée ou jus pour bébé
HEINZ
(sauf dîner à la viande)
128 ml
Exempté de T.P.S.
AU CHOIX
.49

Nourriture ou jus pour enfants
HEINZ
213 ml
Exempté de T.P.S.
AU CHOIX
.79

Désodorisant AU CHOIX
WIZARD
- Aérosol
- Solide

170 g
.99

PERSONNELLE
Papier hygiénique
8 rouleaux
Rabais additionnel dans le livret de coupons
2 ÉPAISSEURS
1.59

SAVON DÉSODORISANT
6 x85g
1.29

Eau de Javel
JAVEX
3,6 L
1.29

Détergent pour lave-vaisselle
CASCADE
1,4 KG
2.49 AU CHOIX

Rince-bouche
LISTERMINT
750 ml + 250 ml
Menthe seulement
2.99

Antisudorifique
SECRET
- Aérosol, 200 ml
- Bâton, 55 g
- Bille, 60 ml

2.49 AU CHOIX

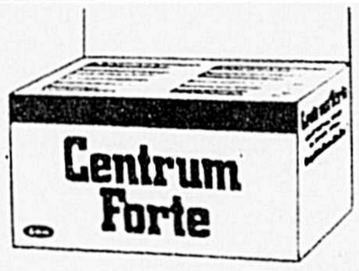

Vitamines et minéraux
CENTRUM
- Forte
- Select-50

100 comprimés
7.77 AU CHOIX

Contre les brûlures d'estomac
PEPTO-BISMOL
350 ml
4.59 AU CHOIX

VICKS VAPOSYRUP
Sirop 115 ml ou VAPORUB
Décongestif et suppresseur de toux
- Lotion, 60 g
- Onguent, 95 ml

4.99

Onguent
ANTIPHLOGISTINE RUB A-535
- Régulier 120 ml
- Super 100 ml

3.29 AU CHOIX

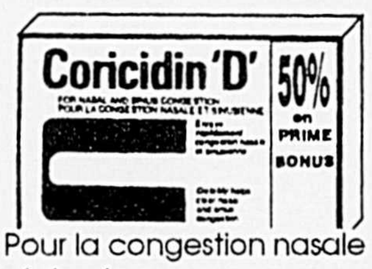

Pour la congestion nasale et sinusienne
CORICIDIN 'D'
20 + 10
2.99

VINCENT Chartier

- 2665, ave Sainte-Anne Saint-Hyacinthe 773-8449
- Clinique 2935, boul. Laframboise Saint-Hyacinthe 774-7954
- 1100, boul. Casavant Saint-Hyacinthe 773-7415
- 1295, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe 773-8447

Évidemment, nous acceptons les coupons de Cumberland, Uniprix, O Bonsoins et les autres
*Limite de 3 par clients

MasterCard VISA

Valide du 16 au 22 janvier 93

Pour d'autres spéciaux formidables, consultez notre circulaire à l'entrée.